

ECHOS

JUDICIAIRES - GIRONDINS

**NOUVELLE-
AQUITAINE**

NACO, M Capital
à la barre

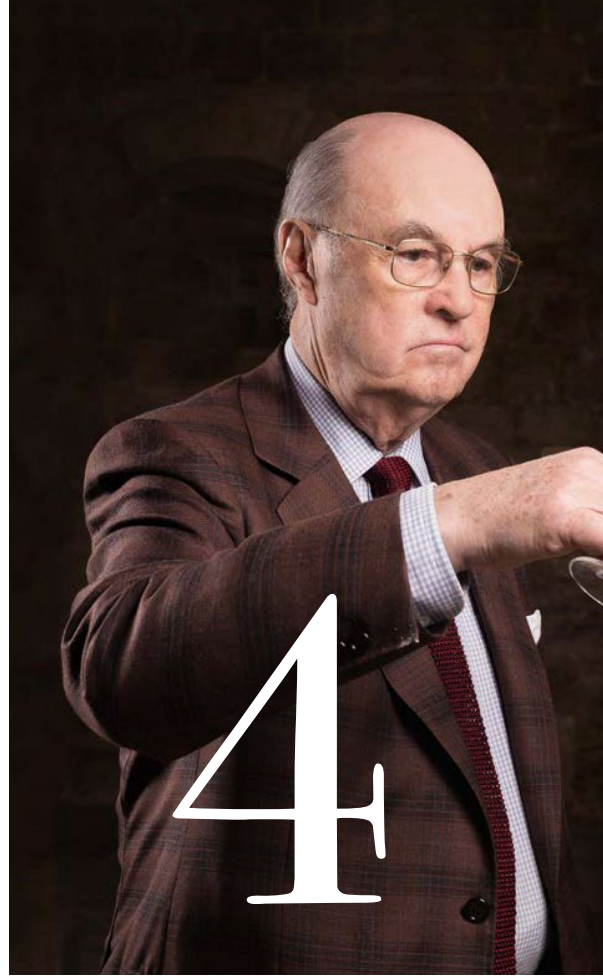
LES PORTRAITS DE L'ÉTÉ

Angélique Gascoin,
la volonté jusqu'au bout
des ongles

MYRIAM
LARNAUDIE-EIFFEL

Bordeaux

Eiffel
• Patrimoine
vivant



ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS Édités par la Société ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS - SAS au capital de 45 000 € - Siège social : 108 rue Fondaudège CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex • SIRET 456 200 476 00038 • 05 56 52 32 13 • Réunion des cinq journaux d'informations judiciaires : **AFFICHES BORDELAISES** (fondées en 1904) **ANNALES DÉPARTEMENTALES** (fondées en 1933) **ANNONCES DU SUD-OUEST** (fondées en 1924) **INFORMATEUR JURIDIQUE** (fondé en 1948) **PETITES AFFICHES DE LA GIRONDE** (fondées en 1848) • Directeur de la publication : Guillaume **LALAU** • Directeur adjoint : Nicolas **THOMASSET** • Directeur des rédactions : Vincent **ROUSSET** • Rédactrice en chef : Astrid **GOUZI** • Direction artistique : David **PEYS** • Maquettistes : Sarah **ALBERT**, Noëlie **SANZ** & Raphaëlle **MOURET** • Secrétaire général des rédactions : Michel **CASSE** • Rédaction : Nathalie **VALLEZ**, Jennifer **WUNSCH** & Marie-Amélie **HUSSON** • Responsable Organisation et Systèmes d'Information : Ophélie **BROUTTIER** • Chargée de Webmarketing et Community Manager : Cyrielle **MORFEA** • Assistante Communication Digitale : Magalie **RICCETTI** • Responsable Annonces Légales : Emmanuelle **GESLAIN** • Service Annonces légales : Nicolas **KARNAY**, Adèle **BROCHARD**, Sandrine **CARCENAC** & Estelle **MENAUT** • Direction financière et administrative : Katia **DE STEFANO** • Responsable comptabilité : Florence **MANOEUVRIER** • Service abonnement : Catherine **DEPETRIS** • Service comptabilité : Élodie **VIGNEAU** • Service commercial annonces légales : Anthony **BLUTEAU**, Christophe **CLERTEAU** & Franck **DUPERIÉ** • **PUBLICITÉ** : Guillaume **LALAU** & Christine **SABOURIN** • Tél. 05 56 52 32 13 • publicite@echos-judiciaires.com • Dépôt légal à parution Hebdomadaire - Parution le vendredi • Impression : **ROTIMPRES** Carrer del Pla de l'Estany, sn, 17181 Aiguaviva, Girona, Espagne • Routage **SUD MAILING** • Commission paritaire n° 0228 I 82797 ISSN 0420-4360 • Prix unitaire : 2,20 € • Abonnement 1 an papier + web : 79 € au 05 57 14 07 55



Dans l'actu

GIRONDE

4 En bref Gironde

12 À la Une
Eiffel, patrimoine vivant

18 Nouvelle-Aquitaine
NACO : M Capital à la barre

20 Les portraits de l'été
Angélique Gascoin,
jusqu'au bout des ongles

EN RÉGION

22 En bref Nouvelle-Aquitaine

24 Dordogne
L'histoire d'un « happyculteur »

28 Landes
Aérostats, le ballon anti-reprise de feu

30 Landes
La Vallée du kiwi, le plein d'énergie

32 Lot-et-Garonne
Carrément Fleurs,
une franchise florissante !

Le cercle des experts

34 Chronique des
notaires de la Gironde
Régimes matrimoniaux
et situation internationale

Tendances Business

38 Entreprises
Partage de la valeur dans les PME

40 Entreprises
L'absentéisme en hausse

42 Collectivités
2022 très positive pour les finances

44 Tech
C'est l'été : sécuriser son informatique

Vini & Culture

46 En bref Sortir en Gironde

48 Un été en France
Saint-Jean-de-la-Maurienne, l'éloge de la diversité

50 Reportage
Le fabuleux destin de la Winery Renault

52 Cinéma
Juniors

56 Annonces Légales



Gironde En bref



Mérignac

DASSAULT : LE RAFALE MARINE CHOISI PAR L'INDE

L'usine girondine de l'avionneur français (qui emploie environ 3 000 salariés sur place) devra-t-elle encore augmenter ses cadences de production ? Dassault Aviation (12 700 salariés, 6,9 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2022) a annoncé que son Rafale Marine avait été sélectionné par le gouvernement indien pour équiper l'Indian Navy. Ces 26 avions de combat viendront à terme rejoindre les 36 Rafale déjà en service, « faisant ainsi de l'Inde le premier pays à faire le même choix militaire que la France en opérant les deux versions de l'avion », indique l'industriel français dans un communiqué. De quoi augmenter le carnet de commandes à la fin de l'année 2023. Pour ce 1^{er} semestre, Dassault Aviation a fait état de résultats en demi-teinte : l'avionneur a enregistré 12 prises de commande pour ses Falcon, aucune pour le Rafale. Au 30 juin 2023, le carnet de commandes s'établissait à 34,4 milliards d'euros, composé de 160 Rafale et 90 Falcon. « Le marché actuel des avions d'affaires (...) a commencé à ralentir au cours du dernier trimestre 2022, ralentissement qui s'est poursuivi au 1^{er} semestre de cette année », a commenté Éric Trappier, PDG de Dassault Aviation. À l'occasion de la présentation de ses résultats semestriels, Éric Trappier a également fait le point sur les tensions auxquelles le groupe est confronté sur sa chaîne d'approvisionnement. « La situation s'est encore dégradée par rapport à 2022. Nous nous efforçons d'en limiter les impacts négatifs en surveillant davantage la production de nos fournisseurs. Cette situation a une incidence sur le développement et la production de nos avions, à un moment où nous devons monter en puissance pour honorer nos engagements », a-t-il averti.



THOMAS
CAZENAIVE

Bordeaux Métropole DEUX GIRONDINS AU GOUVERNEMENT

C'est une entrée remarquée au sein du nouveau gouvernement d'Élisabeth Borne pour **Thomas CAZENAIVE**, député de la première circonscription de Gironde et élu d'opposition à Bordeaux. Le Bordelais a été nommé ministre des Comptes publics succédant à Gabriel Attal. L'ancienne députée pessacaise **Bérengère COUILLARD** quitte, elle, son poste de secrétaire d'État à la Transition écologique pour devenir ministre déléguée chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations.



BÉRENGÈRE
COUILLARD



Bordeaux OUIDROP LÈVE 2 MILLIONS D'EUROS

La start-up basée à Bordeaux annonce une levée de fonds de deux millions d'euros, auprès de Spring Invest, expert du secteur de commerce. Lancée en 2017 par Thibault Soulier, et rejoint en 2019 par Édouard Le Roy et Marc Mongis, la start-up développe des solutions robotisées pour optimiser le dépôt et retrait de colis en main propre. L'objectif de cette levée de fonds : accélérer l'industrialisation de sa solution et répondre à la demande croissante du marché de l'e-commerce. Après 4 années de R&D, et une première phase de commercialisation qui a permis de séduire le groupe La Poste, Unibail-Rodamo-Westfield ou encore FM Logistic, la jeune pousse affiche de nouvelles ambitions : devenir le leader de son secteur en France, avec une expansion prévue en Europe, et le recrutement d'une vingtaine de collaborateurs d'ici à 2025. « Aujourd'hui nous sommes confrontés à une augmentation considérable du volume de colis, avec un marché potentiel en France qui s'élève à 1,5 milliard d'euros », précise Thibault Soulier.

De gauche à droite :
Thibault Soulier, Édouard Le Roy et Marc Mongis



Nouvelle-Aquitaine **ARRACHAGE SANITAIRE DE LA VIGNE : 1 000 DOSSIERS DÉPOSÉS**

Le Plan d'arrachage sanitaire dans le vignoble bordelais a été lancé officiellement le 5 juin dernier, avec l'ouverture de la plateforme de pré-candidature en ligne, qui prenait fin ce 17 juillet. Au lendemain de cette phase, 1 000 dossiers ont été déposés, représentant près de 9 300 hectares. Le but de cette dernière : mesurer et identifier les besoins des exploitations en difficulté. Ces premiers chiffres démontrent ainsi à la fois l'ampleur des difficultés pour un grand nombre d'exploitants et la nécessité de leur venir en aide. Les demandes d'aide devront être confirmées définitivement entre mi-septembre et mi-octobre auprès de la Direction départementale des territoires et de la mer de la Gironde, sur une plateforme en ligne.

Gironde **90 % DES VIGNES TOUCHÉES PAR LE MILDIOU**

Les viticulteurs bordelais doivent faire face à une nouvelle crise sans précédent : le mildiou prend des proportions inégalées. 90 % du vignoble bordelais serait touché, selon La Chambre d'Agriculture de la Gironde. Il s'agit d'un champignon, qui attaque les rameaux et les feuilles, et se propage ensuite jusqu'aux grappes. L'importante virulence de la maladie est vraisemblablement due aux conditions climatiques et à l'atmosphère tropicale. Très difficile à détecter et impossible à combattre, elle engendre des pertes de récolte importantes pour de nombreux viticulteurs. Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture, s'est rendu dans une exploitation de l'Entre-deux-mers, mercredi 19 juillet.





Sauternes DISPARITION D'ALEXANDRE DE LUR SALUCES

Alexandre de Lur Saluces est mort le 24 juillet à l'âge de 89 ans. Actuel propriétaire du château Fargues à Sauternes et du domaine d'Uza dans les Landes, celui qui détenait le titre de comte faisait partie d'une grande lignée de propriétaires et était un ardent défenseur du liquoreux à la robe jaune d'or. C'est en 1968, à la mort de son oncle Bertrand, qu'il avait repris les rênes du château d'Yquem. Mais après moult tribulations familiales et une lutte acharnée avec Bernard Arnault, propriétaire de LVMH, qui avait racheté une partie des parts, il avait fini par quitter Yquem en 2004 pour se consacrer totalement au château de Fargues. Il s'était employé à redonner à ce château ses lettres de noblesse. Auteur du livre *D'Yquem à Fargues : l'excellence d'un vin, l'histoire d'une famille*, il était connu pour sa passion indéfectible pour le sauternes, fustigeant les propriétaires qui produisaient également du vin blanc sec : « La mort est déjà entamée ». Il n'hésitait pas non plus à s'en prendre à ceux qui voulaient moderniser la consommation du sauternes : « Certains veulent y ajouter des ingrédients pour en faire des cocktails », déclarait-il aux *Échos Judiciaires Girondins* en 2019, « Cette démarche reflète pour moi une absence totale de considération pour ce vin. » Une passion pour le vin d'or qui a guidé toute sa vie.

Nouvelle-Aquitaine UNE ASSOCIATION POUR AIDER LES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

L'Association Insolvabilité et Restructuration Nouvelle-Aquitaine (AIR NA) a été officiellement lancée début juillet afin de prévenir les difficultés des entreprises. Présidé par Romain du Plantier, spécialiste du droit des entreprises en difficulté, le bureau de l'association regroupe des administrateurs judiciaires, Aurélien Morel (vice-président de l'association) et Antoine Fédry, un mandataire judiciaire, Jacques de Latude, un représentant de la banque Thémis, Quentin Hardon, et deux avocats, Claire Golias et Benjamin Meziane. L'association affiche trois objectifs : fédérer les différents acteurs du secteur afin de mieux travailler ensemble, organiser des événements ouverts au public, et porter des propositions collectives afin de peser dans le débat public.

Pour contacter AIR NA : contact@airna.fr



Résilience et espérance

DORINE BOURNETON
PASCAL BRUCKNER
CHRISTIAN CLOT
BORIS CYRULNIK
MATHIEU DAUCHEZ
EMMANUELLE DUEZ
HUBERT JOLY
OLIVIER LAJOUS
MÉLANIE LEVY-THIEBAUT

Martillac **LA RÉSILIENCE AU CŒUR DE L'UNIVERSITÉ HOMMES ENTREPRISES**

L'Université Hommes Entreprises (UHE), largement précurseuse sur la réflexion sur la place de l'humain et du sens au sein de l'entreprise, revient cette année autour du thème « Résilience et espérance ». L'édition 2023 aura lieu les 24 et 25 août au château Smith Haut Lafitte et rassemblera des intervenants de tous horizons tels que le philosophe Pascal Bruckner, le neuropsychiatre Boris Cyrulnik, l'essayiste Emmanuelle Duez, le Père Matthieu Dauchez mais aussi une aviatrice, une cheffe d'orchestre, un chef d'entreprise, un officier de marine, un explorateur... Les conférences s'articuleront également autour de la parution du livre *Acteurs d'un monde meilleur – Un nouveau visage pour l'entreprise* (éditions Salvator) qui fait la synthèse des témoignages d'une soixantaine de personnalités. Édité à l'occasion des 20 ans de l'UHE dans sa forme actuelle, le livre sera offert à chaque participant. Organisées par le CECA (Communication & Formation) ces conférences sont également accessibles en version digitale.

<https://ceca.asso.fr/universite-2023>

Nouvelle-Aquitaine **MURIEL BOULMIER RÉÉLUE PRÉSIDENTE DE L'UNION RÉGIONALE HLM**

Lors de son Assemblée Générale du 5 juillet dernier, les organismes de logement social ont renouvelé le mandat de Muriel Boulmier, pour une durée de 3 ans, à la présidence de l'Union régionale HLM Nouvelle-Aquitaine. Sa mission : représenter les organismes HLM de la région Nouvelle-Aquitaine auprès de l'ensemble des partenaires du logement social et accompagner ses 56 adhérents dans toute la région.

L'occasion pour l'Union régionale d'établir le bilan de ces 3 années et d'orienter sa feuille de route pour les prochaines années en faveur d'un « logement social qui cesserait d'être l'angle mort des politiques publiques ». Reprenant les derniers événements marquants (crise sanitaire, confinements, guerre en Ukraine, inflation...)

Muriel Boulmier a noté que la demande de logements sociaux ne cesse de croître avec 162 000 dossiers en Nouvelle-Aquitaine : « Il s'agit d'une période complexe aux défis simultanés et inédits à laquelle nous faisons face », a-t-elle déclaré.

MURIEL
BOULMIER





© Shutterstock

Gironde

TALENTS DES TERRITOIRES 2023 : INSCRIPTIONS OUVERTES

Les inscriptions pour la troisième édition des Talents des Territoires sont ouvertes. À la clé pour les associations de commerçants et les clubs d'entreprises participants, un trophée et jusqu'à 3 000 euros pour concrétiser leur projet. L'événement permet à la CCI Bordeaux Gironde de soutenir et de valoriser les acteurs les plus dynamiques sur leur territoire. Pour cette édition 2023, 12 prix seront décernés : 6 pour les associations et 6 autres pour les clubs d'entreprises, un total de 27 000 euros de dotation. Nouveauté 2023 : après dépôt de leur dossier, les candidats devront aussi « pitcher » devant les membres du jury. La remise des prix est prévue le 6 novembre prochain à Bordeaux. La CCI Bordeaux Gironde invite donc les regroupements de professionnels girondins à déposer leur candidature avant le 25 septembre, sur son site.

bordeauxgironde.cci.fr

CARNET

François PERRIN a été élu président du MEDEF Nouvelle-Aquitaine. Il est à la tête d'un cabinet de conseil en achats de services aux entreprises, Euklead, dont l'entité bordelaise a un chiffre d'affaires de deux millions d'euros. Diplômé de l'ESG-Paris, il a rejoint le groupe Castel avant d'intégrer des agences de marketing services. En 2006, il a créé la société de conseil en réduction des coûts, Optima Cost Conseil puis le cabinet Smart SAS. Il siège aussi à la CCI Bordeaux Gironde Nouvelle-Aquitaine et est vice-président de Kedge Business School depuis février dernier. Il a remplacé à la présidence du MEDEF régional l'entrepreneur basque **Philippe NEYS**.

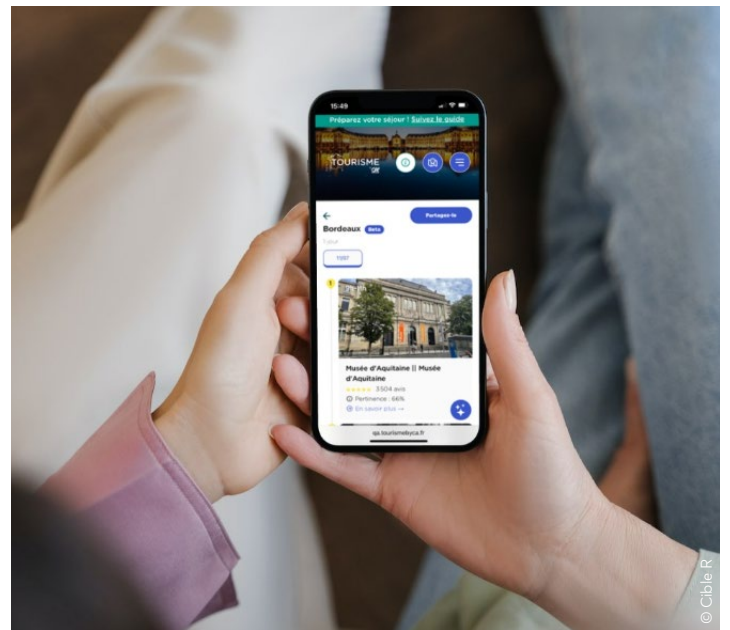


FRANÇOIS
PERRIN

© D.R.



ERWAN
SIMON



Bordeaux

CIBLER LANCE LE 1^{ER} COMPAGNON DE VOYAGE BASÉ SUR CHATGPT

CibleR, start-up bordelaise spécialisée dans la fintech depuis 2017, lance un compagnon de voyage gratuit, basé sur l'intelligence artificielle ChatGPT. La plateforme, qui a pour but de faciliter les vacances des Français, génère ainsi différents types d'itinéraires personnalisés. Parmi les critères : localisation, durée du séjour, nombre de personnes, centres d'intérêts ou encore budget alloué. L'objectif : matérialiser les bénéfices de l'intelligence artificielle dans le quotidien des voyageurs, tout en contribuant à l'économie sociale. « En trois clics, le voyageur a accès à des recommandations sur son itinéraire de façon instantanée. CibleR est partenaire de plusieurs opérateurs touristiques depuis 2018 », développe Erwan Simon, cofondateur de CibleR.



Mathilde Le Roy aux côtés du fondateur de Rise Art, Scott Philips, et de Laurei Bouye, directrice des relations artistes chez KAZoART

Bordeaux

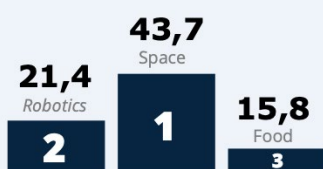
KAZOART RACHETÉE PAR SON CONCURRENT RISE ART

Créée en 2015 à Bordeaux, la plateforme de vente d'art en ligne, pionnière du genre en France, passe sous pavillon britannique. Elle est rachetée par son homologue Rise Art, acteur majeur de la vente d'art en ligne en Europe et aux États-Unis. En difficulté, KAZoART avait été placée en liquidation judiciaire en juin dernier. Son catalogue, composé de 60 000 œuvres de 1 200 artistes, rejoint celui de Rise Art, qui réunira une sélection de 1 500 artistes internationaux. « Nous sommes ravis de travailler avec l'équipe de KAZoART et leur incroyable sélection d'artistes. Grâce à cette acquisition, nous pensons pouvoir aider davantage d'artistes à élargir leur base de collectionneurs, au-delà de la sphère locale », affirme dans un communiqué Scott Philips, fondateur de Rise Art, qui doit conserver la majorité des salariés de KAZoART à Bordeaux. « Je suis très heureuse de voir l'activité de KAZoART se poursuivre avec un acteur de référence tel que Rise Art », confie Mathilde Le Roy, fondatrice de KAZoART. Elle assurera le rôle de « senior advisor » au sein de l'entreprise, avant de poursuivre de nouvelles opportunités dans la tech et l'économie verte.

Top 3 des levées de fonds en (M€) au niveau régional sur la période



Top 3 des secteurs en (M€) au niveau régional sur la période



© D.R.

Nouvelle-Aquitaine LE MONTANT DES LEVÉES DE FONDS BAISSE DRASTIQUEMENT AU 1^{ER} SEMESTRE

Le nombre de levées de fonds a augmenté en Nouvelle-Aquitaine au premier semestre 2023, selon les chiffres du baromètre In Extensio Innovation Croissance / Essec Business School / France Angels, culminant à 37 opérations, soit 68 % de plus qu'au premier semestre 2022. En revanche, le ticket moyen, à 4,7 millions d'euros, est en net baisse (- 69 %), ce qui fait baisser le total des montants levés de 331 millions d'euros au premier semestre 2022, à seulement 172 millions d'euros un an plus tard, soit - 48 %. Dans la tendance des chiffres nationaux, qui montrent une concentration des investissements vers les entreprises en phase d'amorçage, la Nouvelle-Aquitaine se classe 4^e du classement des régions en France en termes de montants levés au premier semestre 2023. Le spatial, la robotique et l'alimentation ont été les secteurs les plus porteurs.

Mérignac UNIKALO OUVRE SON PREMIER MAGASIN D'EXPORT EN SUISSE

Créé en 1936 en Gironde, le fabricant de peinture indépendant Unikalo ouvre son premier magasin d'export. Situé à Renens près de Lausanne, en Suisse, Nuances Unikalo Color occupe une surface de 230 m² dans lesquels sont proposés un éventail de peintures en bâtiment pour boiseries, intérieur, façade, sol, bardage... Avec une seconde usine, installée à Cestas Jarry depuis 2022, Unikalo poursuit son développement en France, où elle compte 220 points de vente, et désormais dans les pays frontaliers. Un mouvement initié par la troisième génération de dirigeants, Thomas et Romain Pestourie, ainsi qu'Olivier Barbot, directeur général.

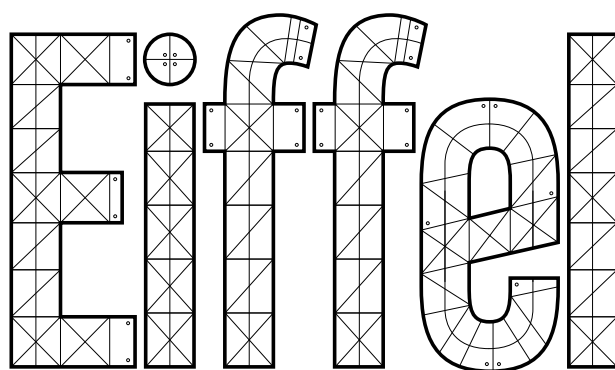


OLIVIER BARBOT ET
THOMAS ET ROMAIN PESTOURIE

LA UNE

MYRIAM LARNAUDIE-EIFFEL, L'ART ET L'HISTOIRE

Commissaire-priseur, Myriam Larnaudie-Eiffel est diplômée de l'école du Louvre et d'un doctorat d'histoire de l'art à la Sorbonne. Elle travaille depuis 25 ans pour l'étude Coutau-Bégarie, commissaire-priseur à Drouot, dont elle est associée. « Je ne tiens pas le marteau, mais je suis experte en tableaux du début du XX^e siècle », précise cette passionnée d'histoire. Vice-présidente puis présidente de l'Association des descendants de Gustave Eiffel, elle cédera sa place à la fin du centenaire « aux jeunes générations montantes. Il se peut qu'un autre Bordelais prenne la suite », espère-t-elle.

The word 'Eiffel' is rendered in a large, stylized font where each letter is filled with a grid pattern, mimicking the lattice structure of the Eiffel Tower. The letters are black outlines with a white grid inside.

• Patrimoine vivant

RENCONTRE • À l'occasion du centenaire de la mort de Gustave Eiffel, l'Association de ses descendants organise plusieurs événements dans le monde. La Bordelaise Myriam Larnaudie-Eiffel, arrière-arrière-petite-fille de Gustave Eiffel et présidente de l'association, lève le voile sur l'œuvre du grand ingénieur et sur ses liens avec le Sud-Ouest.

Propos recueillis par Jennifer WUNSCH

Échos Judiciaires Girondins :
Les commémorations du centenaire de la mort de Gustave Eiffel, votre arrière-arrière-grand-père, auront lieu jusqu'à la fin de l'année. Qu'est-il prévu ?

Myriam Larnaudie-Eiffel : La disparition de Gustave Eiffel a eu lieu le 27 décembre 1923. C'était un devoir pour nous, au sein de notre Association des descendants de Gustave Eiffel, de commémorer ce centenaire. La majeure partie des événements auront lieu en France ; en Hongrie, où Eiffel a construit la gare Nyugati de Budapest ; et

aux États-Unis, puisqu'il a conçu la structure de la Statue de la Liberté. Ces commémorations s'articuleront de début juillet à fin octobre autour d'expositions, de conférences et nous l'espérons, d'une scénolumièrè.

EJG : Quel est le programme des expositions ? Qu'est-il prévu à Bordeaux ?

M. L.-E. : L'exposition « Toujours plus haut » a lieu depuis début juillet sur le parvis de la Tour Eiffel. Elle présente l'œuvre d'Eiffel à partir de l'histoire des tours dans l'architect-

ture, avec un focus sur les années qui ont précédé son élection pour construire la Tour. En région, sur les sites partenaires de l'association que sont Dijon, Chinon, Saint-Flour-Garabit, Nice, le plateau de Saclay et bien sûr Bordeaux, c'est l'exposition « Gustave Eiffel, une vie monumentale » qui est proposée, tirée de la biographie écrite par Bertrand Lemoine. À Bordeaux, elle est installée sur les quais depuis le 18 juillet. Globalement, nous avons rencontré des difficultés en matière de mécénat privé et sommes en vigilance de moyens par rapport à nos ambitions.

EJG : Quels sont les thèmes des colloques ?

M. L.-E. : Le 2 juin a eu lieu à l'Académie d'outre-mer la première conférence du centenaire sur un sujet peu connu : les ponts portatifs d'Eiffel en Indochine. Son idée était, dans les années 1880, de proposer des ponts en kit, à la mode Ikéa, permettant de construire des ponts dans les régions les plus reculées, par quelques ouvriers en quelques jours. C'était révolutionnaire. Nous espérons organiser en novembre, avec la ville de Nice et l'EPA Plaine du Var, un colloque sur le thème de l'urbanisme et les choix d'Eiffel en matière d'organisation et de construction qui font encore école aujourd'hui. Le 1^{er} décembre, un colloque organisé par l'École

Gustave Eiffel, entre 1862 et 1904, épreuve argentique à partir d'un négatif verre. H. 17,8 ; L. 12,9 cm. Musée d'Orsay. Don M^{me} Bernard Granet et ses enfants et M^{lle} Solange Granet, 1981

GUSTAVE EIFFEL EN 5 DATES :

- 1832 :** Naissance à Dijon sous le nom de Bonickhausen
- 1855 :** Diplômé de l'École centrale des Arts et Manufactures
- 1860 :** Inauguration de la passerelle de Bordeaux
- 1889 :** Édification de la Tour Eiffel
- 1923 :** Mort à Paris

« Nous avons eu l'idée d'une phrase qui résume Eiffel et son œuvre : Le défi du fer, face au vent, pour traverser le temps »

Centrale, dont il est diplômé, réunira d'anciens centraliens et des spécialistes d'Eiffel, qui livreront des informations inédites sur les liens qu'il a pu tisser avec d'autres spécialités techniques de son époque, comme le cinéma ou la photo.

EJG : Vous évoquez également une scénario-lumière. De quoi s'agit-il ?

M. L.-E. : Avec l'association, nous avons eu l'idée, que ma famille a validé, d'une phrase qui résume un peu Eiffel et son œuvre : « Le défi du fer, face au vent, pour traverser le temps ». Elle devrait s'afficher comme un signal lumineux à l'entrée des expositions, assortie du logo Eiffel 2023. Sans être une citation directe, elle fait allusion à son travail : le défi du fer est vraiment le challenge de toute sa vie ; la résistance au vent, sa préoccupation constante pour traverser le temps. Et alors qu'il n'imaginait pas forcément ses œuvres pérennes, elles sont toujours là.

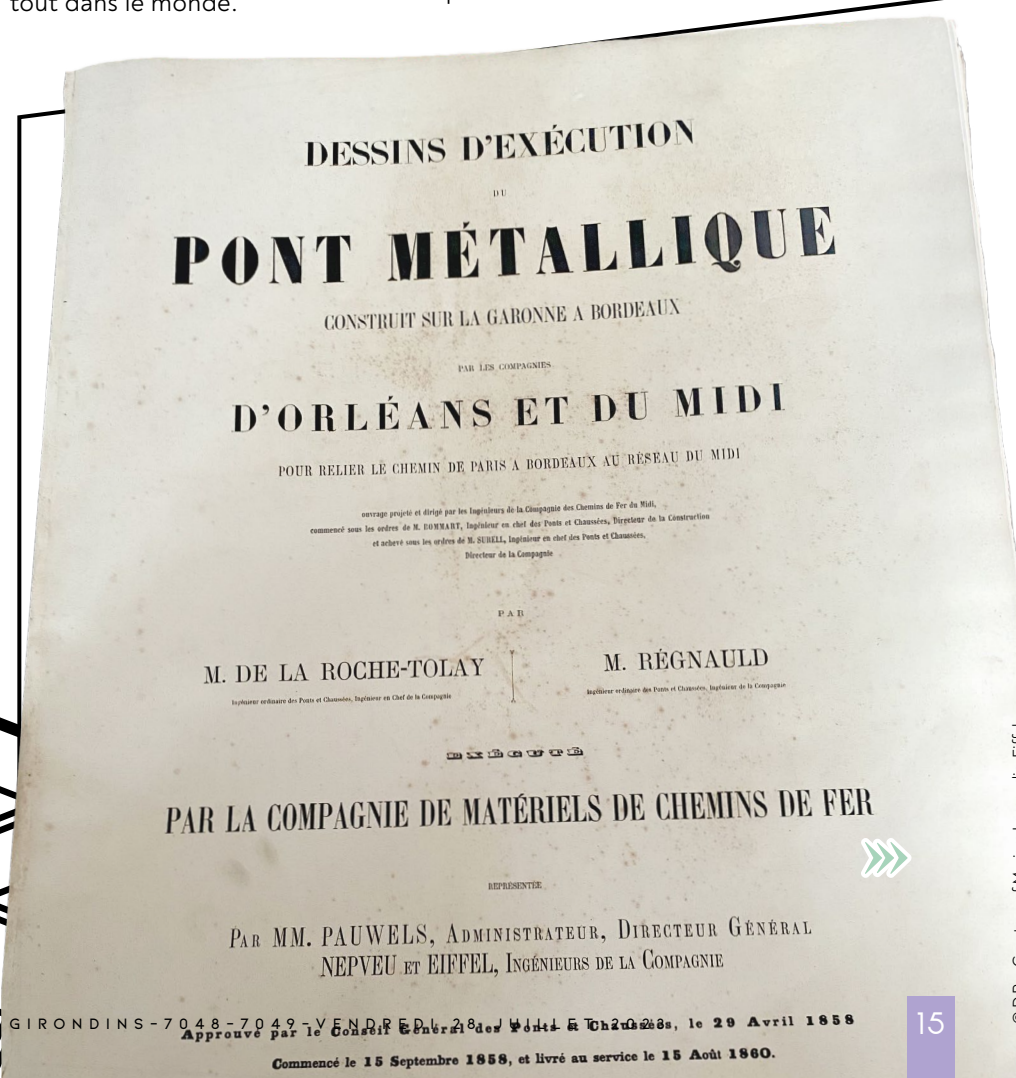
EJG : C'est donc l'Association des descendants de Gustave Eiffel, que vous présidez, qui organise ces événements. Au-delà, quel est le rôle de cette association ?

M. L.-E. : En effet, tout part d'une structure à but non lucratif, bénévole et familiale. Nous sommes à peu près 4 sur la cinquantaine de membres de l'association à travailler sur

événement international. C'est un travail colossal, mais le devoir de mémoire nous anime. L'association est une cheville ouvrière : nous sensibilisons l'opinion, les collectivités, nous apportons notre caution morale et défendons l'image de Gustave Eiffel et son patronyme contre des exploitations abusives. Nous voulons également préserver un espace personnel à ce personnage qui est notre grand-père. Nous sommes rejoints par un comité scientifique que j'ai créé il y a quelques années. Il est structuré de façon professionnelle autour d'historiens, architectes, ingénieurs spécialistes d'Eiffel qui participent à répondre aux questions sur les nombreux ouvrages qui existent un peu partout dans le monde.

EJG : Près de 500 ouvrages sont attribués à Gustave Eiffel à l'heure actuelle...

M. L.-E. : Il existe 500 ouvrages certifiés, sur la base d'un carnet de commandes des ateliers de Levallois-Perret appartenant à la famille. Mais on estime qu'il pourrait y avoir 800 édifices Eiffel. Ce sont des ponts, des phares, la Statue de la Liberté et la Tour, des coupes d'observatoire, mais aussi des métrages de tôle pour des particuliers, des structures métalliques dans des maisons. Notre limite à la certification vient du fait que certains ouvrages ont fait l'objet de commandes dont les archives ont disparu. Mais on découvre des traces régulièrement. Par exemple, un chercheur estonien va sortir un article sur le brevet déposé par Eiffel avec le lampiste Sauter, qui devrait nous permettre d'authentifier ou redécouvrir des phares Eiffel. On vient également de retrouver une maquette réduite d'une coupole de l'observatoire de Nice. C'est un patrimoine très vivant !



« Il existe 500 ouvrages certifiés, mais on estime qu'il pourrait y avoir 800 édifices Eiffel dans le monde »

EJG : Quels sont les points communs entre ces ouvrages ?

M. L.-E. : Il y a un gigantisme impressionnant. Par exemple, quand on voit des gravures de la construction de la Statue de la Liberté dans l'atelier parisien de la rue de Chazelles, on se rend compte qu'elle est totalement hors échelle par rapport à l'urbanisme parisien. On comprend la prouesse que ça a été, sans compter qu'elle a ensuite été transportée par bateau. C'est une histoire incroyable. Il faut rendre hommage à cette prise de risque et à ce courage, toute sa vie, d'oser se confronter à des choses qui dépassent autant la taille humaine. D'autant plus qu'il l'a fait à une époque compliquée, post 1870, où l'argent manquait en France. C'est selon moi source d'espoir.

EJG : Comment est géré ce patrimoine colossal ? À qui appartient-il ?

M. L.-E. : Certains ouvrages sont classés, d'autres non. La Tour Eiffel, par exemple, appartient à la Ville de Paris et à une société d'exploitation, et n'est pas classée monument historique pour des raisons d'exploitation. C'est incroyable ! Et même si elle est très bien valorisée, comme la Statue de la Liberté, nous les suivons de près. Rappelons qu'au XIX^e siècle, la Tour a failli être démolie par décision du Conseil municipal à une voix près, tout comme la passerelle de Bordeaux. D'autres ouvrages sont aujourd'hui à l'abandon. Le viaduc de Garabit est en souffrance pour cause de non remise en peinture et risque d'abandon de la ligne ferroviaire. Le pont de Porto est entre deux collectivités locales, qui s'en rejettent la responsabilité. Le patrimoine Eiffel est célèbre, mais

pas du tout garanti. Quant à nous, famille, nous avons hérité d'une autobiographie d'Eiffel que nous avons léguée au Musée d'Orsay. Elle contient un cahier entier où il détaille ses recherches et nous sommes en train de voir dans quelle mesure nous pourrions les dévoiler au public. Eiffel est un chantier complètement vivant !

EJG : En quoi consistaient ces recherches ?

M. L.-E. : Après la douloureuse affaire du canal de Panama (1), qui lui fait fermer ses ateliers, Eiffel aborde une seconde partie de sa vie qu'on connaît moins : celle du chercheur. Entre 1893 et 1923, il fait des découvertes en aéronautique, en météorologie, en gravité, qui vont animer l'avancée technique tout au long du XX^e siècle. Il va d'ailleurs se servir de la Tour pour ses recherches et démontrer ainsi qu'il ne faut pas la démolir. Il a conçu un appareil de mesure de la chute des corps, entre le premier étage de la Tour et le sol. Il a également construit une soufflerie au premier étage pour faire des études de résistance au vent de certaines formes. En créant un environnement de l'objet, il inverse le processus de contextualisation de sa recherche, c'est révolutionnaire. Il va également comprendre la météo en effectuant des études dans ses différentes propriétés : à Paris, dans le Sud-Ouest et en Suisse.

EJG : Quels sont les liens de Gustave Eiffel avec le Sud-Ouest ?

M. L.-E. : Gustave Eiffel découvre le Sud-Ouest à 26 ans,



Pont routier de Cubzac, reliant Cubzac-les-Ponts à Saint-Vincent-de-Paul.

lors de la construction de la passerelle de Bordeaux dont il est chef de chantier. Il s'agit de son premier ouvrage reconnu. Il en fait un laboratoire d'expérimentation technique : il y a le fonçage des piles à l'air comprimé, le choix des croix de Saint-André et du fer puddlé. Ce matériau chimique mis au point par Eiffel permet une malléabilité des structures, et donc l'incurvation des piliers visible dans les arcs de la Tour. Tout est contenu dans la passerelle en tant qu'embryon de ce qui va faire sa notoriété. Les frères Pereire vont ensuite lui confier le développement du réseau ferroviaire du Sud-Ouest. Adorant la région, il cherche à s'y marier mais n'y parviendra pas et rentre donc à

(1) Parmi les administrateurs du projet de canal de Panama, Eiffel est accusé d'abus de confiance et de détournement de fonds. Il sera relaxé en cassation en 1893.



© Shutterstock

Dijon. En 1895, il décide d'acheter une propriété près de Salleboeuf, et propose à l'un de ses 5 enfants, Édouard, qui est mon arrière-grand-père, de s'y installer. Ma grand-mère et ma mère sont nées là. Et sur les 70 descendants environ de Gustave Eiffel, la moitié, je dirais, se trouve aujourd'hui dans le Sud-Ouest.

EJG : Comment aimeriez-vous justement que la passerelle de Bordeaux, qui n'a pas de destination actuellement, soit valorisée ?

M. L.-E. : Lorsque la passerelle a été classée monument historique en 2008, grâce à notre action associative, nous avons été à l'écoute de la volonté des collectivités tout en cherchant la meilleure solution pour les Borde-

lais. Nous avons proposé plusieurs voies de réhabilitation, la plus simple et la moins chère est une circulation douce pour un budget d'environ 7 millions d'euros. Les collectivités préférant un portage économique, nous avons travaillé avec un architecte pour proposer une autre solution conjuguée de reconversion autour d'un pont habité, pour un budget de 12 millions d'euros. Nous avons même trouvé un investisseur mais rien ne s'est passé. Alors même que le quartier Euratlantique émerge de part et d'autre et comportera un parc au nom d'Eiffel, la passerelle n'est toujours pas réhabilitée, elle est même abandonnée à l'état de décharge. C'est indécent. Bordeaux Métropole doit en devenir propriétaire à l'issue d'un transfert de propriété acté en conseil communautaire depuis 2013. Ça n'est toujours pas fait. Il est temps que chacun prenne la responsabilité de ses compétences. ■



© Shutterstock

M Capital ^{NACO} à la barre

NOUVELLE-AQUITAINE • La société d'investissement, dont le siège social se trouve à Toulouse, détient le mandat de conseil complet du fonds Nouvelle-Aquitaine co-investissement (NACO), porté à 85 millions d'euros au 2^e semestre 2023. David Aversenq, directeur général et associé M Capital, égrène ses spécificités.

Par Jennifer WUNSCH

De gauche à droite, cinq des investisseurs de M Capital pour Naco : Théo Hernandez, David Aversenq (directeur général associé), Julien Charles-Lavauzelles, Fabrice Attané-Ferrand et Amaury Cambon



Six ans après son lancement, le fonds Nouvelle-Aquitaine co-investissement (NACO) passe totalement dans le giron de la société M Capital. Jusqu'alors sous la houlette d'Aquiti Gestion, spécialiste du capital-investissement en Nouvelle-Aquitaine, qui a déployé les 35 millions d'euros de la première tranche NACO 1 entre 2017 et 2022, NACO est confié dans son intégralité à M Capital. « La Région Nouvelle-Aquitaine, actionnaire unique de NACO, qui investit au capital des entreprises locales, nous en a confié le mandat de conseil à l'issue d'un appel d'offres », explique David Aversenq, directeur général associé chez M Capital, en charge du déploiement de NACO.

La société d'investissement déployait déjà la 2^e tranche de 25 millions d'euros de NACO 2 depuis l'été 2022. Et depuis le 11 juillet 2023, elle a récupéré le suivi du portefeuille de NACO 1. Au 2^e semestre 2023, elle aura la charge de déployer NACO 3, doté de 35 millions d'euros supplémentaires. Le fonds sera ainsi porté à 85 millions d'euros au total, « soit une force de frappe très significative au bénéfice des PME régionales. Peu de régions ont des outils aussi importants », remarque-t-il.

tielle importante », poursuit David Aversenq. M Capital a ainsi organisé 13 afterworks en moins d'un an pour présenter NACO dans les départements de Nouvelle-Aquitaine. Et près d'une trentaine d'événements au total autour du financement des PME, de la transmission et des dispositifs de la région.

Outre sa forte présence sur le terrain et ses ambitions de développement en région, l'offre de M Capital s'est aussi différenciée « par la dimension forte portée sur les critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance, NDLR). Nous prônons une économie plus vertueuse à travers l'accompagnement de la transformation des sociétés que nous finançons », assure le directeur général de M Capital, labellisée B-Corp depuis mars 2023.

La société a d'ailleurs créé ses outils propriétaires pour noter les entreprises et suivre l'évolution des axes prioritaires d'amélioration définis. Déjà à l'affiche des levées de fonds des sociétés girondines Tehtris, Asphalte, Parcel, Ilasis Laser ou encore HyPrSpace, M Capital devrait prendre de plus en plus de place dans le paysage de l'investissement néo-aquitain. ■

“ Peu de régions ont des outils aussi importants que NACO au bénéfice des PME régionales ”

CATALYSEUR D'INVESTISSEMENT

D'autant que la condition *sine qua non* pour que NACO intervienne est un co-investissement avec des investisseurs privés, qui doit représenter au minimum 50 % du ticket. Les fonds publics de la Région et des fonds européens gérés par la Région sont ainsi complétés par des fonds privés, corporate ou de business angels, que M Capital va chercher. « Nous considérons NACO comme un catalyseur d'investissement. Alors que nous avons déjà distribué 20 millions d'euros de NACO 2, cela a permis aux entreprises sélectionnées de lever environ 100 millions d'euros, soit un rapport de 1 à 5, hors levée de dette complémentaire », précise David Aversenq. Spécialisée dans l'accompagnement des PME, grâce à des véhicules d'investissement régionaux et à des équipes sur le terrain, M Capital est présente à Paris, Nice, Montpellier et Toulouse, son siège social. En Nouvelle-Aquitaine, elle compte 8 investisseurs répartis entre Bordeaux, Limoges et bientôt Poitiers, qui composent désormais son équipe la plus importante. « En étant implantés sur le territoire, nous sommes plus proches des entreprises », reconnaît le directeur général de M Capital, qui a investi dans 25 entreprises néo-aquitaines en seulement 9 mois.

CRITÈRES ESG

« Notre méthodologie pour la génération des investissements repose sur une programmation événement-

M CAPITAL : 800 MILLIONS D'EUROS DE FINANCEMENTS

Créée en 2002, et indépendante depuis 2016, la société d'investissement M Capital est un acteur historique du private equity (450 millions d'euros sous gestion), également spécialiste de la dette privée (200 millions d'euros) et du financement de l'immobilier (entre 100 et 150 millions d'euros). Soit au total un peu moins de 800 millions d'euros d'actifs gérés et/ou conseillés pour le financement des PME et ETI. « Nous avons un focus sur les PME régionales, avec des véhicules d'investissements régionaux à l'image de NACO », explique David Aversenq, directeur général associé chez M Capital. D'après lui, l'importance de l'équipe d'investisseurs déployée pour gérer le fonds néo-aquitain, en particulier à Bordeaux, devrait assurément « déporter le centre de gravité de M Capital vers la Nouvelle-Aquitaine ».

Angélique
Gascoin

La volonté jusqu'au bout des ongles



ANGÉLIQUE
GASCOIN
PDG de L'Onglerie

LES PORTRAITS DE L'ÉTÉ • Angélique Gascoin a quitté son Nantes natal et vendu ses salons de L'Onglerie pour s'installer en Gironde et racheter la franchise née à Bordeaux il y a 40 ans. Portrait d'une jeune entrepreneure volontaire.

Par Nathalie VALLEZ

On dit souvent « Un mal pour un bien ». Ce proverbe illustre bien le parcours d'Angélique Gascoin. Lorsque, à tout juste 25 ans, son employeur lui met la pression pour partir à Paris, elle refuse et décide de lancer sa propre affaire signant, pour elle, le début de l'aventure L'Onglerie.

SOIF D'APPRENDRE

« L'école, ce n'était pas trop mon truc », confie-t-elle. Mais elle a la bosse des maths et aime apprendre. Son bac en poche, cette Nantaise trouve son premier job à 18 ans, chez Rexel (qui vend du matériel électrique NDLR). La voilà à l'accueil : « Et j'ai monté les étages en même temps que j'ai gravi les échelons », s'amuse-t-elle. Elle finit par gérer tous les budgets marketing de l'ouest de la France : « Soif d'apprendre. Nouveaux challenges. Ça a toujours été mon plaisir », se satisfait-elle. C'est à ce moment-là que sa direction lui demande de développer au national une application qu'elle a créée avec une collègue. Mais elle préfère favoriser sa vie de famille et refuse : « J'étais cliente de L'Onglerie et j'ai appris, en me faisant faire les ongles, que le salon était à vendre ». Une évidence : « Pourquoi pas moi ? ».

“ Et j'ai monté les étages en même temps que j'ai gravi les échelons ”

4 SALONS DANS LA RÉGION DE NANTES

Après quelques rebondissements, elle achète son premier salon en 2005 en tant que franchisée. Elle suit la formation de 2 mois à Bordeaux : « Il y a eu des moments de solitude », se remémore-t-elle, « mais j'ai adoré. La partie technique m'a beaucoup plu, mais ce que j'ai préféré c'est la partie entrepreneuriat ». Elle continue de se développer : achète un 2^e salon « à la barre du tribunal » en 2009, puis développe un nouveau concept pour son 3^e salon (2012), et enfin ouvre son 4^e et dernier salon dans le centre de Nantes en 2016. Son secret ? « J'ai le goût du travail, de l'effort, de la persévérance. » Elle est aussi humble, aime le travail d'équipe. Et puis, le modèle lui convient parfaitement : « La franchise nous aide énormément ». Elle va pouvoir se reposer et faire fructifier son

affaire ? Mais non ! « J'avais fait le tour des boutiques, j'avais besoin d'un nouveau challenge, alors j'ai approché les 3 (précédents) associés de l'enseigne. »

LA VIE BORDELAISE

En 2017, elle propose d'entrer au capital : « ça a été un non catégorique », se souvient-elle, « mais je suis revenue à la charge ». Ils lui proposent finalement en 2018 de tout racheter : elle vend ses salons, embarque enfants et conjoint à Bordeaux, et là... tout tombe à l'eau. « Je me suis dit : c'est pas grave. Je vais en profiter pour reprendre mes études en finance et gestion. » Finalement, 2 ans plus tard, les négociations reprennent : « Je ne voyais pas ma vie autrement. Je vis L'Onglerie, j'ai toujours cru en cette marque ». Elle fonce et signe le 7 octobre 2021. Depuis, elle s'emploie à moderniser tout le réseau, des magasins vieillissants aux process de formation et de prestation. Une obstination qui a porté ses fruits. « Quand je vous dis que je suis pugnace ! » ■

À MOTS DÉCOUVERTS

Cet été, cap sur... « La Tunisie.

Mes premières vacances depuis 4 ans ! »

On trouve quoi dans votre valise ?

« Des tenues simples et légères, de la crème solaire et beaucoup de livres. J'aime beaucoup tout ce qui concerne le développement personnel. »

Votre lecture de l'été : « Justement !

Arrête de te plaindre et bouge-toi ! de Larry Winget, ou comment se prendre en main et être heureux. »

Le tube à écouter : « J'écoute la radio, NRJ ! Mais

je préfère les podcasts sur la vie d'entreprise, la RH, le management, l'entrepreneuriat au féminin... J'aime beaucoup écouter les gens qui ont réussi. »

Votre cocktail signature ?

« Un mojito, je reste classique. »

Le meilleur endroit pour le siroter : « Je rêverais d'aller aux Maldives. Sur une paillote. »

Votre meilleur spot girondin : « J'aime beaucoup le quartier autour de la Cité du Vin. »

Un projet pour la rentrée ? « On fête nos 40 ans en septembre, on amène nos franchisés à Marrakech. On va leur présenter un tout nouveau concept, la nouvelle gamme de produits et de soins avec des compositions encore plus clean, et la nouvelle charte graphique. »



Landes PROJET D'AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE

La communauté de communes des Landes d'Armagnac, déjà labellisée Territoire à énergie positive, vient de conclure un partenariat avec les opérateurs des énergies renouvelables Incidences et TotalEnergies, la société d'économie mixte Énerlandes et le fonds d'investissement régional Terra Énergies autour d'un projet d'autoconsommation collective à l'échelle de ses 27 communes. Présenté comme une première en France, il doit permettre aux 11 000 habitants, aux collectivités et industriels qui le souhaitent de bénéficier de l'électricité issue notamment des centrales photovoltaïques en cours de développement sur Cachen, Vielle-Soubiran/Saint-Justin et Herré dont la mise en service est prévue en 2027, pour une puissance totale de 88 MWc.



Landes CONCERTATION AUTOUR DE LA GARE D'YCHOUX

Dans le cadre du projet régional visant à transformer la gare d'Ychoux en un pôle de mobilités, la commune et la communauté de communes des Grands Lacs, en partenariat avec la région Nouvelle-Aquitaine et la SNCF, lancent une enquête en ligne auprès des usagers. L'objectif : recueillir les besoins en termes de transports en commun, d'aménagements cyclables, de stationnement, et de services proposés aux abords de la gare.
www.ccgrandslacs.fr ou en scannant ce QR code





Lot-et-Garonne UN NOUVEAU PRÉFET

C'est un énarque de 63 ans qui va prendre les rênes de l'administration préfectorale lot-et-garonnaise : **Daniel Barnier**. Né le 22 avril 1960 à Voiron dans l'Isère, Daniel Barnier a débuté sa carrière en 1985 en tant qu'inspecteur des impôts. Daniel Barnier intègre l'école nationale d'administration en 1992, promotion « Saint-Exupéry ». Il est ensuite nommé directeur de cabinet du préfet du Haut-Rhin en 1994 puis directeur de cabinet du préfet de la région Bretagne, préfet d'Ille-et-Vilaine, deux ans plus tard. Après un détachement en 1998 en tant que conseiller des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel, il est nommé secrétaire général de la préfecture de l'Allier en 2001. Il poursuit sa carrière comme sous-directeur des compétences et des institutions locales à la direction générale des collectivités locales au ministère de l'Intérieur, de 2004 à 2009, avant d'être nommé sous-préfet de Palaiseau. De 2015 à 2017, Daniel Barnier a occupé le poste de secrétaire général de la préfecture du Val d'Oise puis il devient en novembre 2017 préfet délégué pour l'égalité des chances pour la région Hauts-de-France. Préfet de la Nièvre depuis 2020, il posera ses valises en Lot-et-Garonne à compter du 21 août prochain.

Lot-et-Garonne RECORD D'AFFLUENCE AU FESTIVAL DU JOURNALISME

Au fil des ans, la programmation du Festival International de Journalisme s'étoffe et prend de l'ampleur. Avec Léa Salamé, David Pujadas, Thomas Legrand, Philippe Vandel, Maryse Burgot, Fabrice Drouelle, Roberto Saviano, Pierre Haski, Daniel Herrero et beaucoup d'autres, les bords de Garonne avaient des airs de plateau média parisien. Autant de personnalités qui ont débattu de l'intelligence artificielle, de la montée du populisme, de la future coupe du monde de rugby et de l'indépendance de la presse française du 14 au 16 juillet dernier à Couthures-sur-Garonne. Cet événement, organisé par le journal *Le Monde*, a accueilli 8 500 festivaliers. Un record d'affluence pour la manifestation qui n'avait jamais dépassé les 7 000 entrées, même avant la crise sanitaire. Et une véritable aubaine pour le village hôte, Couthures-sur-Garonne, qui compte habituellement 370 habitants... De quoi ravir le directeur délégué aux relations avec les lecteurs, Gilles Van Kote, qui avait déjà les yeux rivés sur la prochaine édition de 2024.



L'histoire d'un « happyculteur »!



DORDOGNE •

Grand voyageur, Paul Thirion a choisi de se fixer en Périgord pour créer Erika (du nom d'une bruyère chère à ses essaims), pour produire du miel... et des alcools forts.

Par Suzanne
BOIREAU-TARTARAT

C'est l'histoire d'un homme qui a fait la rencontre de sa vie avec l'apiculture.

Arrivé en Dordogne en 1996, Paul Thirion entre chez les Compagnons dès ses 16 ans pour apprendre l'ébénisterie. Au même moment, le hasard lui fait rencontrer un apiculteur pour fabriquer ses ruches. Un trait d'union par le bois vers un autre univers. « J'ai continué à travailler avec lui, dans le Gers, tout en tournant chez les Compagnons, à Angers, Limoges, Cholet. Puis j'ai lâché le travail en atelier pour devenir assistant d'artiste peintre, je suis parti aux Antilles, j'ai été charpentier... À 22 ans, j'ai réalisé que l'apiculture avait pris beaucoup de place dans ma vie. »

Il la choisit par passion et par raison au vu du potentiel : le pro-

“Ce touche-à-tout a voulu intégrer le miel dans sa recette de gin, tisser un lien entre apiculture et spiritueux”

professionnel avec lequel il travaille est passé de 30 à 1 000 ruches en cinq ans. « Et ce métier me permet de vivre en extérieur, de changer d'environnement avec les saisons... » Comme un reste de chemin compagnon car ce travail a peu évolué au fil du temps, des ruches en

osier à celles en bois, avec une faible mécanisation.

DE LA RUCHE À L'ALAMBIC

Mais comment passe-t-on du miel aux spiritueux ? « Mon arrière-grand-père avait une distillerie de

rhum en Guadeloupe et mon grand-père était négociant en vin. » Paul a toujours vécu dans un environnement de vente et production. « Mon père vit en Irlande et j'y ai découvert le gin tonic, à une époque où ma mère se formait quant à elle pour distiller des huiles essentielles. » Secouez tout ça et vous obtiendrez Erika, dans une belle atmosphère de concentré aromatique.

Ce touche-à-tout, qui use de ce que la nature met à sa portée, a voulu intégrer le miel dans sa recette de gin, « tisser un lien entre apiculture et spiritueux en essayant de valoriser le produit de toutes les manières ». L'originalité d'Erika





© Loïc Mazairey

Spirit, c'est cette cohérence par le miel, incorporé brut en macération avant la distillation. « J'ai d'abord rencontré le distillateur qui a formé ma mère, une sorte de savant fou basé en Suisse, puis la distillerie Bercloux, près de Cognac, qui produit à façon : on lui a confié un cahier des charges et on a avancé ensemble sur la recherche-développement à partir des plantes que nous souhaitions pour valider les proportions. » Deux ans après, c'est avec la Distillerie Clovis Raymond, à Villamblard, que Paul met au point sa vodka pour le Caviar de Neuvic : « Nous distillons désormais 100 % chez lui. Cette proximité allège la logistique et nous pouvons faire du sur-mesure. Nous louons les alambics en attendant d'acquérir le nôtre, quand les volumes de vente le justifieront. »

LEVÉE DE FONDS EN COURS

Erika produit 12 000 bouteilles par an. « Pour faire plus, il faut se

“ Erika produit 12 000 bouteilles par an ”

structurer, améliorer la traçabilité pour toucher des clients plus importants. » La levée de fonds en cours, réalisée dans un cadre privé, va lui donner les moyens d'avancer avec le recrutement d'une commerciale et d'une personne polyvalente à la production. « Depuis deux ans, je suis seul avec une salariée. » À terme, le bon format repose sur trois personnes à la production et trois au commercial-administratif.

La structure commerciale Erika Spirit était venue compléter en 2019 l'exploitation agricole née en 2009, mais cette organisation est en train de fusionner en une seule entreprise, résolument agricole.

OBJECTIF : HYDROMEL ET WHISKY

« Ça a davantage de sens. La production de la ruche est valorisée à

travers des gammes de spiritueux, quatre références de gin et deux de vodka, huit sortes de miels en pots... Et on va développer l'hydromel. » Fusion logique de ces deux univers, « il est plus compliqué à réaliser que le gin, préparé comme un vin avec un mélange eau et miel dans des proportions très variables. Je continue les essais avec le laboratoire œnologique de La Périgourdine... à 100 mètres de mon atelier ».

La mise au point d'un whisky figure aussi en bonne place parmi les projets. « L'hydromel étant vinifié en fûts de chêne, il serait intéressant d'y faire vieillir du whisky. J'y pense depuis quatre ans. »

DE BERGERAC À NEUVIC

« L'happyculteur » tient à continuer à travailler localement, un peu comme ses abeilles, quelques

kilomètres alentour : une graphiste de Lalinde a signé l'habillage des produits et l'impression se fait chez Étiq'Adher, à Bergerac... Une autre étape majeure consistera à quitter le site de l'Escat (Bergerac) pour s'installer à Neuvic-sur-l'Isle dans un bâtiment construit d'ici fin 2024, qui accueillera le public. « Nous serons dans un tissu économique pertinent, tourné vers l'agroalimentaire, près du domaine Huso et du siège de Novi, où nos ruches sont installées. »

HYPER LOCAL

Quelques idées s'épanouiront quand la boutique de Neuvic ouvrira : extrait de propolis, produits d'épicerie à DLC courte. « Nala, savonnerie bergeracoise labellisée slow cosmétique, fait des essais avec notre cire pour fabriquer sur mesure des savons Erika. » Le chiffre d'affaires actuel de 150 000 euros devrait doubler en 2024, l'objectif étant d'arriver à 1 million d'ici quatre ans. La marque très créative, distribuée par Julien de Savignac en Dordogne et par des grossistes en France, bénéficie d'un vent favorable pour l'hyper local, dans une forte concurrence nationale.

PASSAGE EN BIO

L'apiculteur possède 500 colonies (essaims et ruches). À partir des points fixes de Neuvic, Saint-Astier et Issigeac, il organise des transhumances vers le parc naturel des Landes de Gascogne (Landes, Gironde). Il loue aussi ses ruches à des arboriculteurs pour polliniser kiwis et pommiers.

Erika produit essentiellement du miel de fleurs : châtaignier, acacia, bourdaine, bruyère, fleurs sauvages. Sa production vient de passer en bio, un processus déroulé sur un an qui perturbe l'organisation, « mais ça s'est finalement bien passé ». Les abeilles ne doivent pas aller butiner du colza conventionnel mais peuvent malgré tout se trouver sur ces zones hors floraison. « Nous devons aussi apporter un traitement naturel aux attaques de varroas, assurer le nourrissage avec sirop et sucre bio. » ■

DES RUCHES AU DOMAINE DU CAVIAR DE NEUVIC

Deux nouveaux associés ont repris les parts des deux premiers et 14 investisseurs ont choisi Erika, essentiellement des Périgourdins. Des (pointures) comme Philippe Georges (Novi), Rémy Lathouwers (LVE n° 2541), Laurent Deverlanges (Caviar de Neuvic), Charles Bataille (Podowell), Clovis Reymond, Nicolas Désiré (caviste à Bordeaux) ou encore Laurent Lecœur (Intermarché). Le premier contact avec le dirigeant du Caviar de Neuvic portait sur l'installation de ruches sur le domaine Huso. L'idée d'une vodka s'est imposée pour accompagner le caviar : ainsi est née Neuvik, breuvage plus typé que la neutralité prévue. Et l'heureuse rencontre est allée jusqu'à l'alliance financière.



© Loïc Mazalrey

Aérostats

Le ballon anti-re

LANDES • Installée à Mimizan, la petite entreprise Aérostats vient de remporter l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) « Lutte contre les feux de forêts », organisé par le cluster de l'aéronautique, Aerospace Valley. Son ballon Egg50 qui surveille les reprises d'incendie, est testé en Gironde et bientôt dans les Landes.

Par Julie DUCOURAU

C'est juste avant le début du dernier Salon du Bourget que l'annonce a été faite, mi-juin. Aérostats fait partie des 10 lauréats de l'AMI organisé par Aerospace Valley avec Nîmes Métropole, en partenariat avec la direction générale de la sécurité civile, l'établissement public Valabre, la direction régionale Occitanie de l'économie, les régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie. « On est un peu le petit poucet à côté de grosses entreprises comme Thalès ou Delair », se réjouit Laurent Ignacel, le fondateur de cette société de quatre personnes.

CAPTEURS THERMIQUES

Sa solution pour prévenir les reprises d'incendie en forêt : des petits ballons captifs autonomes reliés à une centrale, installés à 50 mètres de haut pour analyser en continu les températures des sols grâce à des capteurs thermiques. « Ce sont des structures de 3 mètres qui se manipulent à seulement deux personnes. Elles peuvent être positionnées en grappe pour un meilleur maillage du réseau et même être ramenées au sol rapidement pour un éventuel passage de Canadair, alors que les gros ballons qui volent très haut restent inadaptés à la surveillance tactique d'un champ, d'une parcelle ou d'un sous-bois », explique le dirigeant de cette « TPE artisanale de technologie ».

Après les méga-feux de 2022 en Gironde, « on a cherché quelque chose de facile à mettre en œuvre, de rustique, résilient et pas trop cher. L'Egg50 est un ballon éco-construit, à savoir qu'hors des enveloppes stratégiques, ce sont des pièces de seconde vie venues de l'industrie mécanique, automobile, ou d'électroménager en ressourceries qui ont été utilisées », fait valoir ce passionné d'aéronautique, pilote privé d'avion, qui a développé son entreprise au départ avec des ballons dirigeables publicitaires.



Le ballon peut être manipulé à seulement deux personnes

prise de feu



LAURENT
IGNACEL
Fondateur d'Aérostats

Les avantages par rapport à de la surveillance par drones ? « Un drone utilise 76 % de sa batterie pour se maintenir en l'air. Nous, c'est le gaz qui maintient en l'air l'Egg50, conçu pour fonctionner sans voir un humain pendant 14 jours. Un drone peut aller et venir, lever un doute et revenir dans sa base. Le ballon, lui, va rester tranquillement sur place et nous faire parvenir des données si besoin », appuie-t-il.

EN RECHERCHE D'AGRANDISSEMENT

Seul hic, le coût du gaz rare qui a explosé. « Au départ du projet, le mètre cube d'hélium (destiné en priorité aux services médicaux) valait 21 euros, aujourd'hui on est presque à 50 euros et nous sommes complètement dépendants des approvisionnements extérieurs venus désormais du Moyen-Orient. »

La première expérimentation est prévue avec les pompiers du Service départemental d'incendie et de secours (Sdis) de Gironde à Hostens, et les pompiers landais devraient faire de même au cours de l'été, selon lui.

« Le développement de la gamme Egg va nécessiter d'augmenter notre capacité de production, notre petit centre artisanal à Mimizan au bout de ma propriété, dans l'esprit garage de start-up à l'américaine, ne va plus suffire », estime Laurent Ignacel qui cherche à s'agrandir dans le coin et a des projets à l'international avec des services de sécurité civile en Europe de l'Est. D'où sa réflexion sur des mini-unités de production régionalisées. Et l'envie d'orienter aussi son ballon vers d'autres applications comme lors d'inondations afin de repérer thermiquement des êtres vivants ou du bétail en perte.

À LA NUIT DES ÉTOILES

Le 3 août prochain, après une observation diurne à partir de 16 h, entre planétarium et atelier pour enfants, la Nuit des étoiles de Mimizan, organisée par l'office de tourisme, propose des contes et légendes du ciel en spectacle lumineux nocturne. Pour l'occasion, Aérostats a prévu une animation de ballon stratosphérique - un autre de ses produits -, avec un lâcher à 22 km pour valider des captages de balises en haute altitude.

La vallée du kiwi Le plein d'énergie


Entre ses multiples atouts, le Pays d'Orthe et Arrigans a tranché. Avec « la Vallée du kiwi », c'est son « or vert », son élément différenciant, qu'il met désormais en avant dans sa marque de destination touristique. L'implantation en France du fruit néo-zélandais, « c'est bien dans la vallée des Gaves, qu'elle s'est faite pour la première fois il y a plus de 50 ans. Nous avons fait un choix fort ancré dans l'histoire du territoire » pour capitaliser en notoriété, revendique Jean-Marc Lescoute, président de la communauté de communes.

PORTE D'ENTRÉE SUR LE TERRITOIRE

Une « image puissante » qui doit constituer « une porte d'entrée » sur ce pays aux trois rivières et aux 24 villages, entre pays dacquois, Chalosse, Béarn, Pays basque et côte sud Landes, sans pour autant masquer ses autres attributs, comme l'ont martelé les différents intervenants, lors du lancement officiel de la marque touristique, le 7 juillet dernier dans les arènes de Mouscardès. « Une terre de tradition, d'identité, avec ses arènes, berceau de la course landaise. Repère de gastronomie avec le kiwi, mais aussi le saumon et les produits du terroir. Richesse patrimoniale avec trois abbayes à Sorde, Arthous et Cagnotte, son chemin de Compostelle ou ses cinq espaces de loisirs pour la pêche et les activités nautiques... », égrène notamment Robert Bachère, président de l'office de tourisme, créé en 2017, à la suite de la fusion des communautés de communes de Pouillon et du Pays d'Orthe.

UNE MARQUE PATIEMMENT CONSTRUITE

« Des lancements de destination, on n'en voit pas tous les jours », observe Sandy Causse, directrice de l'agence



LANDES • En centrant sa communication touristique sur le kiwi, le Pays d'Orthe et Arrigans parie sur l'image du petit fruit vitaminé produit sur son territoire pour booster son attractivité.

Par Nelly BÉTAILLE



L'OFFICE DE TOURISME DE LA VALLÉE DU KIWI EN CHIFFRES

230 000 euros de budget dont 120 000 euros de subvention de la communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans
Effectif : **3 équivalents temps complet** et un renfort d'été

1 bureau touristique à Peyrehorade ;
9 points d'accueil répartis sur le territoire et une information sur les lieux d'animation.
L'office de tourisme est détenteur des marques Qualité tourisme et Tourisme et handicap, charte tourisme durable avec le Pôle d'équilibre territorial et rural Adour Landes Océanes.



Landes Attractivité, qui depuis son arrivée dans les Landes en 2016 a vu la naissance de Bisca Grands Lacs et Landes Atlantique Sud. « Celle-ci est le fruit de plusieurs années de travail de la communauté de communes et de l'office de tourisme qui se sont pleinement emparés du sujet, pour définir une stratégie pertinente et ambitieuse. » Au départ : un diagnostic posé par Landes Attractivité qui était encore le comité départemental de tourisme, suivi d'une étude de positionnement confiée à l'agence Émotio Tourisme, pour aboutir, début 2023, aux premiers visuels, outils de communication (site internet et réseaux sociaux) et produits dérivés, financés par les 50 000 euros annuels collectés dans le cadre de la taxe de séjour mise en place en janvier 2022, et qui doit désormais permettre d'abonder le budget pour de nouvelles actions, comme la mise en place d'une signalétique à l'entrée des villages.

150 AMBASSADEURS

« Il reste maintenant à faire vivre cette marque », exhorte Francine Pozzar, vice-présidente de l'office de tourisme, hébergée à Ossages depuis 40 ans, qui invite les 150 partenaires à devenir ses ambassadeurs en

la relayant sur leurs sites professionnels, blogs, réseaux... Avant de reprendre dès septembre, de nouveaux groupes de travail sur l'hospitalité territoriale, le kiwi, la communication, la commercialisation ou la billetterie. ■

BERCEAU DU KIWI EUROPÉEN

Implantée dans les années 1960 dans la vallée de l'Adour, la culture du kiwi importé de Nouvelle-Zélande, s'étend désormais sur 1 200 hectares, le long de la rivière des Gaves et de l'Adour, dans les Landes (60 % de la surface), les Pyrénées-Atlantiques (35 %), le Gers et les Hautes-Pyrénées (5 %) pour une production moyenne de 20 000 tonnes de la variété Hayward, soit un quart de la production française, dont 4 300 tonnes sous les labels officiels IGP et Label rouge.

Source : Qualité Landes



© Shutterstock

Carrément
Fleurs

Une franchise ! florissante !

LOT-ET-GARONNE • 40 magasins et 400 collaborateurs dans la France entière. Le réseau d'origine lot-et-garonnaise Carrément Fleurs a connu une réussite nationale en un peu moins de 20 ans à partir d'un territoire qui n'avait aucune spécificité dans le domaine végétal. Récit d'une success story familiale avec la dirigeante et fondatrice Chantal Pain.

Par Jonathan BITEAU

Echos Judiciaires Girondins :

Comment la franchise a-t-elle grandi ?

Chantal Pain : « Nous avons ouvert notre premier magasin Carrément Fleurs en 2006. La première année, nous avons ouvert 4 magasins. On était très surpris du succès mais le concept a plu tout de suite à notre clientèle ! Aujourd'hui, nous en sommes à 39 magasins, on en sera à 40 en fin d'année et 41 début 2024. Il y a évidemment beaucoup de magasins dans le Sud-Ouest mais nous allons de Douai au nord jusqu'à Carpentras et Perpignan au sud. »

EJG : Quel est l'avantage de votre réseau ?

C. P. : « S'adosser à une franchise, c'est s'appuyer à un savoir-faire, des prix négociés, un site marchand et une communication commune. On est plus forts quand on est nombreux, c'est évident. Quand on est fleuriste traditionnel, on n'a pas le temps pour communiquer par exemple. Chacun fait ses commandes chez nos fournisseurs. Nous avons une plateforme d'achats commune référençant plusieurs fournisseurs. Notre logiciel de caisse, très performant, nous permet d'analyser nos ventes et permet à chacun de consulter son chiffre d'affaires et celui des autres franchisés en temps réel. Nos outils sont pensés par et pour nos

franchisés afin d'assurer une réussite commune. Nous maîtrisons nos coûts car nous prenons une redevance plafonnée à nos franchisés, qui est la plus basse du marché, c'est un partenariat gagnant-gagnant. »

EJG : Comment avez-vous traversé les dernières années ?

C. P. : « 2021 a été une année exceptionnelle après 2020 où on a beaucoup souffert, comme tout le monde. Les gens avaient envie de se retrouver. Les fleurs, c'est un cadeau plaisir, pour tous les budgets.

**LE MARCHÉ
DE LA FLEUR EN FRANCE**

14 000 fleuristes en activité
28 000 emplois (75 % de femmes, 25 % d'hommes)
1,7 milliard d'euros de chiffre d'affaires annuel
1 achat sur **2** est fait chez un fleuriste plutôt qu'en GMS
La rose est la fleur la plus vendue en France.

Source : Fédération française des artisans fleuristes, 2020.



CHANTAL PAIN

Cofondatrice de Carrément fleurs

2022, on a gardé ce chiffre exceptionnel post-Covid et 2023 est bien parti aussi. La clientèle s'accroît également, ça c'est important. »

EJG : On entend souvent parler des fleurs coupées qui viennent des Pays-Bas, ce sont vos fournisseurs ?

C. P. : « Oui, car ils sont très forts en logistique. Il y a quelques fleurs en France et on travaille avec ces producteurs notamment pour le muguet, la pivoine, la tulipe et le chrysanthème pour la Toussaint. Cela reste marginal mais on essaie. Beaucoup de producteurs français préfèrent même passer par la Hollande tant ces derniers sont bien organisés en logistique.

CARRÉMENT FLEURS EN CHIFFRES

Création en la franchise en **2012**
Ouverture en moyenne de **3** magasins par an
39 magasins dans la France entière
120 apprentis « Les fleuristes de demain », Chantal Pain
Près de **250** salariés

Nous nous inscrivons dans une démarche durable en privilégiant les fournisseurs labellisés MPS pour des fleurs de qualité produites dans un meilleur respect de l'environnement. »

EJG : Quels sont vos projets pour le réseau Carrément Fleurs ?

C. P. : « Déjà, je suis très heureuse que tous nos franchisés aient résigné notre contrat pour les 5 années à venir. 50 % d'entre eux ont même ouvert un nouveau point de vente. Ce renouvellement montre l'intérêt et la confiance que portent les franchisés à la marque. Ensuite, on ne s'interdit aucune région en France. On aimerait bien s'implanter dans l'Est, en Bretagne et en Normandie où nous sommes absents. Ce sont des régions à fort potentiel. »

EJG : Que faut-il pour entrer dans la franchise Carrément Fleurs ?

C. P. : « Carrément Fleurs est une entreprise familiale, créée avec mon époux. C'est un réseau de proximité et on veut garder cet esprit. On ne va pas ouvrir pour ouvrir. On veut ressentir les valeurs de Carrément Fleurs chez le candidat. Il n'est pas nécessaire d'être fleuriste pour nous rejoindre, mais disposer de qualités managériales et avoir la fibre commerciale est important. Nous accompagnons les futurs franchisés tout au long de leur parcours en les aidant pour la recherche de locaux, l'obtention des financements et le suivi des travaux. Après une formation de plusieurs semaines, nous accompagnons également le nouveau franchisé lors de la première semaine d'ouverture. Les contacts avec nos franchisés sont quotidiens et je tiens à maintenir cette relation. »

EJG : Que ressentez-vous lorsque vous regardez en arrière le chemin parcouru ?

C. P. : « Je suis très heureuse et c'est grâce à tous nos salariés sans qui je ne serais pas là aujourd'hui et c'est aussi grâce aux franchisés qui nous ont fait confiance. Je fais un métier de passion, le produit me plaît énormément. Vendre une fleur c'est vendre une émotion. Et en tant que gérante de réseau, je mets un point d'honneur à privilégier la proximité, la relation et les échanges avec les franchisés. » ■



© Karine Médina

Régimes matrimoniaux et situation internationale



CHRONIQUE DES NOTAIRES DE LA GIRONDE •

En France, un mariage sur sept est un mariage mixte. Ces unions peuvent générer des difficultés d'ordre juridique, surtout lorsque les époux n'ont pas conclu de contrat de mariage ou fait une déclaration de loi applicable.

Par M^e Lucia de SEQUEIROS,
notaire à Arcachon

Selon l'INED, un mariage célébré en France sur sept est ce que l'on appelle un mariage mixte, c'est-à-dire qu'une personne de nationalité française épouse une personne d'une autre nationalité¹. Les dernières statistiques de l'INSEE réalisées pour l'année 2015 indiquent que 46 300 mariages célébrés à l'étranger ont été transcrits à l'état civil français, dont une grande majorité (91 %) ont uni une personne de nationalité française et une personne étrangère.

Quel que soit le lieu de célébration du mariage, en France ou à l'étranger, plus d'un quart des mariages ayant concerné au moins une personne de nationalité française sont des mariages mixtes.

¹ L'Institut National d'Etudes Démographiques : <https://www.ined.fr/>

En 2019, les mariages mixtes représentaient 15,3% des mariages célébrés en France, alors qu'ils représentaient seulement 6% des unions en 1950. Parmi les 212 415 mariages conclus en 2019, 32 430 d'entre eux ont uni une personne de nationalité étrangère et une personne de nationalité française.



“ Le risque pour ces couples mariés est alors de voir appliquer à leur régime matrimonial une loi qu’ils n’auraient pas choisie ”

Ces unions peuvent générer des difficultés d'ordre juridique, surtout lorsque les époux n'ont pas conclu de contrat de mariage ou fait une déclaration de loi applicable. Le risque pour ces couples mariés est alors de voir appliquer à leur régime matrimonial une loi qu'ils n'auraient pas choisie.

QUELLES SONT LES SITUATIONS VISÉES ?

L'internationalité d'une situation peut résulter :

- de la nationalité des époux, les époux ayant des nationalités différentes ;
- de la résidence des époux, les époux s'étant installés dans un État autre que celui de leur nationalité ;
- de la localisation des biens immobiliers détenus par le couple².

À noter que le lieu de célébration du mariage n'a pas d'incidence sur la détermination du droit applicable au régime matrimonial.

COMMENT EST DÉTERMINÉE LA LOI APPLICABLE AU RÉGIME MATRIMONIAL À DÉFAUT DE CHOIX EXPRÈS DES FUTURS ÉPOUX ?

Les solutions développées ici sont celles provenant des règles de droit international privé français.

Cette question va dépendre de la date de célébration du mariage³, avant ou après l'entrée en vigueur de la Convention de La Haye du 14 mars 1978 (avant ou après le 1^{er} septembre 1992), ou à partir de l'entrée en application du Règlement de l'Union européenne n° 2016/1103 du 24 juin 2016 en matière de régimes matrimoniaux (à compter du 29 janvier 2019). Étant observé que le choix exprès des futurs époux devra nécessairement être antérieur à la célébration de leur union et constaté de manière certaine et non équivoque soit aux termes de leur contrat de mariage, soit aux termes d'un acte autonome portant désignation de loi applicable, soit aux termes d'une déclaration des époux consignée dans l'acte de mariage.



² Ce sera le cas pour les époux mariés jusqu'au 28 janvier 2019 : ils peuvent, en cours d'union, désigner, « en ce qui concerne les immeubles ou certains d'entre eux, la loi du lieu où ces immeubles sont situés. Ils peuvent également prévoir que les immeubles qui seront acquis par la suite seront soumis à la loi du lieu de leur situation » (Conv. La Haye, 14 mars 1978, art. 3, al. 4).

³ Nous n'évoquerons pas les quelques conventions bilatérales ayant été conclues par la France.

POUR LES ÉPOUX MARIÉS AVANT LE 1^{ER} SEPTEMBRE 1992

Le principe directeur est l'autonomie de la volonté : la jurisprudence française a reconnu très tôt le rôle de la volonté des époux dans le choix de la loi applicable à leur régime matrimonial⁴. Autrement dit, les époux mariés avant le 1^{er} septembre 1992 ont pu valablement élire, avant la célébration de leur union, pour loi applicable à leur régime matrimonial, tel ou tel droit interne du pays de leur choix. Si les époux n'ont pas déterminé de manière expresse le droit applicable à leur régime matrimonial, les règles jurisprudentielles nous imposent alors de rechercher, d'après les faits et les circonstances, le statut matrimonial que les époux ont implicitement eu la volonté d'adopter au jour de leur union. Le plus souvent, il conviendra de rechercher quel a été le premier domicile matrimonial. Cette loi, une fois déterminée, n'est pas susceptible de mutabilité automatique.

POUR LES ÉPOUX MARIÉS ENTRE LE 1^{ER} SEPTEMBRE 1992 ET LE 28 JANVIER 2019

La détermination de la loi applicable en vertu de la Convention de La Haye va se réaliser en deux temps à défaut de choix exprès des époux. Dans un premier temps, il convient de se placer au jour du mariage pour rechercher la loi initialement applicable. La Convention encadre limitativement les lois possibles : la loi de la première résidence habituelle après le mariage, la loi de la nationalité commune des époux, à défaut la loi qui présente les liens les plus étroits.

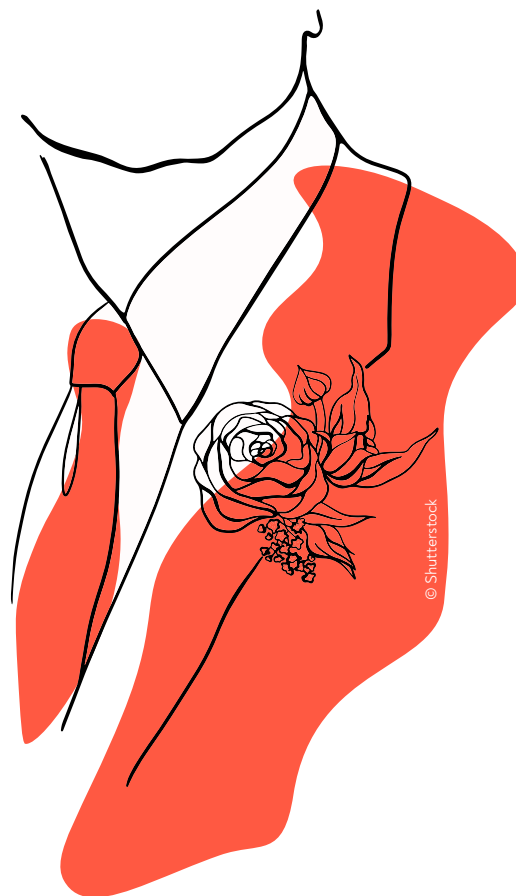
Dans un second temps, il faut s'interroger sur le point de savoir si, postérieurement à la célébration du mariage, une mutation de la loi applicable est intervenue de manière involontaire. Ce sera le cas lorsqu'en cours d'union, les époux acquièrent une nouvelle nationalité ou changent d'État de résidence.

POUR LES ÉPOUX MARIÉS À PARTIR DU 29 JANVIER 2019

L'article 26 du Règlement UE prévoit les mêmes possibilités de loi applicable à défaut de choix par les parties que celles envisagées par la Convention de La

“ Le lieu de célébration du mariage n'a pas d'incidence sur la détermination du droit applicable au régime matrimonial ”

⁴ Req. 4 juin 1935, Zelcer.



Haye. Toutefois, contrairement à cette Convention, la loi applicable, une fois déterminée, n'est pas susceptible de mutabilité automatique.

QUELS SONT LES POINTS QUI DOIVENT APPELER LA VIGILANCE DES ÉPOUX ET LES AMENER À CONSULTER LEUR NOTAIRE ?

- Avant le mariage :

Si les futurs époux sont de nationalités différentes ou résident dans un État qui n'est pas celui dont ils ont la nationalité ou encore résident dans des États différents, leur attention doit être attirée sur l'intérêt de conclure un contrat de mariage préalablement à leur union.

- Après le mariage (pour les époux mariés entre le 1^{er} septembre 1992 et le 28 janvier 2019) :

Des époux qui étaient jusque-là soumis à une certaine loi, peuvent voir leur régime matrimonial se trouver régi par une nouvelle loi à la suite de certains événements (acquisition d'une nouvelle nationalité, installation dans un nouvel État).

Pour résumer, dans un contexte international, le notaire sera le meilleur conseil des futurs époux qui souhaitent conclure un contrat de mariage et saura accompagner au mieux les personnes mariées sans contrat désireuses de désigner de manière sûre la loi applicable à leur régime matrimonial. ■

Partage de la valeur dans les PME

ENTREPRISES • L'Assemblée nationale a adopté le projet de loi sur le partage de la valeur avec plusieurs modifications par rapport à l'accord des partenaires sociaux, notamment sur la date d'entrée en vigueur du dispositif concernant les PME, avancée à 2024.

Le projet de loi transposant l'accord national interprofessionnel sur le partage de la valeur (ANI du 10 février 2023) a été adopté en première lecture par l'Assemblée nationale.

Pour les entreprises de moins de 11 à 50 salariés, son intérêt principal est de rendre obligatoire la mise en place d'un dispositif de partage de la valeur en faveur des salariés (prime « Macron », participation, intéressement, plan d'épargne salariale, abondement à un plan d'épargne entreprise ou à un plan d'épargne retraite).

La mesure ne s'applique qu'aux entreprises constituées sous forme de société. Les entreprises individuelles ne sont pas concernées ni celles déjà couvertes par un dispositif de partage.

L'Assemblée nationale a avancé d'un an la date de cette obligation qui s'appliquerait ainsi dès les exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2024.

D'ici là, les branches professionnelles devront ouvrir des négociations pour définir des accords de partage de la valeur pouvant être adoptés par les entreprises.

Le projet de loi vise à améliorer le pouvoir d'achat des salariés du secteur privé. L'ensemble des mesures a un caractère expérimental pour une période de cinq ans.

En 2020, les dispositifs de partage de la valeur dans les entreprises de plus de dix salariés ont représenté 19 milliards d'euros par an, soit en moyenne 2 440 euros par salarié. Dans les entreprises de dix à quarante-neuf salariés seuls 6 % des salariés en bénéficient (3 % dans les entreprises de moins de neuf salariés). La prime exceptionnelle de pouvoir d'achat de 2022 a quant à elle bénéficié à 5,5 millions de salariés pour près de 4,4 milliards d'euros.

Les dispositifs de partage de la valeur présentent pour l'entreprise l'avantage d'une exonération de charges sociales. De leur côté, les salariés bénéficient d'une augmentation de leur rémunération, mais sans garantie de pérennité, exonérée de cotisations sociales, mais sans prise en compte pour les droits à la retraite.

BÉNÉFICE AU MOINS ÉGAL À 1% DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Dans les sociétés de 11 à moins de 50 salariés, l'obligation de mettre en place un dispositif de partage concernera les entreprises dont le bénéfice net fiscal est au moins égal à 1 % du chiffre d'affaires pendant trois exercices consécutifs.

Compte tenu de sa date d'entrée en vigueur, la mesure s'appliquera aux exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2024, en tenant compte du bénéfice et du chiffre d'affaires des trois exercices précédents, soit pour la première fois, les exercices 2021, 2022 et 2023.

En matière de participation aux résultats, la réserve spéciale de participation doit être recalculée en cas de rectification du bénéfice suite à une vérification fiscale, afin de permettre aux salariés de bénéficier d'une éventuelle re-

loration. Il s'agit aussi de dissuader les manœuvres frauduleuses ou des stratégies d'optimisation. Cette disposition, jusqu'à présent d'ordre réglementaire sera inscrite dans la loi.

PARTICIPATION AUX RÉSULTATS

La participation aux résultats concerne environ 18 millions de salariés pour un montant de quelques dix milliards d'euros par an, versée sous forme de prime ou de placement en épargne, indisponible pendant cinq ans.

Obligatoire dans les entreprises d'au moins 50 salariés, la participation peut également être mise en place par accord dans les autres entreprises.

Le montant de la réserve de participation à distribuer aux salariés est calculé selon une formule définie légalement.

Le projet de loi prévoit, pour les entreprises de moins de 50 salariés, la possibilité de recourir à une formule de calcul dérogatoire à la formule légale, moins ou plus favorable (pourcentage du bénéfice net fiscal ou du résultat comptable avant impôt, par exemple).

Contrairement à l'accord interprofessionnel, l'Assemblée nationale a exclu qu'une formule dérogatoire puisse être décidée unilatéralement par l'employeur, limitant cette possibilité aux accords d'entreprise ou de branche, conformément au droit commun.

Quelle que soit la formule utilisée, le montant de la prime de participation ne peut pas dépasser 32 994 euros en 2023 (75 % du plafond annuel de la sécurité sociale).

FORMULE LÉGALE DE CALCUL DE LA PARTICIPATION

La formule légale de calcul de la réserve de participation est malaisée à appréhender. De nature comptable, elle prend en compte le bénéfice fiscal net, le montant des capitaux propres, le montant des salaires et la valeur ajoutée :

$(1/2 \times [\text{bénéfice net} - 5\% \text{ des capitaux propres}]) \times (\text{salaires} / \text{valeur ajoutée})$

• Bénéfice net diminué d'une partie des capitaux propres

Les capitaux propres correspondent aux sommes investies par les associés ou actionnaires, étant entendu qu'une distribution de dividende vient les réduire. À l'inverse, une augmentation de capital conduit à baisser le montant de la participation.

Diminuer le bénéfice des capitaux propres vise à éviter que les salariés ne bénéficient d'une participation trop importante par rapport aux fonds propres dont dispose l'entreprise pour financer ses activités, au risque de compromettre sa pérennité.

Le pourcentage de 5 % est censé correspondre à la rémunération du capital. Un résultat positif nécessite donc un bénéfice supérieur à 5 % des capitaux propres.

• Ratio salaires / valeur ajoutée

Le ratio salaires / valeur ajoutée mesure la part de la rémunération des salariés dans la richesse créée par l'entreprise. Un ratio élevé signale que les salariés perçoivent une part importante de la richesse créée (secteurs à forte valeur ajoutée tels l'industrie ou les services), une valeur faible une part moins importante (commerces, agriculture).

Exemple :

Bénéfice **150 000**

Capitaux propres **100 000**

Salaires **400 000**

Valeur ajoutée **600 000**

Réserve de participation **48 333**

PRIME DE POUVOIR D'ACHAT

La prime de pouvoir d'achat (ou prime « Macron ») deviendrait une des modalités du partage obligatoire de la valeur dans les entreprises de 11 à 50 salariés.

Elle pourra être attribuée deux fois par an, avec un plafond annuel d'exonération de 3 000 euros (ou 6 000 euros en cas d'accord de participation ou d'intéressement).

L'exonération fiscale et sociale et d'impôt sur le revenu dans les entreprises de moins de 50 salariés restera en vigueur jusqu'au 31 décembre 2026. Elle restera limitée aux salariés ont la rémunération est inférieure à trois fois Smic (5 128 euros par mois).

La prime pourra être versée sur un plan d'épargne salariale ou un plan d'épargne retraite et faire l'objet d'un abondement de l'employeur.

Référence

Projet de loi adopté par l'Assemblée nationale, 29 juin 2023

L'absentéisme en hausse

ENTREPRISES • Comme d'autres études récentes, le dernier baromètre annuel de Malakoff Humanis, alerte sur la santé mentale dégradée des salariés. Avec pour conséquence, un taux d'absentéisme qui a progressé pour la totalité des salariés, mais touche davantage les managers.

Par Aïcha BAGHDAD et B. L.

Outre qu'elles peinent à recruter, les entreprises doivent faire face à une forte progression de l'absentéisme au travail. C'est ce que confirme, comme d'autres études récentes, la 8^e édition du baromètre de Malakoff Humanis, groupe de protection sociale. Cette tendance concerne plus particulièrement les jeunes et les managers. Lors des 12 derniers mois, la moitié des salariés se sont vu prescrire au moins un arrêt maladie. Il s'agit d'un niveau record depuis 2016, où ce chiffre se situait à 41 %. La hausse est estimée à 12 points par rapport à 2021. Les 18-34 ans sont ceux qui ont le plus connu d'arrêts de travail (58 %), avec la progression la plus importante (+ 12 points), note l'étude. Ce sont les PME (10-49 salariés) qui connaissent le plus fort taux de croissance de l'absentéisme : + 18 points, pour se trouver quasiment à égalité avec les plus grandes entreprises (54 %).

L'étude précise les différentes causes des arrêts : ce sont notamment les maladies ordinaires (28 %), le Covid (17 %, mais en recul) et les troubles psychologiques (15 %). Ces derniers représentent le



principal motif des arrêts de longue durée (plus de 30 jours) avec un taux qui a plus que doublé au cours de ces trois dernières années, pour atteindre 32 % (contre 14 %, en 2020). Viennent ensuite les troubles musculosquelettiques (TMS), cités par 13 % des salariés. Durant les deux années précédant leur arrêt long, des signes avant-coureurs ont été ressentis par plus de 80 % des salariés : 47 % ont éprouvé une fatigue excessive et 40 % devaient faire face à une surcharge de travail. Ces deux chiffres sont en hausse de 8 points, par rapport à 2022.

DES MANAGERS SOUS PRESSION

Les managers sont particulièrement concernés par la progression de l'absentéisme au travail. Parmi eux 53 % se sont absents au moins un jour en 2023, soit 13 points supplémentaires comparativement à l'année précédente. La moitié d'entre eux se disent stressés au travail, contre 38 % pour les autres catégories de salariés. Parmi eux, 54 % déclarent éprouver « des difficultés à gérer les priorités », tandis que 55 % jugent qu'ils n'arrivent pas à concilier vie professionnelle et vie personnelle. Ces raisons amènent 13 % des managers à consulter plus souvent un psychiatre ou un psychologue, contre 7 % pour les salariés sans responsabilité managériale.

En outre, le travail hybride et le télétravail représentent une source de pression rendant leur mission plus complexe. Près de la moitié d'entre eux jugent que ces nouvelles formes de travail compliquent leurs tâches. « Ils disent notamment avoir des difficultés à détecter et à gérer les situations de vulnérabilité de leurs collaborateurs ou à répartir leur charge de travail », explique l'étude.

“ Les managers sont particulièrement concernés par la progression de l'absentéisme ”

DES SIGNES DE DÉSENGAGEMENT

Résultat de cette situation, Malakoff Humanis a observé des signes de désengagement chez les managers, 45 % d'entre eux déclarant être prêts à prendre un arrêt maladie, alors qu'ils ne sont pas souffrants, soit une hausse de 12 points par rapport aux autres salariés. Près de 36 % d'entre eux admettent qu'ils ne sont pas investis dans leur travail, contre 25 % pour les salariés sans fonctions managériales.

Pour pallier cette situation, environ 47 % des salariés affirment que leur entreprise a déployé des actions visant à prévenir leur mal-être. Alors que « les dirigeants sont plus nombreux cette année à déclarer avoir mis en place au moins un dispositif de prévention et d'accompagnement des arrêts maladie (79 %, + 14 pts par rapport à 2022) », précise le groupe.

Au cours des deux prochaines années, 27 % des dirigeants s'attendent à une augmentation des arrêts maladie. Cette tendance serait, selon eux, principalement associée à des situations de fragilité des salariés (51 %, +24 points par rapport à 2021), à la baisse de leur engagement (51 %) et, dans une moindre mesure, au vieillissement (38 %).

Côté remède, les salariés sont convaincus que le principal facteur pour prévenir l'absentéisme est l'évolution de l'organisation de travail, tandis que pour les dirigeants, il s'agit de sensibiliser et assurer la formation des salariés aux problèmes engendrés par ce phénomène. ■



2022 Très positive pour les finances

COLLECTIVITÉS • Selon le rapport annuel de la Cour des comptes sur la situation financière des collectivités territoriales, l'évolution des finances locales, qui avait déjà enregistré une nette amélioration en 2021, est restée très favorable en 2022.

Par Miren LARTIGUE

Le constat dressé par les magistrats financiers après l'examen des comptes de l'année 2022 est le même pour les trois niveaux de collectivités territoriales : le bloc communal, les départements et les régions ont à nouveau connu l'an passé, comme en 2021, une situation financière très favorable. Qu'il s'agisse de l'évolution de l'épargne, des dépenses d'investissement ou de l'endettement, tous les voyants sont au vert, même si des disparités persistent, notamment au niveau des communes et intercommunalités.

DES RECETTES TRÈS DYNAMIQUES

Du côté des recettes, les produits de fonctionnement des collectivités territoriales ont augmenté au même niveau que celui de l'inflation et à un niveau légèrement

supérieur à celui de leurs charges de fonctionnement. Ce dynamisme a notamment été tiré par les recettes fiscales et en particulier la TVA (+ 9,2 %). Autre impôt qui a largement contribué à la hausse des recettes en 2022 : les taxes sur l'achat d'un bien immobilier (ou droits de mutation à titre onéreux, DMT) qui ont atteint un record en dépassant les 20 milliards d'euros.

“ Le poids de l'endettement financier a continué de diminuer l'an passé ”

Côté dépenses, l'augmentation des charges de fonctionnement a été nourrie par l'impact de l'inflation sur les achats de biens et de services et sur les dépenses de personnel (revalorisation salariale au 1^{er} juillet 2022 et mesures en faveur de certaines catégories d'agents), ainsi que par une hausse des effectifs de fonctionnaires et, surtout, de contractuels.

Les niveaux d'épargne brute et d'épargne nette (après déduction des remboursements d'emprunts) des collectivités territoriales ont atteint des niveaux record en 2022, ce qui leur a permis de continuer à investir, même si l'inflation a grignoté une partie de ces dépenses d'investissement. Le poids de leur endettement financier a continué de diminuer l'an passé. L'exercice 2023 s'annonce toutefois plus incertain.

DES DISPARITÉS PERSISTANTES

Si la situation globale est très satisfaisante pour les trois blocs de collectivités, des disparités persistent, notamment au niveau des communes, dont 14 % ont un niveau d'épargne nette négatif, plus particulièrement en Outre-mer.

Les départements ont enregistré de hauts niveaux d'épargne brute en 2022 du fait de la dynamique de la TVA, de la baisse des dépenses de RSA, revenu de solidarité active, (liée à l'amélioration de la situation de l'emploi) et de la hausse des DMTO (lesquels devraient toutefois diminuer en 2023, du fait du fort ralentissement du marché immobilier).

Enfin, si la situation financière des régions s'est également améliorée l'an passé grâce à la TVA, c'est le seul bloc qui n'a pas encore retrouvé son niveau d'épargne brute d'avant 2019 (pré-covid).

Très critiquée par les collectivités territoriales du fait d'une perte d'autonomie, la réforme de la fiscalité locale (suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales et de la CVAE, Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises, compensée par des transferts de TVA) s'est révélée très favorable aux collectivités sur le plan financier, avec 5,6 milliards de recettes supplémentaires, l'an passé.

Mais, dans la mesure où leurs recettes fiscales sont plus volatiles qu'auparavant (TVA, DMTO) et que leur situation financière est devenue plus dépendante de la conjoncture économique, les magistrats financiers préconisent de réfléchir à un mécanisme de « lissage » des recettes des collectivités territoriales pour constituer des réserves, afin de pouvoir faire face à un retournement conjoncturel.

UNE CONTRIBUTION AU REDRESSEMENT DES FINANCES PUBLIQUES ?

Autre sujet de réflexion : la situation financière actuelle des collectivités territoriales contraste nettement avec celle de l'État, ce qui pose la question de leur éventuelle participation au redressement des finances publiques, dans la mesure où un peu plus de la moitié de leurs recettes proviennent aujourd'hui de transferts financiers de l'État. Mais revoir la mécanique de transfert de la TVA viendrait nuire à la prévisibilité de ces ressources pour les collectivités territoriales, à l'heure où un grand nombre d'entre elles doivent s'engager dans la transition écologique, ce qui nécessite des investissements.

C'est l'été : sécuriser son informatique

TECHNOLOGIES • Partir en congé ne se résume pas à fermer son PC un vendredi soir pour le rallumer trois semaines plus tard : certaines tâches devront être réalisées, afin de sécuriser les données de l'entreprise, assurer la continuité de l'activité, pendant la période estivale, et accélérer la reprise, lors de la rentrée.

Par David FEUGEY

L'été est une période de moindre activité à laquelle l'entreprise doit se préparer, y compris pour son système informatique. Chaque collaborateur pourra activer un répondeur automa-

tique sur sa messagerie électronique, afin de prévenir les clients et partenaires, avec lesquels il interagit, de ses absences. Afin de ne pas laisser des clients sans réponse, il est recommandé d'aller plus loin, par exemple en mettant en place des redirections d'e-mails. Il faut également penser à déléguer les accès nécessaires, afin qu'un collaborateur devant accéder à une information comptable ou commerciale importante puisse le faire en l'absence de la personne *ad hoc*.

Une période d'activité réduite, voire de fermeture, risque d'attirer les voleurs. Épisodes orageux, dégâts des eaux ou incendies pourraient aussi toucher vos équipements informatiques. Une sauvegarde complète de tous les serveurs et postes de travail s'impose donc avant de partir en congé. Ces sauvegardes doivent impérativement être stockées hors site. Les plans de reprise d'activité (PRA) doivent également être à jour, afin de relan-



cer rapidement la machine en cas d'incident survenu pendant cette période de relâche.

Enfin, l'été est propice au déploiement de nouveaux systèmes IT : renouvellement de matériel, installation de nouveaux logiciels, transformation du SI ou de ses applicatifs clés... Il faudra s'assurer en amont que la DSI (direction des systèmes d'information, ou les prestataires informatiques) mènera tous les tests nécessaires, afin d'éviter des dysfonctionnements ou régressions. L'entreprise devra également veiller à ce que ses collaborateurs soient préparés

à ces changements, par exemple en les informant, voire en les formant : idéalement avant leur départ en congé ; au pire dès leur retour.

SAVOIR BIEN GÉRER LA RENTRÉE

La reprise peut parfois être chaotique : les collaborateurs de l'entreprise croulent sous les demandes et doivent gérer les dossiers laissés en instance pendant leur absence. Il est impératif, tout d'abord, de garder une trace de ce qui a été mis en place pour la période estivale, afin de ne pas oublier de supprimer un répondeur automatique ou une redirection d'e-mails au retour d'un employé. Un grand classique.

Par ailleurs, les systèmes informatiques ayant été à l'arrêt pendant une période assez longue, ils n'ont pas pu effectuer leurs mises à jour, ce qui peut représenter un risque lors de leur remise en route. Au retour des congés, il faudra donc appliquer rapidement toutes les mises à jour (pilotes, systèmes d'exploitation, logiciels), poste par poste, avant de s'assurer que les outils de sécurité sont toujours fonctionnels. Au besoin, cette tâche fastidieuse pourra être confiée à la DSI ou à un prestataire informatique, qui pourront s'en charger quelques jours avant le retour des salariés au sein de l'entreprise.

La rentrée est également le moment propice pour programmer et lancer de nouveaux travaux de modernisation et de transformation IT. Certains projets vont en effet mobiliser les équipes IT (mais aussi les métiers) une grande partie de l'année à venir : par exemple, la mise en place d'un CRM (*customer relationship management*, gestion de la relation client), d'un ERP (*enterprise resource planning*), ou le passage à la VoIP (voix sur protocole internet). Si vous souhaitez déployer de nouveaux systèmes ou applications pendant l'été 2024, c'est dès la rentrée 2023 qu'il faudra lancer votre réflexion, fixer vos priorités et votre budget, définir la feuille de route de l'année, rédiger les cahiers des charges, puis lancer les appels à projets. ■



Sortir en Gironde En bref

Léognan HOMMAGE À ANDRÉ LURTON

L'appellation Pessac-Léognan rend hommage à son créateur André Lurton. Le syndicat viticole et la communauté des viticulteurs de l'appellation se sont retrouvés le 4 juillet pour l'inauguration de deux œuvres de Bruno Nouaux. Cet artiste ferronnier d'art établi à Martillac depuis 3 décennies a créé 2 totems érigés à la mémoire d'André Lurton sur l'ancien rond-point de l'Europe à la sortie de Léognan. L'appellation Pessac-Léognan regroupe aujourd'hui 70 propriétés et domaines, dont 14 grands crus classés.



Moulis CHASSE-SPLEEN DANS LA LUMIÈRE

Dans le cadre d'un été artistique en Médoc, plusieurs châteaux proposent des expositions de photos, peintures, sculptures ou street art. Parmi eux, le château Chasse-Spleen accueille durant la saison estivale l'artiste « visuo-spatial » Michel Verjux. Avec la lumière comme outil quasi exclusif, l'artiste met en scène l'espace et le découpe avec ses « éclairages ». Son œuvre s'inscrit dans le lieu qui est un élément indissociable de l'œuvre. L'exposition, d'une grande sobriété, regroupe éclairages, mais aussi petites sculptures et dessins. Cette exposition se situe entre le visible et l'invisible, le fini et l'infini, le naturel et l'artificiel. Il y convoque le langage visuel élémentaire constitué de lumières projetées, dirigées, ajustées ou focalisées. Il nous amène ainsi à franchir des seuils, à découvrir des circulations et à éprouver une palette sensorielle.

« L'Avantage de la clarté » de Michel Verjux, jusqu'au 1^{er} octobre au Centre d'Art du Château Chasse-Spleen.



© Valentin Campagne

Vertheuil SUNSKA FESTIVAL DE RETOUR

Le traditionnel SunSka Festival, est de retour pour une 26^e édition, du 4 au 6 août. Elle se déroulera au domaine de Nodris, à Vertheuil sur Médoc. Au programme, des artistes variés pour tous les goûts : 47Ter, Sound System, Mike Love, Congo Natty, ou encore Dougy & The Rezident. Et petite nouveauté : le festival accueillera « Trouve ton job », une initiative en faveur de l'emploi portée par des acteurs locaux. Parmi ces derniers : le SunSka Festival, le Parc Naturel Régional Médoc, l'Association Nationale pour l'Emploi et la Formation en Agriculture, la Mission Locale du Médoc, etc. Cette intervention prendra la forme d'un stand partagé en faveur de l'emploi consacré à la valeur du territoire. « Cette initiative a vocation à être reconduite et approfondie, il ne s'agit que des prémices d'un véritable chantier au profit du développement économique du territoire », se réjouit Fred Lachaize, directeur du SunSka Festival.

Alexandre Labruffe Wonder Landes



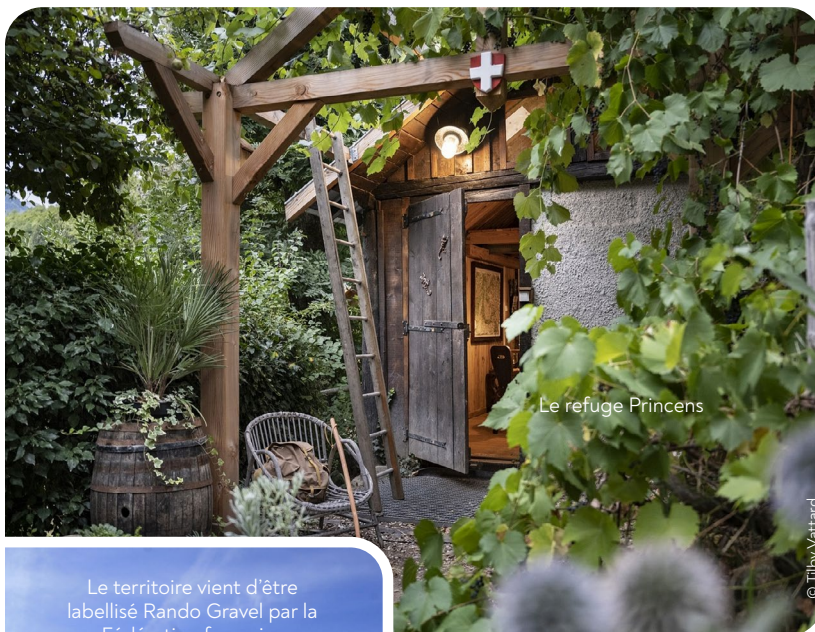
Lecture d'été WONDER LANDES

Lorsqu'il apprend l'incarcération de Pierre-Henri, son frère aîné, Alexandre Labruffe se réinstalle dans les Landes. De retour dans la forêt, il rouvre les portes de son enfance et tente de démêler les fils de son histoire familiale : « Alors que j'ai tout fait pour étouffer la forêt, l'oublier, me revoilà dans les Landes à quarante-deux ans. Retour aux sources, aux racines, aux arbres. À tout ce que j'ai toujours fui. Douce ironie du sort. » Tel est le départ de ce récit autobiographique mené à la manière d'une enquête survoltée sur ce frère énigmatique. Auquel se mêle une autre quête, celle du père lui aussi recelant des secrets enfouis, dans cette maison de Labrit livrant peu à peu des mystères. Rattrapé par ses souvenirs, harcelé par les SMS et SOS du détenu, Alexandre se débat et emprunte l'A63 qui le ramène à Bordeaux, avant de repartir vers Paris, mais d'être toujours rattrapé par la forêt landaise. Quête à la fois identitaire et familiale, bordée d'une ironie douce-amère, Wonder Landes n'est pas vraiment un roman de plage mais un récit vibrant et touchant.

SAVOIE • Saint-Jean-de-Maurienne n'est pas spontanément la première destination qui vient à l'esprit lorsqu'on veut s'échapper en vacances en Savoie Mont Blanc ! Pourtant ce territoire, qui vient d'être labellisé Rando Gravel par la Fédération française de cyclisme, gagne à être connu pour qui aime conjuguer nature et activités sportives sur fond d'histoire.

Par **Hélène VERMARE**

Saint-Jean-de-Maurienne L'éloge de la diversité



Mixer judicieusement passé industriel et viticole avec activités nature est sans aucun doute l'un des points forts de Montagnicimes, instance touristique qui réunit Saint-Jean-de-Maurienne, Albiez et un chapelet de villages authentiques alentour. Plutôt connu des cyclosportifs car situé au carrefour des grands cols alpins (Galibier, Télégraphe...), ce territoire savoyard s'affirme aujourd'hui comme une destination touristique à part entière, à même

de satisfaire les amateurs de patrimoine, de randonnées pédestres ludiques ou cyclo-touristiques pittoresques.

EN VÉLO SUR LES TRACES DE L'OPINEL

En témoigne La Route de l'Opinel, 15 km entre Saint-Jean-de-Maurienne et Albiez-Montrond dont on peut parcourir tranquillement les 13 lacets en vélo ou VAE (elle affiche quand même 900 m D+) en s'accordant au passage une petite pause pédestre au hameau de Géboulaz.

« Jacques Opinel, mon père, a créé en 1989 le musée de l'Opinel à Saint-Jean-de-Maurienne, dans un ancien atelier familial. C'est tout près d'ici, au hameau de Géboulaz, que Joseph, le frère de mon arrière-grand-père, a mis au point son couteau de poche en 1890 », explique Maxime Opinel, directeur du musée. Comme les visiteurs souhaitent découvrir aussi les lieux de naissance du couteau, l'idée de les mettre en valeur a fait son chemin. « Nous avons ainsi tracé un vrai parcours, qui n'est en rien une réplique du musée, plutôt une alternative à vivre en extérieur. »

Le musée est seulement le point de départ de l'itinéraire qui s'est étoffé au fil des ans. Au tout premier atelier, à la maison de Joseph et à la toute première usine de fabrication sont venues s'ajouter des répliques artistiques du célèbre canif comme ce modèle géant, planté au cœur du beau skate-parc de Saint-Jean-de-Maurienne. Des lieux de vie de la famille et des habitants de cette vallée pauvre de l'Arvan, comme la chapelle Saint-Grat ou le four à pain, sont également venus enrichir cette route. Chacune des haltes étant dûment documentée.

EN GRAVEL À L'ASSAUT DES GRANDS COLS

Un itinéraire que l'on peut bien sûr aussi parcourir en gravel, ce deux-roues synthèse entre vélo-

route, vélo-voyage et vélo-tout chemin. Le territoire vient par ailleurs d'être labellisé Rando Gravel par la Fédération française de cyclisme cet été. Une première ! De sport de niche, cette discipline monte en puissance. Elle est devenue l'expression d'une sorte de renouveau du vélo-liberté, avec un vaste champ des possibles. « Le gravel permet d'offrir des itinéraires « bis » pour rejoindre nos plus beaux cols (Mollard, Confrérie, le Chaussy, Madeleine, Croix de Fer...) et parcourir le pied des Aiguilles d'Arves en dehors des routes surfréquentées d'été. On emprunte des itinéraires exceptionnels, où l'on peut s'ouvrir à la rencontre et découvrir, avec humilité, le patrimoine naturel et historique confidentiel », résume le directeur de Montagnicimes, Pascal Favier.

Dix itinéraires de tous niveaux ont notamment été imaginés au départ de Saint-Jean-de-Maurienne et d'Albiez et sont dûment détaillés dans un topoguide disponible à l'office de tourisme ou sur Internet.

À PIED DANS LES PAS DES ARDOISIERS...

Si Opinel est mondialement connu, il n'en est pas de même de la tradition ardoisière du territoire. Or cet or noir a largement contribué à l'essor de la vallée de la Maurienne aux XIX^e et XX^e siècles. Pour s'immerger dans ce passé, rien de tel que la balade tranquille des ardoisiers. Au départ de

Saint-Julien-Mont-Denis et sur 2,9 km, elle retrace l'histoire de ces ouvriers, traverse plusieurs sites emblématiques témoignant de leur dur labeur. Et propose divers aménagements explicatifs et ludiques. Depuis cet été, le parcours est même scénarisé, avec la complicité de la vache Beaugnie, pour séduire les enfants.

... OU AU CŒUR DU VIGNOBLE

Quant au vignoble de Maurienne, il a lui aussi eu son heure de gloire autour de Saint-Jean jusqu'au début du XX^e siècle. « Cette notoriété s'appuyait essentiellement sur un cépage local, le persan ou princens, qui produisait un très bon vin comparable aux grands crus de Bourgogne », explique Julien-Gabriel Perbellini. Lui est né ici. Il se souvient que, gamin, son grand-père aimait l'emmener jusqu'à la chapelle Bonne-Nouvelle (XVII^e siècle), par un petit chemin ponctué d'oratoires qui serpente au milieu des vignes. Un chemin toujours bien tracé au départ de Saint-Jean et qu'il fait bon parcourir (compter une heure aller-retour) pour admirer aussi la vue sur les nombreux sommets alentour...

Une vraie madeleine de Proust pour ce Saint-Jeannais qui vient de réaliser son rêve d'enfant : créer, au pied de ce site, « Le refuge de Princens », un mini-gîte joliment aménagé dans une petite maison de vignes, en préservant l'esprit du lieu. ■

POUR EN SAVOIR + :

- montagnicimes.com

- Application 3D Pays des Aiguilles d'Arves

- Attitude Maurienne : conscient que les touristes deviennent des acteurs de la destination, Montagnicimes lance cet été Attitude Maurienne, une charte du visiteur qui s'appuie sur quatre engagements : prendre soin de l'environnement, découvrir avec humilité, s'ouvrir à la rencontre et savourer les richesses locales, une autre façon de « nourrir » son voyage.

Un magazine, disponible en ligne, présente cet esprit du voyage au pays des aiguilles d'Arves ; activités, portraits et autres spots incontournables à l'appui.

Le fabuleux destin de la Winery Renault

REPORTAGE • Créée en 1864, la Winery Renault est l'une des plus anciennes et emblématiques propriétés viticoles des États-Unis. Sis à Egg Harbor City dans le New Jersey, le domaine organisait son « Wine and Food Festival » au même moment que Bordeaux fête le Vin le 24 juin dernier ! Une évasion insolite chic !

Par Vincent ROUSSET

Ce week-end des 24 et 25 juin derniers, Bordeaux n'était pas l'unique « place to be » pour la dégustation de vins. Moins connue de par le monde mais reconnue et emblématique des États-Unis d'Amérique, la Winery Renault organisait aussi sa fête du vin : le « Wine and Food Festival ». À 3 heures de New York, au fin fond du New Jersey, sur la commune d'Egg Harbor City (ça ne s'invente pas !), le grand public a afflué dès le samedi pour déguster les vins de cette propriété historique. Sans doute moins feutrée qu'à Bordeaux, l'ambiance y est simple et conviviale en lisière du vignoble. Et en même temps rock : dès la fin de la matinée, entre les dégustations et le déjeuner qui se prépare dans le gigantesque restaurant de la propriété, le groupe Cheers the Band qui entame un set live avec tous les tubes anglo-saxons universels, américains first évidemment : *Levitating*, *Sweet Dreams*, *I Love Rock And Roll*, *Uptown Funk*...

Et cela invite naturellement le public à danser et à boire... les vins de la Winery Renault allant du sauvignon blanc au merlot blanc en passant par le champagne ?! « Nos champagnes et nos vins fins sont produits en continu depuis 1864 et nous faisons partie des quelques établissements viticoles des États-Unis qui ont le privilège d'étiqueter notre vin mousseux comme Champagne », annonce d'emblée le jeune maître des lieux Brian Bobak, propriétaire avec sa sœur et son beau-frère de ce vaste vignoble.

LA CONQUÊTE DE L'OUEST DE LOUIS RENAULT

Mais ne laissons pas planer le doute plus longtemps. Le nom de la Winery Renault n'a rien à voir avec la célèbre marque de véhicules automobiles ! L'origine de ce vignoble s'explique par le destin singulier d'un personnage énigmatique et pionnier, Louis-Nicholas Renault. Au moment où le phylloxera fait son apparition en France dans les années 1860, ce vigneron d'origine champenoise quitta sa ville natale de Mareuil-sur-Ay pour mettre les voiles direction d'abord la Californie. Il y mena sa conquête, un peu à la manière des explorateurs Lewis and Clark 60 ans avant lui, mais son expérience agraire californienne tourna court. L'énigme précisément, c'est comment ce Français aventurier débarqua à Egg Harbor City, un territoire vierge du New Jersey non loin d'Atlantic City, son *boardwalk* et ses vastes plages océaniques. Il créa la Winery en 1864 poussé par les conditions favorables de ce sol limoneux du New Jersey et de son potentiel.

RENAULT ET SES VINS

Les plus improbables et emblématiques sont sans conteste les Champagnes : le Pink Champagne (un champagne rosé équilibré en bouche offrant des notes fruitées tout en restant sec au final), le Blueberry Champagne (champagne demi-sec aux arômes de myrtille) ou encore l'American Reserve Champagne (champagne brut classique aux arômes de zeste de citron).



© Renault Winery

D'AL CAPONE À KENNEDY

La détermination passionnée de Renault et son rêve de produire du champagne et des vins fins prestigieux en Amérique ont valu à sa nouvelle ville d'adoption le nom de « Wine City ». À sa mort, c'est une famille proche, les D'Agostino qui ont continué à produire le célèbre vin de Renault. Même à l'époque de la Prohibition, le gouvernement a autorisé la propriété à produire à la fois des vins et tonic Renault à des fins religieuses et médicinales. Une photographie montre Al Capone venu au domaine dans les années 30. Et dans des moments officiels et autres inaugurations, John Fitzgerald Kennedy portait un toast avec du Champagne Renault !

INSPIRATION FRANÇAISE

Tout au long des années 80, 90 et au début des années 2000, la Winery a connu divers propriétaires, se développant pour inclure un resort hôtel de 50 chambres, un restaurant italien et un terrain de golf d'envergure nationale à proximité des vignes (*vineyard*) sans oublier plusieurs grandes piscines. Depuis 2018, la propriété appartient à Vivamee Hospitality, un fonds d'investissement dirigé par Josh et Melanie Mc Callen et sœur de Brian Bobak. Ce dernier a initié un processus de revitalisation et développement de la propriété. « Nous avons voulu créer un lieu d'amour et de joie inspiré par l'héritage de Louis Renault et aboutissant à une magnifique station d'inspiration française », affirme Brian Bobak qui s'est déclaré enthousiaste à l'idée de visiter la Cité du Vin à Bordeaux. Bordeaux-États-Unis : les liens du passé vinicole sont toujours omniprésents ! ■



BRIAN BOBAK
directeur de la Winery Renault

VINI & CULTURE

© Vincent ROUSSET - Sébastien LOUIS SAINT - CONCEPTION EVENTS

Juniors

UN TEEN-MOVIE
À LA FRANÇAISE



Jordan, quatorze ans, s'ennuie ferme dans son petit village éloigné de tout. Sa mère, Véronique, débordée par son travail d'infirmière, n'est guère présente. Pour s'évader, il passe ses journées devant ses jeux vidéos avec son meilleur – et seul, en réalité – ami Patrick. Lorsque leur console rend son dernier soupir, ils ont l'idée saugrenue de lancer une cagnotte en ligne pour gagner juste ce qu'il faut pour s'en payer une nouvelle. Ils vont faire croire que Jordan, qui s'est complètement rasé les cheveux pour corriger une tentative ratée de coupe maison, est atteint d'un cancer en phase quasi terminale. Leur gentille magouille va dépasser de très loin leurs espérances et se faire remarquer dans leur collège. La soudaine notoriété très mal acquise de Jordan va mettre en danger l'amitié des deux garçons... Est-il raisonnable de se faire passer pour un cancéreux pour remplacer sa PS5 moribonde ? Réponse avec cet excellent teen movie français qui sera une des meilleures opportunités de rire aux éclats cet été ! Avec cette comédie pourtant très hexagonale, Hugo Thomas s'approprie avec une inventivité réjouissante les codes d'un genre qu'on pensait réservé au cinéma américain. Il fait preuve d'une même virtuosité dans les dialogues et les situations improbables parfois, savoureuses souvent.

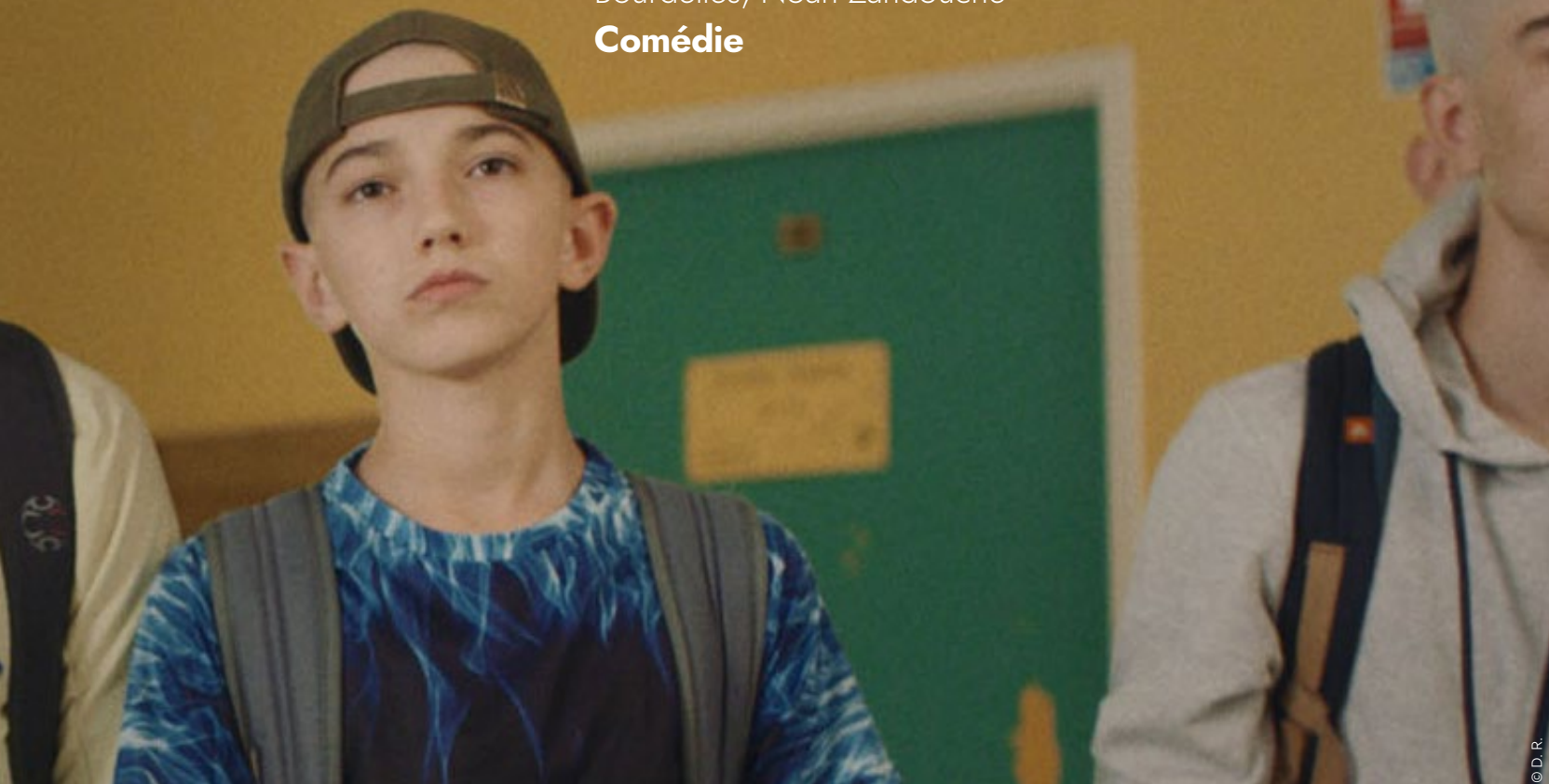
« Le projet initial était de réaliser un pur teen movie inscrit dans la France des campagnes que je connais. Je souhaitais m'inscrire dans la tradition de ce genre et notamment des films de John Hughes, comme *Breakfast Club* ou *La Folle Journée de Ferris Bueller*, que j'adore. Ses films sont élégants et pudiques. Il joue avec les clichés et révèle des trésors de profondeur sous couvert de légèreté et de comédie. J'avais à cœur de faire rire les spectateurs, pour ensuite les surprendre avec plus de profondeur et d'émotion. J'ai longuement récolté des idées de scènes, des personnages, de quoi nourrir un univers. En faisant des recherches, j'ai découvert ce qu'était le syndrome de Münchhausen, qui consiste à simuler une maladie pour attirer l'attention. En l'appliquant à l'univers que j'avais imaginé, les scènes que j'avais fantasmées avaient enfin une raison d'exister. »

Il est aisé de se reconnaître dans le sentiment d'isolement que ces deux grands copains doivent supporter au cœur de la campagne profonde, et qui ne parviennent pas à se faire apprécier de leurs camarades. La vision des adolescents est très universelle, autant dans la capacité à s'émanciper pour affirmer son caractère que dans le risque de se comporter en mouton pour être accepté :

En salle depuis le 26 juillet

Un film de Hugo P. Thomas
Avec Vanessa Paradis, Ewan
Bourdelles, Noah Zandouche

Comédie



« Je suis profondément intrigué par ces phénomènes fascinants qui se produisent au sein des groupes, où de bonnes intentions initiales peuvent rapidement prendre une tournure sombre, créant ainsi un monstre collectif. J'ai été marqué par le roman *Sa Majesté des mouches* qui explore ce phénomène de manière poignante. Dans un autre registre, *La Guerre des boutons* aborde ce même thème. J'étais convaincu que si je devais réaliser un film sur l'adolescence, il serait essentiel d'aborder cet effet de meute qui peut malheureusement conduire à des actes de violence extrême et irrationnelle. »

On rit beaucoup en observant ces deux nigauds accumuler les mauvaises décisions et on se prend vite d'affection pour eux grâce aux très attachants Ewan Bourdelles et Noah Zandouche qui apportent ce qu'il faut d'authenticité et de bizarrerie pour nous convaincre :

« J'aime qu'on puisse questionner les motivations du personnage principal et notre empathie à son égard. C'est la raison pour laquelle je tenais à ce qu'il simule un cancer pour une nouvelle PlayStation et non pour une raison plus noble. Ewan a une chaîne YouTube sur laquelle il publie des courts-métrages et, aux essais, il s'est imposé rapidement, c'est un comédien-né. Pour Patrick, je cherchais quelqu'un d'un peu fantasque.

Noah était tellement mal à l'aise lors du casting qu'il me faisait rire. Il portait en lui une maladresse adolescente très émouvante, tout en étant parfois sûr de lui et en roulant les mécaniques. »

Vanessa Paradis ajoute beaucoup d'humanité à cette mère aimante mais pas assez présente à son goût comme à celle de son fils. Elle est la seule actrice professionnelle dans la distribution et accompagne des amateurs qui débutent à l'écran, comme ce professeur de gym aux méthodes discutables.

« Vanessa Paradis est bien plus qu'une actrice et chanteuse, c'est une icône. J'avais la certitude qu'elle saurait apporter ce statut tout en étant crédible en infirmière. On sent qu'elle n'est ni hors sol ni bourgeoise. Elle a quelque chose de simple, qui fait aussi qu'on peut se projeter en elle. Je voulais aussi des dialogues très écrits, dits par des acteurs non professionnels car j'avais envie d'entendre mon voisin, les gens que je croise au supermarché. C'est pourquoi j'ai choisi à ses côtés des acteurs non professionnels pour les rôles adultes, comme la principale jouée par une vraie directrice d'établissement pour jeunes ou ce prof de sport, incarné par Franck Ropers qui enseigne l'extrême self-défense et que j'ai repéré sur Internet ! » ■

The First Slam Dunk

Un très grand match de basket !

Okinawa, Japon. Malgré sa petite taille, Ryota est devenu un des meneurs de l'équipe de basket de Shohoku qui affronte celle de Sannah pour lui ravir le titre de championne du tournoi national inter-lycées... L'auteur, Takehiko Inoue, adapte son manga pour ce film d'animation impressionnant dans sa façon de sublimer chaque action d'un match qui se déroule en temps quasi réel et de déconstruire avec minutie les mouvements des joueurs, de leurs dribbles aux tirs réussis ou non. L'évolution permanente des écarts de points fait vivre un suspense haletant qui respecte le talent des deux équipes. Cette finale d'anthologie est interrompue par les digressions sur le passé de Ryota, avec une enfance marquée par le décès de son père puis de son frère aîné qu'il admirait et qui était considéré comme un grand espoir du basket. Ses partenaires de jeu, dont Sakuragi le chien fou et Mitsui l'ex-tourmenteur, ont aussi des personnalités singulières mises en valeur à travers des flash-backs qui ne cachent rien de leurs contradictions. Un très grand film sur le sport, mis en scène avec une énergie rare et reposant sur une variété d'émotions fortes sublimées par la bande son rock.



Rendez-vous à Tokyo

Le danseur et la conductrice

Yo est conductrice de taxi à Tokyo. Teruo était danseur et a dû se reconverter en éclairagiste de théâtre après une blessure. Leur histoire d'amour est racontée dans l'ordre chronologique inverse, de leur rupture jusqu'à leur rencontre, alors que Yo le recroise par hasard... Daigo Matsui raconte de façon originale – en se focalisant sur chaque 26 juillet qu'ils ont vécu en parallèle ou ensemble sur les sept dernières années – le passé de trentenaires (Sairi Ito à la voix rauque délicieuse et le doux Sosuke Ikematsu) qui se sont aimés avant de se séparer. Il n'y a

pas vraiment d'espoir de retrouvailles entre eux, mais l'auteur signe deux beaux portraits d'êtres qui se sont ratés malgré la sincérité de leurs sentiments. Ce récit intimiste s'attarde aussi sur la société durant la pandémie à travers la galerie des passagers bigarrés du taxi. Comme *Drive My Car* de Ryusuke Hamaguchi et *Night On Earth* de Jim Jarmusch (le film préféré de sa protagoniste) cette chronique romantique d'une grande tendresse nous rappelle le charme d'une conversation en voiture lorsqu'on est conduit par un tiers. Un film magique dans sa façon de transcender les répétitions du quotidien.



Cinéma En bref

Près de 400 personnalités ont été invitées à rejoindre l'Académie des **OSCARs**. Elles pourront voter dès la prochaine édition qui se tiendra le 10 mars 2024. Parmi elles, on trouve les chanteurs Taylor Swift et David Byrne, les acteurs Ke Huy Quan (oscarisé pour *Everything Everywhere All At Once*), Austin Butler alias Elvis ou Vicky Krieps mais aussi quelques Français (en moins grand nombre que d'autres années) dont la comédienne Noémie Merlant (*Portrait de la jeune fille en feu*), le parolier Alain Boublil (l'opéra-rock *Les Misérables*) ou le producteur de films d'animation Emmanuel-Alain Raynal (*Linda veut du poulet !*)

GUILLAUME CANET et **MÉLANIE LAURENT** seront Louis XVI et Marie-Antoinette dans *Le Déluge* de Gianluca Jodice, qui se focalisera sur les derniers mois des monarques français avant leur exécution, alors qu'ils vivent enfermés dans un vieux château.

ROBIN WRIGHT réalisera son premier film, *Bingo*, une comédie autour d'une histoire d'amour entre une sexagénaire jouée par Patricia Clarkson (vue dans la trilogie *Le Labyrinthe*) et un homme bien plus jeune. S'il s'agit de ses débuts au cinéma derrière la caméra, elle a déjà dirigé des épisodes de la série *House of Cards* dont elle était la vedette avec Kevin Spacey.

MÉLANIE LAURENT VOLEUSE DE CHOC ET DE CHARME

La comédienne-réalisatrice repasse à nouveau derrière la caméra pour *La Grande Odalisque*, l'adaptation de la bande dessinée éponyme signée par Bastien Vivès, Jérôme Mulot et Florent Ruppert qui s'étaient inspirés des héroïnes sexy de la série animée japonaise *Cat's Eyes*. L'histoire suit Carole et Alex, deux voleuses de génie, meilleures amies depuis toujours et à qui rien ne résiste. Lassées de vivre dans la clandestinité, elles

acceptent un dernier casse (le vol du tableau d'Ingres qui donne son nom au titre) et font appel à l'impétueuse Sam pour les aider, sans se douter que cette mission sera très différente de ce qu'elles attendaient. Elle apparaîtra aux côtés d'Adèle Exarchopoulos, mais aussi de Manon Bresch (la deuxième interprète du rôle de Thérèse Riva-Marc dans *Plus belle la vie*), Félix Moati, Philippe Katerine et Isabelle Adjani.

LE PIRE AVOCAT DU MONDE

Dany Boon sera un avocat malchanceux dans *Les Chèvres* de Fred Cavayé qui l'avait dirigé dans *Radin !* L'histoire se déroule en 1640. Maître Pompignac a la particularité de ne jamais avoir gagné un seul procès. Tous ses clients sont morts écartelés, empalés ou ébouillantés. Une jeune femme lui demande de défendre Roxane, onze ans, accusée à tort d'avoir tué un Maréchal de France. Il accepte, sans comprendre qu'elle est en réalité une chèvre ! Lui qui n'a jamais pu sauver un seul client ne veut pas devenir celui qui n'arrive même pas à sauver une chèvre ! Cette fois, il doit gagner, peu importe les moyens utilisés. Jérôme Commandeur sera aussi de la partie...

ABANDONNÉS AU LYCÉE !

Vingt ans après *Sideways*, Paul Giamatti retrouvera le réalisateur Alexander Payne pour *The Holdovers*. Un professeur d'histoire bourru et mal-aimé dans une école préparatoire en 1970 en Nouvelle-Angleterre n'a pas de famille et nulle part où aller pour les vacances de Noël. Il reste à l'école pour surveiller un bon élève mais très turbulent qui ne peut pas rentrer chez lui. Ils sont rejoints par la cuisinière en chef dont l'enfant a récemment disparu au Vietnam. Ces trois exclus vont former une famille improbable durant deux semaines.

DES DÉBUTS ENTRE DEUX GENRES

Marie Toscan, fille de l'actrice Nathalie Roussel (*La Gloire de mon père* et *Le Château de ma mère*) et petite-fille du producteur Daniel Toscan du Plantier et de la comédienne Marie-Christine Barrault, va faire ses grands débuts au cinéma dans le drame historique *Un jour, fille* de Jean-Claude Monod, soutenue par les plus expérimentés Yannick Renier, Isild Le Besco, André Marcon, Iris Bry, Thomas Scimeca et François Berléand. L'histoire se déroule au XVIII^e siècle. Anne devient homme en raison de son attirance pour les femmes et se marie. Il/elle vit une grande histoire d'amour avec sa nouvelle épouse jusqu'à ce que son passé le rattrape. L'histoire vraie et bouleversante d'Anne Grandjean née intersexue et de son procès retentissant...

VENTES AUX ENCHÈRES

SCP JOLY - CUTURI - WOJAS - REYNET, DYNAMIS AVOCATS

(Société d'avocats inter barreaux PARIS - BORDEAUX),
représentée par Maître Carolina CUTURI-ORTEGA,
Avocat au Barreau de BORDEAUX, demeurant 27 rue Boudet, 33000 BORDEAUX
E-mail : cco@dynamis-europe.com, Tél. : 05 57 14 46 40

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Au Tribunal Judiciaire de BORDEAUX, au Palais de Justice, salle des dites audiences
30 rue des Frères Bonie. EN UN LOT, au plus offrant et dernier enchérisseur

MAISON

sise à CABANAC-ET-VILLAGRAINS (33650) 6 bis route des Résiniers

MISE A PRIX : 130.000 EUROS

LE JEUDI 14 SEPTEMBRE 2023 À 15 HEURES

Cette vente a lieu à la requête du CREDIT FONCIER DE FRANCE, Société Anonyme au capital de 1.331.400.718,80 Euros, ayant son siège social à PARIS 13^{ème}, 182 avenue de France, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 542 029 848, agissant poursuites et diligences de son représentant légal, domicilié en cette qualité audit siège.

Ayant pour Avocat la SCP JOLY - CUTURI - WOJAS - REYNET, DYNAMIS AVOCATS, représentée par Maître Carolina CUTURI-ORTEGA, Avocat au Barreau de BORDEAUX.

UNE MAISON sise à CABANAC-ET-VILLAGRAINS (33650) 6 bis route des Résiniers
Cadastrée section D numéro 2264, lieudit «rte des Résiniers», pour une contenance de 10 ares

Elevée en simple rez-de-chaussée.

Comprenant : une entrée/cuisine, un séjour, cinq chambres, un cellier, un dégagement, une salle d'eau, des toilettes.

Garage et Jardin avec barbecue en dur.

Surface habitable : 112,83 m² environ.

Semble occupée

MISE A PRIX : 130.000 Euros (Cent-trente mille euros).

(outre les charges de l'enchère).

Consignation pour enchérir : 13.000 euros (Chèque de banque à l'ordre de la CAR-PA).

VISITES SUR PLACE :

le Jeudi 31 août 2023 de 10 Heures à 12 Heures

et le Jeudi 07 septembre 2023 de 10 Heures à 12 Heures

(Respect des règles sanitaires et port du masque recommandés).

S'adresser pour tous renseignements :

- A la SCP JOLY - CUTURI - WOJAS - REYNET, DYNAMIS AVOCATS (Société d'avocats inter barreaux PARIS - BORDEAUX), représentée par Maître Carolina CUTURI-ORTEGA, Avocat au Barreau de BORDEAUX, demeurant 27 rue Boudet, 33000 BORDEAUX E-mail : cco@dynamis-europe.com, Tél. : 05 57 14 46 40

- A Maître Paul BUISSON, SELARL BUISSON & ASSOCIES, Avocat au Barreau du Val d'Oise, demeurant à PONTOISE (95), 29 rue Pierre Butin, www.buisson-immobilier.fr - Tél : 01 34 20 15 64

Au Greffe de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BORDEAUX, où le cahier des conditions de vente peut être consulté sous la Référence Greffe 22/00089.

On ne peut porter les enchères qu'en s'adressant à l'un des Avocats postulant près le Tribunal Judiciaire de BORDEAUX.

Fait et rédigé à BORDEAUX (33), le 19 juillet 2023, par l'Avocat, Maître Carolina CUTURI-ORTEGA.

L23EJ34606

Cabinet FORZY - BOCHE-ANNIC - MICHON

Avocats à la Cour

89 Rue Judaique - B.P. 577 - 33006 Bordeaux Cédex

Tél. : 05.56.24.28.41. - Fax. : 05.56.96.27.37.

VENTE AUX ENCHERES SUR SURENCHERE

A l'audience publique des criées du Tribunal Judiciaire de Bordeaux,
siégeant dite ville, au Palais de Justice, Rue des Frères Bonie.

MAISON D'HABITATION AVEC GARAGE ET TERRAIN

située commune LEGE-CAP-FERET (33970), 12 Bis Allée des Gourbets
(section LE, numéro 88 pour 5 a 32)
(Cuisine, salle de bains, séjour, 2 chambres, toilettes et garage)

MISE A PRIX : 419.100 €

**AUDIENCE DU JEUDI 7 SEPTEMBRE 2023
À 15 HEURES**

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du juge de l'exécution, service des ventes du Tribunal Judiciaire de Bordeaux, Rue des Frères Bonie, 4^{ème} étage (n° 23/00031), et au Cabinet de l'Avocat poursuivant

Il est précisé que les enchères ne pourront être portées que par un avocat inscrit au Barreau de Bordeaux.

VISITES : SUR PLACE

- Lundi 28 Août 2023 de 10 heures à 12 heures

L23EJ32267

SCP MAUBARET - Maître Clémence LEROY-MAUBARET, société d'Avocats
2 rue de Sèze 33000 BORDEAUX - Tél. 05 56 30 31 31 - Fax 05 56 30 31 32
kv@maubaretavocats.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

A l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Bordeaux
Palais de Justice, 30 rue des Frères Bonie 33000 BORDEAUX
RG : 23/00023

APPARTEMENT (38.95 m²) + PARKING EXTERIEUR

BASSENS (33530)

RESIDENCE HAMEAU DE BOLLEE

4-5 rue Auguste Bollée

Section AD N° 2220 - Contenance Totale : 34 a 68 ca

MISE A PRIX : 30 000 €

LE JEUDI 21 SEPTEMBRE 2023 A 15 H

• Lot n° 11 : Appartement n°104, au 1^{er} étage du Bâtiment A, comprenant : une entrée avec placard, un séjour-cuisine avec balcon, une chambre avec placard, une salle d'eau, un WC et les 277/10.000^{èmes} des parties communes générales

• Lot n° 54 : Parking extérieur et les 11/10.000^{èmes} des parties communes générales

Biens occupés par le débiteur saisi.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BORDEAUX, Service des Ventes (RG 23/00023) et au Cabinet d'Avocats poursuivant la vente sur rendez-vous.

S'adresser pour de plus amples renseignements à la SCP MAUBARET - Maître Clémence LEROY-MAUBARET (kv@maubaretavocats.com) qui, comme tout avocat inscrit au Barreau de BORDEAUX, pourra porter des enchères.

VISITES : Jeudi 31/08/2023 de 10 h à 12 h - Mardi 05/09/2023 de 14 h 30 à 16 h 30
L23EJ33360

ABR & ASSOCIES
(REDLINK NOUVELLE AQUITAINE)
SELARL d'Avocats
4 Quai Hubert Prom - 33300 BORDEAUX
TEL : 05.35.54.98.12
andre@redlink.fr

VENTE AUX ENCHERES

au TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BORDEAUX
au Palais de Justice - 30 rue des Frères Bonie

MAISON D'HABITATION

7-9 rue François Dilleman
33590 SAINT-VIVIEN-DE-MEDOC

MISE A PRIX 80.000 €

ADJUDICATION LE 14 SEPTEMBRE 2023
À 15 HEURES

A LA REQUETE DE : LA BANQUE POPULAIRE AQUITAINE CENTRE ATLANTIQUE - BPACA, société coopérative de banque à forme anonyme et capital variable, régie par les articles L. 512-2 et suivants du code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit, SIRET 75550159000680, R.C.S. BORDEAUX 755.501.590, dont le siège social se situe 10, quai des Queyries - 33072 BORDEAUX CEDEX, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domiciliés en cette qualité audit siège, ayant pour avocat l'Avocat ci-dessus désigné.

DESIGNATION : Une maison d'habitation, sise à SAINT-VIVIEN-DE-MEDOC (33590), 7-9 rue François Dilleman, cadastrée Section C n°1601 pour une contenance de 04a59ca, C n°1602 pour une contenance de 02a36ca, C n°1604 pour une contenance de 01a15ca, C n°1606 pour une contenance de 05a46ca, C n°1771 pour une contenance de 72ca et C n°1772 pour une contenance de 02a74ca

IMPORTANT : Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du juge de l'exécution - ventes- du Tribunal judiciaire de BORDEAUX RG N°23/00021. Avis rédigé par l'avocat poursuivant la vente lequel comme tous les avocats inscrits au Barreau de BORDEAUX pourra être chargé d'encherir pour toute personne solvable.

VISITES SUR PLACE :

- 17 août 2023 de 9h30 à 11h30
- 25 août 2023 de 9h30 à 11h30

L23EJ32899

ECHOS
JUDICIAIRES - GIRONDINS

ABONNEMENT

PAPIER + WEB

- 6 MOIS = 48 € TTC 1 AN = 79 € TTC 2 ANS = 59 € TTC

WEB

- 6 MOIS = 24 € TTC 1 AN = 39 € TTC 2 ANS = 119 € TTC

SOIT 26 NUMÉROS SOIT 52 NUMÉROS SOIT 104 NUMÉROS

NOM _____

PRÉNOM _____

ENTREPRISE _____

ADRESSE _____

EMAIL _____

TEL _____

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre des ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS 106 rue Fondaudège CS 71900 - 33061 BORDEAUX Cedex

CONTACT : CATHERINE DEPETRIS
ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM / 05 57 14 07 55

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE LIBOURNE (33500) 22 RUE THIERS

MAISON D'HABITATION AVEC DEPENDANCES ET PARCELLES DE VIGNES

A VAYRES (33870) ET BEYCHAC ET CAILLEAU (33750)

MISE À PRIX : 280 000€

avec possibilités de deux baisses de mise à prix de 20 000€.

LE VENDREDI 22 SEPTEMBRE 2023 À 14 H

POURSUIVANT : La SELARL HIROU, Liquidateur Judiciaire, immatriculée au RCS de LIBOURNE (530 321 355) - dont le siège social est à LIBOURNE (33500) 6-7, Bld Aristide Briand, représentée par ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège, ayant pour avocat la SELARL d'Avocats ci-dessus désignée.

DESCRIPTION - CADASTRE : A VAYRES, une propriété agricole composée d'une maison d'habitation, d'un cuvier, d'un chai et de divers hangars - Lieudit Dupuy - cadastrée section AV numéro 11 (38a 31ca). Parcelles de vignes - lieudit La Lande : Section AS n° 165 et n°167 (2ha 11ca 75ca) - n°332 (43a 94ca) - lieudit Labour : Section AR n° 16 et 17 (1ha 75a 22ca) - n° 22 (34a 36ca) - n° 26 et n°27 (47a 03ca) - n°29 (1ha 23a 85ca) - n°53 (40a 30ca) - Lieudit Mautrec : Section AP n°8 (46a 13ca) - Lieudit Coin : Section AP n° 41 (74a 50ca) et n°42 (1ha 60a 23ca) - lieudit Beneyte : Section AP n°224 (1ha 05a 64ca) - lieudit Pichon : Section AP n°210 (2ha 99a 29ca) - lieudit Pruneyron : Section AT n° 75 (4ha 03a 92ca) - Parcelles en nature de prairie - Lieudit Labour : Section AR n° 18 (11a 73ca)

BEYCHAC ET CAILLEAU : Parcelles de vignes - lieudit Jean du Gay : Section E n°1106 (2a 08ca) et n°1107 (1ha 23a 62 ca)

IMPORTANT : Cahier des conditions de la vente consultable au greffe du juge de l'exécution ou au cabinet d'avocats poursuivant la vente qui, comme tous les avocats inscrits au Barreau de LIBOURNE pourra porter les enchères

VISITES : 21/08/2023 et le 28/08/2023 de 10H à 12H.

L23EJ34257

Maître Marjorie RODRIGUEZ

membre de la SELARL RODRIGUEZ et CARTRON avocat constitué au Barreau de LIBOURNE, y demeurant 18 Rue Jules Ferry, 33500 LIBOURNE
TEL : 05.57.50.10.50, marjorie.rodriguez@avocance.fr

VENTE IMMOBILIERE AUX ENCHERES PUBLIQUES

DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE LIBOURNE
au Palais de Justice, 22 rue Thiers

LOCAL PROFESSIONNEL Atelier et bureaux parking clôturé

125 Passage des Lavandières
33240 SAINT ANDRE DE CUBZAC

MISE A PRIX : 90 000 EUROS

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE
VENDREDI 22 SEPTEMBRE 2022 A 14 HEURES

Poursuivant : La SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, société anonyme à conseil d'administration inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 552 120 222, au capital de 1 010 261 206,25 euros, et dont le siège social est situé à PARIS (75009), 29 boulevard Haussmann, venant aux droits de la BANQUE COURTOIS.

DESIGNATION :

Un local professionnel comprenant un atelier et des bureaux, grand parking dans un espace clôturé, situé 125 Passage des Lavandières, 33240 SAINT ANDRE DE CUBZAC, cadastré section AL numéros 371 et 374 pour une contenance totale de 19 ares 72 centiares.

Libre d'occupation

IMPORTANT : Le cahier des conditions de la vente peut être consulté au greffe du juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de LIBOURNE et sur le site www.cb2p-avocats.fr. Pour tout renseignement, s'adresser à Maître Louis COULAUD, Avocat poursuivant et Maître Marjorie RODRIGUEZ, Avocat poursuivant la vente laquelle comme tous les avocats inscrits au Barreau de LIBOURNE, pourra être chargée d'encherir pour toute personne solvable.

VISITES : Jeudi 31 août 2023 de 10h à 12h

Jeudi 7 septembre 2023 de 14h à 16h

RG N°22/00039

L23EJ32901

Maître David BONNAN
avocats, 133 avenue Gallieni
33500 LIBOURNE
tél. 05 57 55 22 32 - courriel : david@bonnan-avocat.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

A l'audience publiques du Tribunal Judiciaire de LIBOURNE,
siégeant dite ville, 22 rue Thiers

IMMEUBLE A USAGE D'HABITATION

sise à MONTAGNE (33570), « Clos Saint Joseph »

MISE A PRIX : 149 000 €

**L'ADJUDICATION AURA LIEU LE
VENDREDI 22 SEPTEMBRE 2023 À 14 H.**

A la requête de la **SOCIETE GENERALE**, société anonyme au capital de 1 062 354 722,50 € immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 552 120 222, dont le siège social est 29 boulevard Haussmann 75009 PARIS, représentée par ses représentants légaux domiciliés audit siège en cette qualité, vient aux droits et obligations des huit banques en France du groupe CREDIT DU NORD et notamment de la **BANQUE TARNEAUD**, en suite d'une fusion-absorption intervenue le 1^{er} janvier 2023.

DESIGNATION

Un immeuble à usage d'habitation et terrain autour sis à MONTAGNE (33570), Clos Saint Joseph, comprenant deux logements : un logement principal inoccupé et un logement situé en rez-de-jardin, actuellement loué suivant contrat de location de trois ans en date du 1^{er} mai 2016.

Le tout cadastré section AS n° 146 pour 31 a 42 ca, n° 147 pour 1 a 69 ca, lieu-dit « le Bourg de Montagne » et section AT n° 382 pour 4 a 47 ca, n° 383 pour 4 a 41 ca et n° 800 pour 15 a 05 ca, lieu-dit « le Champ d'Ambrois »,

MISE A PRIX

Les enchères s'ouvriront sur la mise à prix de :

CENT QUARANTE NEUF MILLE EUROS, ci.....149 000,00 €

BORDEAUX, le 24 juillet 2023

Signé : Maître David BONNAN

S'adresser pour de plus amples renseignements à Maître David BONNAN, avocat poursuivant, lequel, comme tous les autres avocats au Barreau de LIBOURNE, pourra être chargé d'enchérir pour toutes personnes solvables.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du Tribunal Judiciaire de LIBOURNE, service civil, spécialisé Juge de l'exécution, 22 rue Thiers (réf. 22/00043), au cabinet de Maître BONNAN ainsi que sur le site www.avocat-ducos-ader.fr.

visites les 7 et 11 septembre 2023 de 10 heures à 12 heures

L23EJ32385



ABR & ASSOCIES
(REDLINK NOUVELLE AQUITAINE)
SELARL d'Avocats
4 Quai Hubert Prom - 33300 BORDEAUX
TEL : 05.35.54.98.12
andre@redlink.fr

VENTE AUX ENCHERES

au TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BORDEAUX
au Palais de Justice - 30 rue des Frères Bonie

UN BIEN IMMOBILIER

69 B avenue de Paris 33620 CAVIGNAC

MISE A PRIX 15.000 €

**ADJUDICATION LE 21 SEPTEMBRE 2023
À 15 HEURES**

A LA REQUETE DE : LA BANQUE POPULAIRE AQUITAINE CENTRE ATLANTIQUE - BPACA, société coopérative de banque à forme anonyme et capital variable, régie par les articles L. 512-2 et suivants du code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit, SIRET 75550159000680, R.C.S. BORDEAUX 755.501.590, dont le siège social se situe 10, quai des Queyries - 33072 BORDEAUX CEDEX, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domiciliés en cette qualité audit siège, ayant pour avocat l'Avocat ci-dessus désigné.

DESIGNATION : Les biens immobiliers, sis à CAVIGNAC (33620), Rue de la Paix et 69 avenue de Paris, cadastrés Section AK n°87 pour une contenance de 01a98ca et AK n°191 pour une contenance de 01a68ca

IMPORTANT : Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du juge de l'exécution - ventes- du Tribunal judiciaire de BORDEAUX RG N°23/00022. Avis rédigé par l'avocat poursuivant la vente lequel comme tous les avocats inscrits au Barreau de BORDEAUX pourra être chargé d'enchérir pour toute personne solvable.

VISITES SUR PLACE :

- 23 août 2023 de 9h30 à 11h30

- 31 août 2023 de 9h30 à 11h30

L23EJ34067

APPELS D'OFFRES - AVIS D'ENQUÊTE

MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. Organisme qui passe le marché :

Syndicat des Eaux du Médoc - BP 16 - 1 bis Place René Cassin - 33340 Gaillan en Médoc

2. Mode de passation du marché :

Procédure adaptée en application du Code de la Commande Publique

3. Objet et Caractéristiques des travaux :

Commune de Bégadan - adduction d'eau potable - renouvellement de réseaux - Route de Lesparre

• La fourniture et pose de 565 ml de canalisations en FONTE DN 200.

• La fourniture et pose des robinetteries.

• La fourniture, la pose et la reprise de 18 branchements particuliers.

• L'ensemble des fournitures, travaux et prestations, y compris les essais de pression, la désinfection et le contrôle de la potabilité du réseau.

4. Obtention de dossiers :

Dossier de Consultation téléchargeable sur le profil d'acheteur du maître d'ouvrage disponible sur le site : www.marchés-securisés.fr

5. Critères de sélection des candidatures et des offres :

Les critères figurent dans le règlement de consultation téléchargeable sur le profil d'acheteur

6. Date d'envoi de l'avis à la publication :

21/07/2023

7. Date limite de remise des offres :

Vendredi 15 septembre 2023 à 12h00.

L23EJ34077

24H/24H

PUBLICATION DE VOTRE
ANNONCE LÉGALE EN LIGNE VIA
NOTRE PLATEFORME WEB :

annoncelegale.echos-judiciaires.com

WWW.ECHOS-JUDICIAIRES.COM

GIRONDE

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE TRAVAUX

• Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

SIAEPA de GRIGNOLS - LERM ET MUSSET (Gironde)

Hôtel de Ville

33690 GRIGNOLS

Tel : 05 56.65.01.23

Courriel : aepgrignols@wanadoo.fr

• Personne responsable du marché :

MONSIEUR LE PRESIDENT

• Mode passation :

PROCEDURE ADAPTEE EN APPLICATION DU CODE DE LA COMMANDE PUBLIQUE

• **Objet du Marché :**

ASSAINISSEMENT EAUX USEES

Tranche : 2013 - 30

Lot : Poste de refoulement

• Lieu d'exécution :

COMMUNE DE GRIGNOLS

• Caractéristiques principales :

Débit : 25 m³/h

H.M.T : 20 m

• Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

CELLES FIXEES AU REGLEMENT DE LA CONSULTATION

• Critères de participation :

CEUX FIXES AU REGLEMENT DE LA CONSULTATION

• Critères d'attribution :

CEUX FIXES AU REGLEMENT DE LA CONSULTATION

• Date limite de réception des offres :

28 Août 2023 - 12 Heures

• Date d'envoi du présent avis à la publication :

25 Juillet 2023

• Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

- Téléchargeable sur le profil acheteur du Maître d'Ouvrage :

<https://demat.centraledesmarches.com>

• Adresse à laquelle les OFFRES dématérialisées doivent être transmises:

Sur le profil acheteur du Maître d'Ouvrage

<https://demat.centraledesmarches.com>

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : Français

Unité monétaire utilisée : L'Euro

Validité des offres : 120 Jours

• Adresse auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus :

SIAEPA de GRIGNOLS - LERM ET MUSSET

Hôtel de Ville - 33690 GRIGNOLS

Tel : 05 56.65.01.23

Courriel : aepgrignols@wanadoo.fr

L23EJ34483

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Organisme qui passe le marché : **SIVOM D'AEP ET D'ASST DE SAINT BRICE** -
Mairie de MOURENS - 33410 MOURENS

Procédure de passation : procédure adaptée

Objet des marchés : Travaux de canalisations d'AEP et branchements

Caractéristiques des travaux :

LOT 1 : SAUVETERRE DE GUYENNE - Tranche Ferme : AEP Renouvellement de Réseau rue Saubotte. - Tranche

Optionnelle : AEP et Asst rue Ste Catherine

LOT 2 : CANTOIS - Renouvellement du réseau AEP secteur «Aux Clottes»

LOT 3 : MONTIGNAC - Renouvellement du réseau AEP secteur «Le Bourg Ouest»

Dossier de Consultation téléchargeable sur le site

<http://www.e-marchespublics.com/>

Critères de sélection des candidatures et des offres : Les critères figurent dans le règlement de consultation consultable sur le site <http://www.e-marchespublics.com/>.

Date d'envoi de l'avis à la publication : 25 Juillet 2023

Date limite de remise des offres : Mardi 29 Août 2023 à 12h00 sur la plateforme de la consultation

L23EJ34584



COMMUNE DE LACANAU

MODIFICATION N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté en date du 18 juillet 2023, le Maire de la commune de Lacanau a prononcé l'ouverture de l'enquête publique portant sur la modification n°1 du PLU de la commune de Lacanau du mercredi 16 août 2023 à 9h00 au lundi 18 septembre 2023 à 17h00.

Cette modification a pour objet de :

- Mieux encadrer la densification des tissus urbains :

• Verdissément de la ville (repérer et protéger les arbres, renforcer les espaces favorables à la nature, protéger un espace vert au sein du lotissement le Baganais),

• Encadrement des opérations de constructions de logements (mieux encadrer la réalisation des stationnements et des accès, modifier la zone UE suite à des modifications ou abandons de projets publics et permettre la réalisation de logements, ajuster les Orientations d'Aménagement et de programmation),

• Encadrement qualitatif de l'aspect extérieur des constructions (renforcer la protection du patrimoine bâti, structurer et harmoniser le paysage urbain),

• Modification des règles d'implantation des constructions.

- Supprimer, modifier, créer, des emplacements réservés,

- Ajuster des droits à bâtir dans les secteurs à constructibilité limitée,

- Corriger des erreurs matérielles et améliorer l'application du règlement.

Monsieur Bernard LESOT, magistrat financier, retraité, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal administratif de Bordeaux.

Durant toute la durée de l'enquête, sauf les jours fériés et jours de fermetures exceptionnelles, le public pourra consulter le dossier d'enquête publique sur support papier :

• à la Mairie de Lacanau (31 avenue de la Libération - 33680 LACANAU), aux heures habituelles d'ouverture, à savoir du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00 ;

• à la Mairie annexe de Lacanau « Villa Plaisance » (2, rue Jacquemin Perpère - 33680 LACANAU), du mardi au samedi de 9h00 à 12h00.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication de tout ou partie du dossier d'enquête publique dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête. Durant toute la durée de l'enquête, le public pourra également consulter le dossier d'enquête publique sur le site internet de la ville de Lacanau (<https://www.lacanau.fr>). Durant toute la durée de l'enquête, sauf les jours fériés et jours de fermetures exceptionnelles, le public pourra en outre consulter le dossier d'enquête publique sur un poste informatique au sein de l'Hôtel de Ville de Lacanau (31, avenue de la Libération - 33680 LACANAU), du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

Le public pourra adresser ses observations et propositions écrites au commissaire enquêteur durant toute la durée de l'enquête :

sur les registres ouverts à cet effet à la mairie et à la mairie annexe

« Villa Plaisance » de Lacanau ;

par voie postale au siège de l'enquête publique, à l'adresse suivante : « Monsieur le commissaire enquêteur - projet de modification n°1 du PLU de Lacanau - Mairie de Lacanau 31, avenue de la Libération - 33680 LACANAU » ;

par mail à l'adresse suivante : enquetepublique@lacanau.fr ;

sur le registre dématérialisé accessible à l'adresse suivante :

<https://www.lacanau.fr>.

Le commissaire enquêteur désigné se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations et propositions écrites et orales :

à la Mairie de Lacanau (31, avenue de la Libération - 33680 LACANAU) :

le mercredi 16 août 2023 de 9h00 à 12h00,

le mercredi 23 août 2023 de 14h00 à 17h00,

le lundi 18 septembre 2023 de 14h00 à 17h00.

à la Mairie annexe « Villa Plaisance » (2, rue Jacquemin Perpère - 33680 LACANAU) :

le mardi 5 septembre 2023 de 9h00 à 12h00.

Le rapport et les conclusions motivées seront tenus à la disposition du public à la Sous-Préfecture de Lesparre-Médoc ainsi qu'à la Mairie de Lacanau, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux au public. Le rapport et les conclusions motivées seront également consultables sur le site internet de la commune de Lacanau à l'adresse suivante : <https://www.lacanau.fr>. L'ensemble de ces documents sera consultable pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

A l'issue de l'enquête publique, le projet de modification n°1 du PLU de Lacanau, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera soumis au conseil municipal de Lacanau pour approbation.

Le Maire, Laurent PEYRONDET

Le 18/07/2023

L23EJ32985

ABONNEZ VOUS

GIRONDE

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE TRAVAUX

- Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :
SIAEPA de GRIGNOLS - LERM ET MUSSET (Gironde)
- Hôtel de Ville
33690 GRIGNOLS
Tel : 05 56.65.01.23
Courriel : aepgrignols@wanadoo.fr
- Personne responsable du marché :
MONSIEUR LE PRESIDENT
- Mode passation :
PROCEDURE ADAPTEE EN APPLICATION DU CODE DE LA COMMANDE PUBLIQUE
- **Objet du Marché :**
ASSAINISSEMENT EAUX USEES
Tranche : 2013 - 30
Lot : Canalisations
- Lieu d'exécution :
COMMUNE DE GRIGNOLS
- Caractéristiques principales :
Fourniture et pose de canalisations DN 200 mm : 235 ml
- Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :
CELLES FIXEES AU REGLEMENT DE LA CONSULTATION
- Critères de participation :
CEUX FIXES AU REGLEMENT DE LA CONSULTATION
- Critères d'attribution :
CEUX FIXES AU REGLEMENT DE LA CONSULTATION
- Date limite de réception des offres :
28 Aout 2023 - 12 Heures
- Date d'envoi du présent avis à la publication :
25 Juillet 2023
- Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :
- Téléchargeable sur le profil acheteur du Maître d'Ouvrage :
<https://demat.centraledesmarches.com>
- Adresse à laquelle les OFFRES dématérialisées doivent être transmises :
Sur le profil acheteur du Maître d'Ouvrage
<https://demat.centraledesmarches.com>
- Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : Français
- Unité monétaire utilisée : L'Euro
- Validité des offres : 120 Jours
- Adresse auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus :
SIAEPA de GRIGNOLS - LERM ET MUSSET
Hôtel de Ville - 33690 GRIGNOLS
Tel : 05 56.65.01.23
Courriel : aepgrignols@wanadoo.fr

L23EJ34414



Publication effectuée en application des articles L 141-1et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime

La Safer Nouvelle-Aquitaine se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

AP 33 20 0043 01 Parcelles de prés **SAINT-VINCENT-DE-PAUL** 1 ha 29 a 20 ca - 'Le padin': B- 120- 121 Zone A du PLU (SAINT-VINCENT-DE-PAUL)

AP 33 22 0354 01 Une parcelle en nature de terre **LES EGLISOTTES-ET-CHALAURES** 28 a 82 ca - 'Champ de bel air': ZC- 332[263][P1] Zone A du PLU (LES EGLISOTTES-ET-CHALAURES) Situation locative : Loué sur la totalité

XA 33 23 0000 01 Parcelles de vignes **QUEYRAC** 1 ha 67 a 97 ca - 'Au dez': ZH - 344 - 'L'escaoudiou': ZN- 195[3]- 197[4] **VENSAC** 1 ha 08 a 90 ca - 'A taste': ZH- 82- 83 - 'Pres des boeufs': ZH- 157 Zone A du PLU (QUEYRAC) / Zone A du PLU (VENSAC)

Les informations sur les risques auxquels ces biens seraient exposés sont disponibles sur le site : <http://www.georisques.gouv.fr/>

Les personnes intéressées devront manifester leur **candidature, au plus tard le 14/08/2023** : par écrit en précisant leurs coordonnées téléphoniques, prioritairement auprès du service départemental de la Safer Nouvelle-Aquitaine - 16, Avenue de Chavailles CS 10235 - 33525 BRUGES - Tel : 05 56 69 29 99 ou des compléments d'information peuvent être obtenus, (ou au siège de la Safer Nouvelle-Aquitaine - 16, Avenue de Chavailles - 33525 BRUGES), ou par voie dématérialisée sur le site <http://www.saferna.fr/>.

L23EJ34516

CONSTITUTIONS

Suivant acte reçu par Me Quitterie BOUNAUD, notaire à BLAYE, le 11 juillet 2023, a été constituée la société civile dénommée « **BMLD SANTE** »,

siège social : SAINT SEURIN DE CURSAC (33390), 25 route de Saint Malo.

Capital social : QUATRE-VINGTS EUROS (80,00 €), divisé en 80 parts sociales de UN EUROS (1,00 €) chacune, numérotées de 1 à 80,

Objet social : - la propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute prise de participation dans toutes sociétés immobilières et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent situés,

Durée : quatre-vingt-dix-neuf (99) ans à compter de son immatriculation au R.C.S.DE LIBOURNE.

Cessions de parts soumises à l'agrément des associés.

La gérance de la société est assurée par tous les associés.

- Monsieur Florent BOISSON, pharmacien, demeurant à CARTELEGUE (33390), 24 ter route de l'HÔPITAL.

- Madame Emmanuelle Maud Rosette MOREL, pharmacienne, demeurant à MARRANSIN (33230), 5 Le Grand Chaillat.

- Madame Carole Eugénie Claudie LANGLADE, infirmière, demeurant à FOURS (33390), 26 chemin de Lestage.

- Madame Sarah DESBROUSSES, infirmière, demeurant à SAINT TROJAN (33710), 4 bis Perogendre.

L23EJ33428

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 6 juillet 2023, il a été constitué une société à responsabilité limitée à associé unique (EURL) ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **PHYLLAE Conseil**

Objet social : conseil forestier, gestion du patrimoine forestier, estimation et ingénierie forestière

Siège social : 70 rue Bonnaous - bâtiment 4 - 33110 LE BOUSCAT

Capital : 2 000 euros

Durée : 99 ans

Gérant : M. Thomas MODORI, né le 26/07/1977 à Etampes (91) et demeurant 70 rue Bonnaous - bât 4 - 33110 LE BOUSCAT

Immatriculation au RCS de Bordeaux L23EJ33505

SOGECA BORDEAUX

68 avenue Jean Jaurès

33150 CENON

05.57.77.90.00

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à MARCHEPRIME en date du 19 juillet 2023, il a été constituée une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **TAXI WISSAL**

Siège social: 82 Avenue de la Côte d'Argent, 33380 MARCHEPRIME (Gironde).

Objet:

- L'activité de taxi ;

- Le transport spécialisé de personnes médicalisées assises;

- Le transport public routier de personnes au moyen d'un seul véhicule n'excédant pas neuf (9) places (chauffeur compris) pour les sociétés de taxis ;

- l'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous

quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe ;

- et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus spécifié ou à tout autre objet similaire ou connexe. La société peut recourir en tous lieux à tous actes ou opérations de quelque nature et importance qu'elles soient, dès lors qu'ils peuvent concourir ou faciliter la réalisation des activités visées aux alinéas qui précèdent ou qu'ils permettent de sauvegarder, directement ou indirectement, les intérêts commerciaux ou financiers de la société ou des entreprises avec lesquelles elle est en relation d'affaires.

Durée : 99 ans à compter de son

immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Capital : 500 euros

Gérance: Madame Loubna JACONO, demeurant 82 Avenue de la Côte d'Argent, 33380 MARCHEPRIME (Gironde).

Immatriculation au R.C.S de Bordeaux.

Pour avis, la représentante légale L23EJ33589

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à PESSAC du 19/07/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : **BR4**

Siège : 32 Ter Avenue du Port Aérien, 33600 PESSAC

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 10 000 euros

Objet : La prise de participation par la souscription, l'achat, la vente, l'apport de titres négociables ou non à toute société de quelque nature et activité qu'elle soit - toute opération de prestations de service en matière de gestion, d'administration d'entreprise, de conseils, que ce soit en matière comptable et financière, en matière commerciale ou en matière d'administration générale et ce au profit de toute société filiale ou alliée directement ou indirectement - l'acquisition d'immeubles et de terrains et d'exploitation de tous immeubles bâtis ou non bâti - l'entretien, la réparation, l'aménagement et l'édification de toute construction - la création, l'acquisition, la location, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tout établissement - tout acte de gestion et de disposition du patrimoine social, tout investissement et tout placement à caractère professionnel, financier ou autre, tel que notamment, la création, la location, l'achat, la vente, l'échange, la location-gérance de toutes les établissements, fonds de commerce ou d'industrie, immeuble, droits sociaux, droits mobiliers ou immobiliers et droits dans tout groupement ou associations

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : la Société AO BUSINESS, SARL au capital de 500 euros, dont le siège social est 32 Ter Avenue du Port Aérien - 33600 PESSAC, immatriculée au RCS sous le numéro 953 988 813 RCS BORDEAUX, représentée par M. Alexandre OLIVA, Gérade BORDEAUX.

POUR AVIS - Le Président L23EJ33603

ECHOS
JUDICIAIRES - GIRONDINS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BORDEAUX du 19/07/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : **WINDOW**

Siège : 7, Place Fernand Lafargue - 33000 BORDEAUX

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros

Objet : L'exploitation de tous fonds de commerce de restauration sur place, à emporter et en livraison à domicile, traiteur, hébergement de Pop-up stores.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Société DINING ROOM, SAS au capital de 1 027 000 euros, dont le siège social est

20 bis, rue Lecocq - 33000 BORDEAUX, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 879.124.121 RCS BORDEAUX, représentée par Damien MENALDO, Président.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis, la Présidente

L23EJ33671

FGK IMMOBILIER

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social :
22, rue Pasteur - TALENCE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à TALENCE du 17 juillet 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : FGK IMMOBILIER

Siège social : 22 rue Pasteur - 33400 TALENCE
Objet social : La réalisation de toutes prestations d'activité d'apporteur d'affaires, d'intermédiaire, de gestion des affaires et la mise en relation de clients, auprès de toutes entreprises quel que soit leur domaine d'intervention, des particuliers ainsi que tout organisme public.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Monsieur Guillaume FOUCHE, demeurant 22 rue Pasteur 33400 TALENCE, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX

Pour avis Le Gérant

L23EJ33686

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant à un acte sous seing privé en date du 20 juin 2023, il a été constituée une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : **MARGOUM**.

Forme : Société à responsabilité limitée (S.A.R.L.) à associé unique.

Siège Social: 24, avenue Georges Clémenceau 33150 Cenon.

Objet: La Société a pour objet:

L'exploitation de fonds de commerce de restaurants, sandwicheries, à consommer sur place ou à emporter.

Et plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques, financières, civiles ou commerciales, se rattachant à l'objet sus-indiqué ou tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser directement ou indirectement le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.

Durée: 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Capital social: 500 euros divisés en 50 parts sociales de 10 euros chacune, numérotées de 1 à 50, entièrement souscrites et libérées.

Gérant: Monsieur AISSEYNE Anis, demeurant n° 24, avenue Georges Clémenceau 33150 Cenon est nommé gérant de la société pour une durée illimitée.

La société sera immatriculée au RCS de Bordeaux.

Pour avis, la gérance.

L23EJ33737

AVIS DE CONSTITUTION
Suivant acte sous seing privé en date du 20 juillet 2023, il a été constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : CLV

Forme : société par actions simplifiée

Capital : 10 000 euros

Siège social : 120/126 quai de Bacalan - 33000 BORDEAUX

Objet social :

La société a pour objet social, en France comme à l'étranger :

- la prestation de services en stockage, entreposage, opération de copacking et préparation de commandes pour tous types de magasins et de clients industriels et commerciaux,

- le transport direct ou indirect de marchandises alimentaires ou non, toute opération de commissionnaire de transport, d'affrètement et toutes autres opérations se rapportant au transport de marchandises,

- et, d'une façon générale, toutes opérations commerciales, industrielles, immobilières, mobilières et financières se rapportant directement ou indirectement ou pouvant être utiles à cet objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Elle peut, en France et à l'étranger, créer, acquérir, exploiter ou faire exploiter toutes marques de fabrique, de commerce et de service, tous modèles et dessins, tous brevets et procédés de fabrication se rapportant à l'objet ci-dessus.

Elle peut prendre toutes participations et tous intérêts dans toutes sociétés et affaires françaises ou étrangères, quel qu'en soit l'objet.

Elle peut agir en tous pays, directement ou indirectement, pour son compte ou celui de tiers, soit seule soit en association, participation, groupement ou société, avec toutes autres personnes ou sociétés et réaliser sous quelque forme que ce soit les opérations entrant dans son objet.

Durée : jusqu'au 31 décembre 2120

Admission aux assemblées et droits de vote : chaque associé a le droit de participer aux décisions par lui-même ou par mandataire. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.

Agrément :
Sont libres :
Toute Transmission d'Actions entre associés

Toute Transmission d'Actions intervenant entre un associé et (i) une société qu'il contrôle au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce, ou (ii) une société qui contrôle l'associé au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce, ou (iii) une société qui est contrôlée au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce par une ou plusieurs personnes mentionnées en (i) et (ii) ci-dessus, ou par le cédant et une de ces personnes.

Toute autre cession est soumise à l'agrément de la collectivité des associés
Président : Thomas METIVIER demeurant 132 rue Raymond Lavigne - 33110 LE BOUSCAT

Commissaire aux Comptes : KPMG S.A. Tour Egho, 2 avenue Gambetta - 92066 Paris La Défense Cédex
Immatriculation : R.C.S. de Bordeaux
Pour avis

L23EJ33762

IMMATRICULATION

Par acte SSP en date du 20/07/2023, il a été constituée une SAS présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **SPAOS**

Capital : 1.000 €

Siège social : 20 route des Terriers 33910 ST DENIS DE PILE

Objet : Raison d'être : la société se donne pour objectif de rendre service aux avocats et leurs équipes par la création d'outils numériques modernes et faciles à utiliser.

La société a pour objet, en France et à l'étranger : édition de logiciels, conception, réalisation, hébergement, exploitation et maintenance de logiciels ; conseil, l'audit et formation dans les domaines visés ci-avant.

Président : Mme Elodie GASPARINI demeurant 20 route des Terriers 33910 ST DENIS DE PILE, élue pour une durée indéterminée

Directeur Général : M. Mathieu BACHA demeurant Résidence Plein Soleil, immeuble le mercure bât A 20000 AJACCIO

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de LIBOURNE

L23EJ33881

CONSTITUTION

Suivant acte sous-seing privé signé le 17 juillet 2023 à Bordeaux, il a été constituée la société suivante :

Forme : SARL

Dénomination sociale : KM

Siège social : 46 Bis avenue du Chemin de la Vie, 33440 AMBARES-ET-LAGRAVE
Objet social : boulangerie et pâtisserie, achat et vente de produits alimentaires divers, vente à emporter, traiteur

Capital : 1 000,00 €

Durée : 99 ans

Gérants : Monsieur Mohammed KHACHANE, 22 rue des Résédas, 33600 PESSAC, et Madame Amina EL BOUAYADI, 10 rue de l'Aubisque, 64150 MOURENX
La société sera immatriculée au RCS de Bordeaux.

Pour avis

L23EJ33889

MAM Doudou et Compagnie

Au terme d'un acte reçu par Me Julien LATOUR, notaire à ST ANDRE DE CUBZAC, le 12/07/2023, il a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI MAM Doudou et Compagnie
Siège social : ST-SAVIN (33920), 467 route de Civrac.

Objet social : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe

ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Durée : 99 années

Capital social : CENT EUROS (100,00 EUR).

Gérance : Mme Lola PEYRAUD, épouse de Mr Johan GRUNIG, demeurant à CEZAC (33620) 20 lotissement L'Enclos des Vignes. Et Melle Laura Audrey BERNHARD, demeurant à ST-ANDRE-DE-CUBZAC (33240) 12 passage des 4 Vents.
Immatriculation : RCS de LIBOURNE.
Pour avis

Le notaire.

L23EJ33959

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Pessac du 20 juillet 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : MOKA DISTRIBUTION

Siège : 44, rue Albert Laurenson, 33600 PESSAC

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 10 000 euros

Objet : Commerce de produits animaux, nourriture, accessoires.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Madame Stéphanie CHAGNAUD, demeurant 44, rue Albert Laurenson, 33600 PESSAC

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

L23EJ33972

Avis est donné de la constitution d'une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : **F33C**

Forme : SAS

Capital social : 1 000 €

Siège social : 13 Allée des Corsaires - 33470 GUJAN MESTRAS

Objet social : L'achat, la vente la création, l'exploitation, le développement, la location-gérance de tout fonds de commerce de location de matériel destiné au transport aérien sans pilote, terrestre ou maritime.

Président : Bruno FERRY, demeurant 43 Chemin du Tour de l'Etang - 13800 ISTRES.

Directeur Général : Philippe BORGHINI, demeurant 13 Allée des Corsaires - 33470 GUJAN MESTRAS

Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions d'actions.

Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

L23EJ34011

ABONNEZ VOUS

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 10 juillet 2023, à SAINT ESTEPHE.

Dénomination : **TOKOGINE.**

Forme : Société par actions simplifiée.

Siège social : 5 Rue du commerce, 33180 St Estephe.

Objet : Restauration, vente à emporter. Chambre d'hôtes.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 5000 euros divisé en 5000 actions de 1 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.

Cession d'actions et agrément : La cession d'actions à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à un agrément préalable de la société. Cet agrément est de la compétence de la collectivité des associés.

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote :

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Tout actionnaire peut participer aux assemblées : chaque action donne droit à une voix.

Ont été nommés :

Président : Monsieur Shiwu YOU 5 Rue du commerce 33180 St Estephe.

La société sera immatriculée au RCS de Bordeaux.

Pour avis.

L23EJ34088



Groupes CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BORDEAUX du 24/07/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : MEYZIEU INVEST
Siège : 21-35 rue de l'Ecole Normale, 33200 BORDEAUX

Durée : 99 ans
Capital : 1 000 euros

Objet : La gestion de programmes de promotion immobilière, recherche foncière, montage d'opérations et suivi des travaux, financement et commercialisation ; L'activité de lotisseur, achat et revente de tous biens immobiliers tels que terrains, immeubles, etc. et plus généralement toutes activités de marchand de biens. L'assistance à la gestion d'un projet de promotion immobilière.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : IDEAL GROUPE , RCS BORDEAUX 532 657 491,

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

L23EJ34184

**POUR RECEVOIR
LE SERVICE RÉGULIER DE NOTRE JOURNAL**

ABONNEZ-VOUS !



AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 19 juillet 2023, à LESPARRÉ MEDOC.

Dénomination : **TAXI FAUSTA.**

Forme : EURL.

Siège social : 16 LOT LE CLOS DE LES-CASSOT, 33340 Lesparre Médoc.

Objet : Transports de voyageurs par taxis.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 1500 euros

Gérant : Monsieur FAUSTA JEAN-BAPTISTE, demeurant 16 LOT DE LESCAS-SOT, 33340 Lesparre Médoc

La société sera immatriculée au RCS de Bordeaux.

Pour avis.

L23EJ34189



DONOVIE

Société par actions simplifiée au capital de 97 500 euros

Siège social : 94 avenue de la libération Charles de Gaulle 33110 LE BOUSCAT

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LE BOUSCAT du 21/07/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée à associé unique

Dénomination : DONOVIE
Siège : 94 avenue de la libération Charles de Gaulle - 33110 LE BOUSCAT
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 97 500 euros
Objet : La prise de participations ou d'intérêts, directement ou indirectement, par voie d'acquisition de parts ou d'actions, souscription, apport ou autrement, dans toutes sociétés ou entreprises, commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, françaises ou étrangères, créées ou à créer ; la conservation, l'administration, la gestion, la cession ou l'apport de ces participations ainsi que de tous portefeuilles d'actions de parts, ou d'obligations ; la détermination de la politique générale du groupe constitué de la Société et de ses filiales, la définition de l'orientation stratégique des activités du groupe, et le contrôle des filiales, directes et indirectes ; et notamment en qualité de mandataire social ; la prestation, à ses filiales directes et indirectes, de tous services généraux en matière de gestion administrative, financière, fiscale, sociale, comptable, commerciale, logistique, immobilier ; la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. En cas de pluralité d'associés, la cession ou la transmission de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers, y compris le conjoint, l'ascendant, le descendant ou héritiers

d'un associé, ou au profit d'un associé est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Emmanuel TEISSEIRE, né le 30 mars 1982 à BORDEAUX (33), de nationalité française, demeurant 34 Rue Charles Monselet - 33000 BORDEAUX

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.
POUR AVIS
Le Président

L23EJ34226



AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 21 juillet 2023, à SOULAC SUR MER.

Dénomination : **BDJ TERRASSEMENT.**

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

Siège social : 2 B CHEMIN DE LARRIEU, 33590 Jau Dignac et Loirac.

Objet : TRAVAUX DE TERRASSEMENT SANS ASSINISSEMENT ET TRAVAUX DE DEMOLITION.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 1000 euros divisés en 100 actions de 10 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.

A été nommé :

Président : Monsieur DOMINIQUE BOISSON 2 B CHEMIN DE LARRIEU 33590 Jau Dignac et Loirac.

La société sera immatriculée au RCS de Bordeaux.

Pour avis.

L23EJ34288



AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Antoine MAGENDIE, Notaire associé de la SOCIÉTÉ TITULAIRE D'OFFICES NOTARIAUX, à BORDEAUX (Gironde), 23 Avenue du Jeu de Paume et à PARIS (2^{ème} arrondissement), 32 rue Etienne Marcel, le 24 juillet 2023, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement.

Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

En outre, l'article 1835 du Code civil dispose que les statuts peuvent préciser une raison d'être, constituée des principes dont la société se dote et pour le respect desquels elle entend affecter des moyens dans la réalisation de son activité.

Les fondateurs précisent que la raison d'être de la société est de favoriser des actions en commun basées sur la réalisation de l'objet social en se dotant des moyens nécessaires à leur accomplisse-

ment. Il s'agit d'assurer la pérennité de celle-ci à travers ces actions, ainsi qu'un

La dénomination sociale est : **SORALOU.**

Le siège social est fixé à : BORDEAUX (33000), rue 2, cours de Gourgues.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1 000,00 EUR).

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le gérant est Madame Touria SAAB veuve ARMAND demeurant à BORDEAUX (33000) 54, rue Frantz Despagne.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis

Le notaire.

L23EJ34289

Aux termes d'un ASSP établi à BORDEAUX en date du 21/07/2023, il a été constitué une SARL unipersonnelle présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination : EEGO Siège social : 53 rue Raymond Lavigne, 33100 BORDEAUX. Objet : L'activité de consultant informatique ; Toutes prestations de services informatiques (audit expertise, conseil, formation...) ; Le conseil pour les affaires et autres conseils de gestion. Toutes activités accessoires et complémentaires à l'objet ci-dessus. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. Capital : 1 000 €. Gérance : Richard MANIPHONH demeurant 53 rue Raymond Lavigne, 33100 BORDEAUX. Immatriculation au RCS de BORDEAUX. Pour avis, le gérant.

L23EJ34338

Aux termes d'un ASSP en date du 24/07/2023, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :

OC - RENOV'CONSTRUCTION

Siège : **OC-RC**

Objet social : Construction bâtiment et travaux public

Tout travaux de rénovation et de construction dans le domaine du bâtiment - Gros Œuvre et Second Œuvre

Pose et dépose de carrelage, peinture, installation des plaques.

Achat et vente de tout bien immobilier et mobilier.

Siège social : 41 rue du Professeur Calmette, BP 50145, 33150 CENON

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS BORDEAUX

Président : Monsieur ORUC Cemalettin, demeurant 41 rue du Professeur Calmette, BP 50145 , 33150 CENON

Admission aux assemblées et droits de votes : La Société est représentée à l'égard des tiers, dirigée et administrée par un Président, personne physique ou morale, associé unique ou non associé de la Société. Le Président personne morale est représenté par son représentant légal.

L'associé unique peut nommer un tiers à la présidence de la société.

Clause d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du président de la société.

ORUC Cemalettin

L23EJ34395

ECHOS
JUDICIAIRES - GIRONDINS

**SERVICE
ANNONCE LÉGALE**

TÉL. 05 56 52 32 13

annonces-legales@echos-judiciaires.com

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 24/07/2023, il a été institué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée

DENOMINATION : **LDE INVESTMENTS**

SIEGE SOCIAL : 26 avenue Pierre Brossolette - 33110 LE BOUSCAT

Objet social : prise de participation dans toutes sociétés et autres personnes morales de toutes formes, acquisition, exploitation et gestion de ces participations,

DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

CAPITAL : 60 000 EUROS

PRESIDENCE : Damien EDOUARD, né le 29/04/1981 à PARIS (75), demeurant 26 avenue Pierre Brossolette - 33110 LE BOUSCAT.

IMMATRICULATION : au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX (33)

Pour avis, le Président

L23EJ34398



AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 24/07/2023, est constituée la Société **OMAJ**, SAS au capital de 5.000 € dont le siège est situé 182 rue Georges Mandel 33000 BORDEAUX, qui présente les caractéristiques suivantes :

Objet : L'exploitation d'un fonds de commerce d'optique et d'audit

Durée : 70 années à compter de son immatriculation au RCS

Président : MNSJ, SARL, siège social sis 9 rue Guy Lafitte 37270 MONTLOUIS-SUR-LOIRE, RCS TOURS n°977 663 004 représentée par son gérant M. Maxime CHENOT

Directeur général : BMS INVEST, SAS, siège social sis 182 Rue Georges Mandel 33000 BORDEAUX, RCS BORDEAUX n°853 070 738, représentée par Mme Sophie JAMOIS en sa qualité de Gérante de la SARL ALBATH (RCS BORDEAUX 792 843 567), Présidente de la société BMS INVEST.

La société sera immatriculée au RCS de Bordeaux (33).

Pour avis

L23EJ34423

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Nathalie GESSEY, en date du 18 juillet 2023, à LORMONT.

Dénomination : **LA BIGEARDIERE**.

Forme : Société civile immobilière.

Siège social : 14 rue de la Bourdaine, 33980 AUDENGE.

Objet : Acquisition de tous biens mobiliers et immobiliers, administration et gestion du patrimoine social, conclusion de baux à usage d'habitation, vente des biens et droits immobiliers dont elle est propriétaire.

Durée de la société : 99 années(s).

Capital social fixe : 500 euros

Cession de parts et agrément : 1) La cession de parts sociales doit être constatée par un acte authentique.

2) Pour être opposable à la société, elle doit conformément à l'article 1690 du Code civil, lui être signifiée par acte extrajudiciaire ou être acceptée par la gérance dans l'acte authentique, le tout aux frais du cessionnaire.

3) Pour être opposable aux tiers, la cession doit faire l'objet d'une publicité qui est accomplie par dépôt au greffe du tribunal de commerce où est immatriculée la société, en annexe au Registre du commerce et des sociétés, de deux copies authentiques de l'acte de cession.

Agrément.

L'agrément est donné par la collectivité des associés

I - Domaine de l'agrément :

Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Dans tous les autres cas, un agrément est nécessaire ; il est donné par décision extraordinaire de la collectivité des associés.

Elles sont également transmises librement à titre gratuit entre vifs ou à cause de mort au profit des ayants droits des associés.

L'agrément s'impose, quelles que soient la nature des droits cédés (usufruit, nue-propriété, droits indivis...) sur les parts et la cause de la mutation, volontaire ou forcée, à titre gratuit ou à titre onéreux, et également dans les cas d'échange de parts, d'attributions effectuées par une société à l'un de ses associés et d'apports de parts sociales à toutes personnes morales, même par voie de fusion, scission ou autres opérations assimilées, le tout selon les dispositions qui suivent.

Les voix du cédant ne sont pas prises en compte pour les calculs de quorum et de majorité exigés pour la décision d'agrément.

II - Procédure d'agrément :

L'associé qui veut céder ses parts en informe la société et chacun des associés par acte d'huissier de justice, ou par lettre recommandée avec demande d'avis de réception.

En cas de recours à la lettre recommandée avec demande d'avis de réception, tous les délais ci-après visés courent à compter de la date de la remise de ladite lettre et non de la date de réception.

La demande d'agrément, à peine d'irrecevabilité, doit indiquer les prénoms, nom ou dénomination, profession, domicile et nationalité du cessionnaire proposé, le nombre de parts sociales et la nature des droits dont la cession est envisagée, le prix (ou la valeur en cas de cession à titre gratuit) de chaque part sociale, ainsi que les modalités de paiement.

La gérance doit :

- soit convoquer une assemblée dans le délai de trente jours à compter de la notification du projet de cession faite à la société, afin que l'assemblée délibère dans un délai de trente jours à compter de la date d'envoi de la convocation.

La décision de cette assemblée est ensuite notifiée par la gérance, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, au cédant et à chacun des autres associés.

- soit mettre en œuvre la consultation écrite des associés dans les conditions prévues au 4) de l'article 23 des présents statuts dans le délai de trente jours à compter de la notification du projet de cession faite à la société. La gérance est tenue d'informer les associés, en ce compris le cédant, dans le délai de quinze jours à compter du dépouillement des réponses des associés.

En cas d'inaction de la gérance dans le délai de trente jours à compter de la notification du projet de cession faite à la société, l'associé cédant ou le plus diligent des autres associés peut, sans être tenu à une mise en demeure préalable de la gérance, convoquer lui-même l'assemblée des associés dont l'ordre du jour porte exclusivement sur l'agrément du projet de cession, et qui doit être tenue dans le mois qui suit l'expiration du délai précité, tout en respectant les délais et forme de convocation fixés ci-après. La décision de cette assemblée est ensuite notifiée par la gérance ou par l'auteur de la convocation, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, au cédant et à chacun des autres associés.

Si l'agrément est refusé, les notifications qui sont faites de ce refus à chacun des autres associés doivent comporter le rappel tant des dispositions des articles 1862, 1863 et 1864 du Code civil que celles du présent article des statuts.

III - La cession agréée.

Agrément expressément accordé

L'agrément est acquis si un vote favorable a été exprimé soit à la suite d'une consultation des associés, soit par une résolution d'assemblée des associés, dans les conditions de quorum et de majorité qui sont fixées ci-dessus.

Silence des associés

A défaut de réponse des associés à la notification faite du projet de cession, si aucune offre d'achat n'est faite au cédant dans le délai de six mois à compter de la dernière des notifications du projet de cession, l'agrément à la cession est réputé acquis, à moins que les autres associés ne décident dans le même délai la dissolution anticipée de la société.

Dans ce dernier cas, le cédant peut rendre caduque cette décision en faisant connaître qu'il renonce à la cession dans le délai d'un mois à compter de ladite décision.

IV - Agrément expressément refusé

Si l'agrément est refusé, il est ouvert à chacun des coassociés du cédant, une faculté de rachat des parts à céder sauf le droit pour le cédant de conserver ses parts.

Lorsque plusieurs associés expriment leur volonté d'acquérir, ils sont réputés acquéreurs à proportion du nombre de parts qu'ils détenaient antérieurement.

Si aucun associé ne se porte acquéreur, la société peut faire acquérir les parts par un tiers désigné à l'unanimité des autres associés. La société peut également procéder au rachat des parts en vue de leur annulation.

Le nom du ou des acquéreurs proposés, associés ou tiers, ou l'offre de rachat par la société, ainsi que le prix offert sont notifiés au cédant. En cas de contestation sur le prix, celui-ci est fixé conformément aux dispositions de l'article 1843-4 du Code civil. Dans tous les cas, le cédant pourra refuser la ou les offre(s) afin de conserver ses parts. Le cédant devra notifier sa décision de refus dans un délai maximal de 30 jours à compter de la réception de l'offre qui lui a été faite.

En l'absence de refus notifié par le cédant, la réalisation de la cession doit intervenir dans les 30 jours à compter de l'expiration du délai accordé au cédant pour refuser l'offre.

Si aucune offre de rachat n'est faite au cédant dans le délai de six mois à compter de la dernière des notifications du projet de cession, l'agrément est réputé acquis, à moins que les autres associés ne décident dans le même délai la dissolution anticipée de la société.

Dans ce dernier cas, le cédant peut rendre caduque cette décision de dissolution en faisant connaître qu'il renonce à la cession dans le délai d'un mois à compter de ladite décision.

A défaut d'offre de rachat ou de décision de dissolution, la réalisation de la cession projetée par le cédant doit intervenir dans les 30 jours à compter de l'expiration du délai de 6 mois précité. A défaut de réalisation dans ce délai, une nouvelle demande d'agrément doit être présentée.

V - Agrément en cas de démembrement de la propriété de parts sociales

En cas de démembrement de propriété de parts sociales :

- la notification aux fins d'agrément devra être faite au nu-propriétaire ; le droit de vote sera exercé par le nu-propriétaire nonobstant toute disposition contraire des présents statuts ;

- la faculté de rachat appartient au nu-propriétaire.

Gérant : Monsieur Hubert BIGEARD, demeurant 20 rue Raoul Pugno, 78440 Gargenville

Gérant : Madame Florence BIGEARD, demeurant 20 rue Raoul Pugno, 78440 Gargenville

La société sera immatriculée au RCS BORDEAUX.

L23EJ34529

Avis est donné de la constitution le 25/07/2023 de la société **LDLV**, Société Civile Immobilière - CAPITAL SOCIAL : 1.000 € souscrit en numéraire - OBJET : Propriété, gestion, acquisition, entretien, réparation, réfection, rénovation, aménagement et édification de tous immeubles ; tous travaux de transformation, amélioration, installations nouvelles ; administration, mise en valeur et exploitation par bail ou autrement des biens sociaux ; consentir tout prêt ou garantie, contracter tous emprunts ; toutes opérations d'acquisition et/ou vente à titre occasionnel de tous immeubles, biens et droits immobiliers - SIEGE SOCIAL : 4, allée de Mounhomme 33380 MIOS - DUREE : 99 ans - RCS BORDEAUX

GERANT : M. Nicolas REPOUX, demeurant 4, allée de Mounhomme - 33380 MIOS.

Il est précisé que les cessions entre vifs ou par décès à d'autres personnes que les associés ne peuvent devenir définitives qu'après autorisation donnée par décision collective extraordinaire.

L23EJ34556



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupcf.com

ROLNAT
Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 182 rue Pierre Brossolette,
33230 COUSTRAS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date de COUSTRAS du 25/07/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : **ROLNAT**
Siège social : 182 rue Pierre Brossolette, 33230 COUSTRAS

Objet social : l'acquisition d'un immeuble sis à l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, la gestion de toutes opérations financières, mobilières ou immobilières du patrimoine de la société, et notamment, le consentement d'hypothèque ou de toute autre sûreté réelle sur les biens de la Société ; éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutilisés à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Madame Lilas NATOF et Monsieur Mickaël ROLLIN

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, agrément des associés représentant plus de deux tiers au moins du capital social. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de LIBOURNE.

L23EJ34604

ABONNEZ VOUS



Avis est donné de la constitution d'une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : **TOUT'LOC**
 Forme : SAS unipersonnelle
 Capital social : 35.000 €
 Siège social : 182 Route de Paris - SAINT DENIS DE PILE (33910)

Objet social : La location d'engins de travaux publics, de petits matériels et outillages, et de tout matériel pouvant être utilisé dans le domaine du bâtiment et des travaux publics.

Président : Monsieur Laurent NORIEGA demeurant 638 Bourriot Nord à PORTE-DE-BENAUZE (33760)

Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions d'actions.

Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de LIBOURNE
 L23EJ34612

Aux termes d'un ASSP en date du 25/07/2023, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **PARM**
 Objet social : L'acquisition, la gestion et, éventuellement, la cession de toutes actions, parts sociales, valeurs mobilières et plus généralement de toutes participations, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes sociétés ou groupement

Siège social : 178 bis rue Raymond Lavigne, 33110 LE BOUSCAT
 Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

Président : M. ASSERAY Pierre, demeurant 178 bis rue Raymond Lavigne, 33110 LE BOUSCAT

Admission aux assemblées et droits de votes : Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions

Clause d'agrément : La cession des actions de l'associé unique est libre

Pour avis
 Le Président
 L23EJ34645



ACTUARIEL EXPERTISE
 Société d'expertise comptable
 Conseil en création d'entreprises
 Lormont - Tél. 05 57 54 4984
 La Brède - Tél. 05 56 78 56 32
 www.actuariel-expertise.com

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution en date du 18 juillet 2023 de la Société à Responsabilité Limitée SEKU au capital de 1000 euros. Siège social : 267 Rue Truchon, Domaine de Compostelle, Bât 6B, App n°69 33140 CADAUJAC. Objet : Restauration rapide, snack. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX. Gérants : Monsieur Sergelenbaatar UUGANJARGAL, demeurant au 267 Rue Truchon, Domaine de Compostelle, Bât 6B, App n°69 33140 CADAUJAC et Madame Otgonjargal JIGJID, demeurant au 267 Rue Truchon, Domaine de Compostelle, Bât 6B, App n°69 33140 CADAUJAC, nommés pour une durée illimitée

L23EJ34657



Par acte SSP du 24/07/2023, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :
 Mr viticole
 Sigle : M.V.
 Objet social : Assurances et services à la viticulture et activités s'y rattachant
 Siège social :
 9, Rue de Condé Bureau 3 33000 Bordeaux.

Capital : 500 €
 Durée : 50 ans
 Président : M. EL MAHFOUDY Ayoub, demeurant 3/8, Rue de la Seine 59000 Lille

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé est admis aux assemblées

Clause d'agrément : Chaque action donne droit à une voix
 Immatriculation au RCS de Bordeaux
 L23EJ34701

Aux termes d'un ASSP en date du 25/07/2023, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : AUDIBERT TRANSACTION

Objet social : Le conseil pour les affaires et la gestion. La formation, l'audit et l'évaluation. L'analyse financière et l'accompagnement dans les cessions et acquisitions des entreprises., Et à titre occasionnel, les opérations d'achat, de vente, de location d'objets mobiliers neufs ou d'occasion, de toutes natures et notamment les bateaux, aéronaves, voitures, tableaux et vins.

Siège social : 21 avenue Carnot, 33200 BORDEAUX

Capital : 1 000 €
 Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

Gérance : M. AUDIBERT Adrien, demeurant 14 rue Guillaume Boué, 33400 TALENCE

Pour avis
 le gérant
 L23EJ34702



AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 30/06/23, il a été constitué, sous la condition suspensive de son inscription au Tableau de l'Ordre des Vétérinaires, une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **SPFPL DE VETERINAIRES VET'S**

Forme : société de participations financières de profession libérale de vétérinaires sous la forme d'une SAS.

Siège social : 7 chemin des Rouberts 33380 MIOS.

Objet : la prise de participation dans des sociétés ayant pour objet l'exercice de la profession de vétérinaires par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, d'achat et la gestion de celles-ci.

Durée de la société : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.

Date de clôture de l'exercice social : 30 septembre

Capital social fixe : 111.034 euros divisé en 1111.034 actions de 1 euro chacune par voie d'apport en nature et d'apport en numéraire.

Cession de parts et agrément : toutes les cessions doivent être agréées à la majorité des voix des associés.

Président : M. Maxime WAUDOIT, demeurant 7 chemin des rouverts 33380 MIOS

Directeur Général : M. Raphael LAGARDE, demeurant 60 av de camps 33470 LE TEICH.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.
 L23EJ34721



23 rue Lafayette
 31000 TOULOUSE

MOEFANA DIFFUSION

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 2.000 euros
 Siège social : 30, rue Youri Gagarine 31130 BEGLÈS
 En cours d'immatriculation auprès du RCS de BORDEAUX

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 18 juillet 2023 à BEGLÈS, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : MOEFANA DIFFUSION

Forme : société par actions simplifiée

Capital : 2.000 euros

Siège social : 30, rue Youri Gagarine, 31130 BEGLÈS.

Objet : l'exploitation et la commercialisation du droit à l'image et de tous droits personnels de joueurs sportifs ; la fourniture de toutes prestations de conseil, d'assistance et d'expertise dans le domaine du sport.

Durée de la société : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés, sauf les cas de prorogation ou de dissolution anticipée.

Admission aux assemblées : tout associé dès lors que ses actions sont inscrites en compte au jour de la décision collective des associés.

Exercice du droit de vote : les droits de vote attachés aux actions de la société sont proportionnels à la quotité du capital qu'elles représentent.

Condition de transmission des actions : les titres sont librement transmissibles entre associés, toute autre transmission est soumise à agrément.

Président : Monsieur Yoram FALATEA MOEFANA, demeurant 30, rue Youri Gagarine, 31130 BEGLÈS, pour une durée non limitée.

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis,

Le Président.

L23EJ34754

MODIFICATIONS



Société d'Expertise Comptable
 Andernos - Canon - Langon - Mérignac - Portets
 www.a3caudit.com

INFIRMIERES ET INFIRMIERS LANGONNAIS

SCM au capital de 6 400 euros réduit à 5 600 euros
 Siège social : Medipôle Langon 12, Avenue Lassalle du Ciron 33210 LANGON
 533 268 280 RCS BORDEAUX

MODIFICATIONS

Aux termes de délibérations en date du 30 avril 2023, l'AGE a :

- décidé de transférer le siège social de Medipôle Langon, 12, Avenue Lassalle du Ciron 33210 LANGON au 16 rue Condorcet 33210 LANGON à compter de ce jour,

et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

- autorisé le retrait d'un associé et constaté la réduction du capital social de 6 400 euros à 5 600 euros par rachat et annulation de 8 parts sociales, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention : Le capital est fixé à 6 400 euros.

Nouvelle mention : Le capital est fixé à 5 600 euros.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis
 La Gérance

L23EJ21976



L.A.P.

SARL au capital de 1 100 euros
 Siège social : 25 rue Condillac 33000 BORDEAUX
 812.016.921 RCS BORDEAUX

Le 7 juillet 2023, l'associé unique a décidé de nommer en qualité de gérante pour une durée illimitée Madame Gwladys ROBERT demeurant 14 bis route de Freyneau 33450 MONTUSSAN, en remplacement de Monsieur Bernard PERROMAT, décédé.

Pour avis - La gérance

L23EJ23369



Groupe CF
 Société d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes
 www.compagnie-fiduciaire.com
 contact@groupecf.com

STE IND. D'ETUDE ET TRAVAUX ELECTRIQUES

SAS au capital de 500 000€ porté à 462 750 euros

Siège social : Avenue Charles de Gaulle 33820 ST CIERS SUR GIRONDE 349 100 594 RCS LIBOURNE

Aux termes de l'AGEX du 26/05/2023 et du PV du Président du 13/07/2023, le capital social a été réduit de 37 250€ pour le porter à 462 750€ par voie de rachat et d'annulation de 298 actions auto-détenue par la Société au prix unitaire de 125€.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés :

Ancienne mention : Le capital social est fixé à 500 000€

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 462 750€

Pour avis

L23EJ23711

DURANTO STUDIO, SASU au capital de 1000€, 173 rue Lecocq 33000 BORDEAUX, 889 100 350 RCS BORDEAUX.

Aux termes d'une décision de l'associé unique du 01/01/2023, il résulte qu'à compter du 01/01/2023 : le siège social de la société a été transféré au 88 rue Lecocq 33000 BORDEAUX ; la Société a été transformée en SARL à associé unique, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. L'objet de la Société, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 1000€, divisé en 1000 parts sociales de 1 euro de nominal. Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention : Président : M. Jérémy BERGEAUD demeurant 34 Impasse d'Agén 33800 BORDEAUX. Nouvelle mention : Gérant : M. Jérémy BERGEAUD, demeurant 34 Impasse d'Agén 33800 BORDEAUX. Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

L23EJ27839

MULTICITES, SASU au capital de 1000€, 33 rue Lucie Aubrac - Apt 5014 - 33300 BORDEAUX, 901 614 644 RCS BORDEAUX. Aux termes d'une décision de l'associé unique du 01/06/2023, il résulte qu'à compter du 01/06/2023 : la Société a été transformée en SARL à associé unique, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. L'objet de la Société, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 1000€, divisé en 1000 parts sociales de 1 euro de nominal. Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes : Ancienne mention : Président : M. Gaël LASALLE, demeurant 33 rue Lucie Aubrac - Apt 5014 - 33300 BORDEAUX. Nouvelle mention : Gérant : M. Gaël LASALLE, demeurant 33 rue Lucie Aubrac - Apt 5014 - 33300 BORDEAUX. Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

L23EJ28925

TRACTR FR, société par actions simplifiée au capital de 1000 euros, Siège social : La Commanderie - Appt 522 - 9 rue de Moulis-Résidence 33000 BORDEAUX, 890 294 911 RCS BORDEAUX. Aux termes d'un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 1 juin 2023, il résulte que le siège social a été transféré au 19 rue Beethoven 33185 LE HAILLAN à compter du 1 juin 2023. Modification des statuts en conséquence. Mention au RCS de BORDEAUX

L23EJ30268



AROHA PISCINE ET SPA
Société par actions simplifiée
Capital de 10.000 € porté à 4.900 €
Siège social : 34 rue Jean Baptiste Charcot 33700 MERIGNAC
Transféré au 77 avenue de la République
33240 VAL DE VIRVEE
RCS 907 844 583

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'un procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 4 juillet 2023, les associés ont :

- confirmé la réduction de capital social de 5.100 € suite à l'acquisition par la Société des actions détenues par la société HOLDING O.G., initialement votée par Assemblée Générale Extraordinaire du 9 juin 2023. Le nouveau capital est donc porté à 4.900 € divisé en 4.900 actions de 1 € chacune ;

- confirmé la démission de M. Olivier GORGUES de ses fonctions de Président à compter du 4 juillet 2023. Simultanément, M. Alexandre DRUETZ, demeurant 77 avenue de la République 33240 VAL DE VIRVEE, a démissionné de ses fonctions de Directeur Général et a été nommé Président de la Société à compter du 4 juillet 2023 par l'assemblée des associés ;

- transféré le siège social du 34 rue Jean Baptiste Charcot 33700 MERIGNAC au 77 avenue de la République 33240 VAL DE VIRVEE ;

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de LIBOURNE. Pour avis, le Président.

L23EJ30494

VENET

SARL au capital de 1 000 €
Siège social : 3 rue Joseph Cugnot
33510 ANDERNOS LES BAINS
RCS de BORDEAUX n°887 495 893

L'AGE du 01/06/2023 a décidé de procéder à l'extension de l'objet social en ajoutant à l'article 2 les activités suivantes : Restauration rapide et foodtruck.

La décision sera effective à compter du 01/06/2023, l'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Le reste est sans changement.

Modification au RCS de BORDEAUX.
L23EJ30658



Société d'Expertise Comptable
Andemos - Cenon - Langon - Mérignac - Portets
www.a3ceudit.com

COMPARCOM
SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 7 RUE THEODORE BLANC,
33520 BRUGES
810 582 890 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 01/07/2023, l'associée unique a décidé de transférer le siège social 7 RUE THEODORE BLANC, 33520 BRUGES au 7 avenue Raymond Manaud - entrée B - 33520 BRUGES à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

L23EJ30674

BIN HOME
SAS au capital de 2000 €
Siège social :
7 RUE MONI 33000 Bordeaux
912 575 008 RCS de Bordeaux
L'AGE du 01/06/2023 a décidé de transférer le siège social 50 Cours Anatole France 33000 Bordeaux, à compter du 01/06/2023.

Mention au RCS de Bordeaux
L23EJ31781



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

TANE DEVELOPMENT
SASU au capital de 1 500€
Siège social : 69 Boulevard du Président Wilson 33200 BORDEAUX
812 817 450 RCS BORDEAUX

Le 11/07/2023 l'associé unique stantuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

L23EJ31812

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE CHATEAU LA MICHELIERE

Au capital de 269 400 €
Siège social : 1015 Route Pouyau - 33240 ST ROMAIN LA VIRVEE
RCS de LIBOURNE n° 480 564 079

Aux termes d'un acte le gérant a décidé à compter du 23/06/2023 de nommer en qualité de gérant Mr TOBLER Philippe, demeurant 19 route de Pouyau, 33240 CADILLAC EN FRONSADAIS en remplacement de Mr TOBLER Conrado, pour cause de décès.

Modification au RCS de LIBOURNE
Pour avis
Le Notaire

L23EJ32231

PARA BOIS

Société À Responsabilité Limitée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 3 allée des Fritillaires
33500 LES BILLAUX
953 035 185 RCS LIBOURNE

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 15 mars 2023, il a été décidé de modifier l'objet social par l'activité de vente de mobilier d'art de la table et objets en bois et

résine à compter du 15 mars 2023. En conséquence l'article 2 des statuts a été modifié. Mention sera faite au RCS de Libourne.

L23EJ32249



Société d'Avocats
33, rue Raymond Poncaré
33110 LE BOUSCAT
05 56 02 89 90

« BIOLAB 33 »
Société d'exercice libéral par actions simplifiée
au capital de 1.058.500 Euros
106 avenue Montaigne
33160 Saint Médard en Jalles
328 155 312 RCS Bordeaux.

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 27 juin 2023, il a décidé de réduire le capital social suite au rachat par la société de 87 actions d'une valeur nominale de 500€ chacune soit 43 500 € et à leur annulation. Le capital social est désormais de 1 015 000 €. Il a été pris acte de la démission de Mme Fabienne Gerson de ses fonctions de directrice générale déléguée à compter du 28 juin 2023. Il a été pris acte de la nomination en qualité de directeur général délégué de M. Pierre-Thomas Belotti demeurant 5 rue des Ayres 33000 Bordeaux à compter du 10 juillet 2023. Mention sera faite au RCS de Bordeaux. Pour avis

L23EJ32590



Cabinet M. FARGEAUD
Avocat Diplômé

ENERGIES AND CO
SAS au capital de 500 euros
En cours de transfert de siège social
831 724 547 RCS BORDEAUX

Le 19 juillet 2023, les associés ont décidé de transférer le siège social à compter du même jour du 6 Clairière du Raillon, 33640 CASTRES-GIRONDE au 4 Chemin du Moulin 33640 CASTRES-GIRONDE.

Pour Avis
La Présidence

L23EJ32744



REDUCTION DU CAPITAL SARL IROISE VIE DE LIBOURNE

Société à responsabilité limitée
au capital de 389 214,73 euros
Siège social : 26 chemin du Casse
33500 LIBOURNE
879 374 734 RCS LIBOURNE

Le 14/02/2023, l'associé unique a décidé de réduire le capital social de 389 214, 73 euros à 100 000 euros par voie de remboursement partiel de toutes les parts, sous condition suspensive d'absence d'opposition. Le délai d'opposition ouvert aux créanciers est de 20 jours à compter du dépôt au greffe et la présente publication.

Pour avis.

L23EJ32930



AVIS DE MODIFICATION

Aux termes des décisions unanimes des associés en date du 1/07/23, les associés de la **SCM L'ASTRAGALE 33**, au capital de 1000 euros sise 5 bis av. de Verdun 33610 CESTAS, RCS BORDEAUX 800335028, ont accepté la démission de Mme Elodie VALLEE de son mandat de cogérant et son remplacement à compter du même jour par M. Aurélien LHUISSIER, sis 7 av. de Villemejean 33600 PESSAC.

Pour avis,

L23EJ33258



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

COWORK AREA
Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 28 rue Robert Schuman
33130 BEGLES
840 182 463 RCS BORDEAUX

Aux termes d'un PV en date du 19/07/2023, l'AGM a décidé de transférer le siège social du 28 rue Robert Schuman, 33130 BEGLES au 292 route de toulouse, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts, nommé en qualité de cogérant Monsieur Thibaut GOTTIN, demeurant 8 Laouilley 33210 ROILLAN, pour une durée illimitée à compter de ce jour. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

L23EJ33400



SOCIETE D'EXPLOITATION DES ETABLISSEMENTS BORDEAUX COPIES

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 70 rue Camille Godard
33000 BORDEAUX
323 610 592 RCS BORDEAUX

GÉRANCE

Aux termes d'une décision en date du 01/07/2023, l'associée unique a nommé en qualité de cogérant Monsieur Luciano, Damiano, Domenico SETTE demeurant 34 rue de Tresses 33100 BORDEAUX, pour une durée de quatre (4) mois.

Pour avis

La Gérance

L23EJ33420



POUR VOTRE COMMUNICATION PUBLICITAIRE

TÉL. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com

LA PALETTE DES VINS
SARL
au capital de 100 000 euros
Siège social : 23 chemin d'Arcins - Cellule
n°2
33360 LATRESNE
889 498 861 RCS BORDEAUX

AVIS DE NON DISSOLUTION

Par AGEX du 06/06/23, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

L23EJ33439

MAISON BEY
Société à responsabilité limitée
au capital de 20 000 euros
Siège social : 52 rue Bonnefin
33000 BORDEAUX
850 681 479 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 18 juillet 2023, l'associé unique a décidé :
- de transférer le siège social du 52 rue Bonnefin 33000 BORDEAUX au 14, Chemin de la Poudrière 33700 MERIGNAC à compter du 01er juillet 2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
L23EJ33524



CHATEAU MAGDELEINE BOUHO

Société civile au capital de 33 450 €
Siège social : Château Magdeleine Bouhou
33390 CARS
RCS de LIBOURNE n°477 543 391

En date du 01/01/2023, l'associé unique a décidé à compter du 01/01/2023 de nommer en qualité de gérant SOCIETE CIVILE DU CHATEAU PUYNARD, Société civile au capital de 1 022 560 euros, ayant son siège social CHATEAU PUYNARD, 33390 BERSON, immatriculée sous le n°337728901 au RCS de LIBOURNE en remplacement de M. EAKIN Andrew, pour cause de démission.

Modification au RCS de LIBOURNE
Pour avis
la gérance

L23EJ33529

DAVID PRIMEURS

SARL au capital de 7.600 Euros
Siège Social :
1491, Route de la Garonne
33720 ILLATS
R.C.S : BORDEAUX 441 928 207

Il résulte du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 02 mai 2023 la modification dans la mention antérieurement publiée :

Ancienne mention :
- Siège social : 4 Barrouil Ouest 33720 ILLATS

Nouvelle mention :
- Siège social : 1491, Route de la Garonne, 33720 ILLATS

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

La gérance L23EJ33545



SCI MAGDELEINE BOUHO

SCI au capital de 567 075 €
Siège social : CHATEAU MAGDELEINE
BOUHO
33390 CARS
RCS de LIBOURNE n°478 040 801

En date du 01/01/2023, l'associé unique a décidé à compter du 01/01/2023 de nommer en qualité de gérant SOCIETE CIVILE DU CHATEAU PUYNARD, Société civile au capital de 1 022 560 euros, ayant son siège social CHATEAU PUYNARD, 33390 BERSON, immatriculée sous le n°337728901 au RCS de LIBOURNE en remplacement de M. EAKIN Andrew, pour cause de démission.

Modification au RCS de LIBOURNE
Pour avis
la gérance

L23EJ33561



SELARL CORENTIN BERTHELOT
SELARL de médecin au capital de 1 000 €
Siège social : 17 Rue Grateloup
33800 BORDEAUX
922 147 053 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 12 juillet 2023, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 17 Rue Grateloup, 33800 BORDEAUX au 114 Avenue d'Arès 33000 BORDEAUX, à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

L23EJ33575



SEL PHARMACIE DE PAILLET

Société d'exercice libéral
à responsabilité limitée
au capital de 272 827 euros
Siège social : 29 Avenue du Chêne Vert
33550 PAILLET
808 533 319 RCS BORDEAUX

AVIS DE TRANSFORMATION

Par décisions Extraordinaires du 10 juillet 2023 statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de Commerce, il a été décidé :

de transformer la Société en Société d'exercice libéral par Actions Simplifiée Unipersonnelle à compter du 10.07.2023 sans création d'un être moral nouveau et il a été adopté le texte des statuts qui réintégreront désormais la Société.

Sa dénomination, son objet, son siège, sa durée et date de clôture demeurent inchangés.

Le capital social reste fixé à la somme de 272.827 €.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Lors des assemblées, les associés ont la possibilité de se faire représenter par leur conjoint ou par un autre associé. Pour participer à l'assemblée, les associés doivent justifier de leur identité et de l'inscription en compte de leurs actions au jour de la décision collective.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : En cas de pluralité d'associés, les cessions à titre onéreux consenties aux associés ou aux tiers étrangers à la société ne peuvent être réalisées qu'avec le consentement de la majorité des deux-tiers des associés professionnels exploitants (article 10, alinéa 5 de la loi du 31.12.1990).

Toutefois, si le cédant est seul associé exploitant, la décision d'agrément revient à la collectivité des associés, statuant également à la majorité des deux-tiers.

Sous sa nouvelle forme de Société par Actions Simplifiée, la société est dirigée par Madame Marine SUBRA, Président, demeurant 8 rue Mathurin LANOY 33670 CREON.

Pour avis
Le Président

L23EJ33581



TAX TEAM ET CONSEILS
Société d'Avocats
Et rue du Pr Lannelongue
BP 10062
33028 Bordeaux Cedex

SURTEP - BORDEAUX - FRANCE « SBF »

Société par actions simplifiée
au capital de 3.000 Euros
Siège social :
Rue Robert Caumont
33300 Bordeaux
809.313.554 RCS Bordeaux

Par décisions du Président en date du 20 juillet 2023, il a été décidé de révoquer Madame Felismina DE FATIMA GONCALVES, de ses fonctions de Directeur Général, et Monsieur José GONCALVES, de ses fonctions de Directeur Général Délégué, à compter du 20 juillet 2023.

Mention en sera faite au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX. Pour avis,

Le Président

L23EJ33597

RAPHAEL DE SAINT ROMAIN
CONSEIL ET INVESTISSEMENT SAS au capital de 110.020 € Siège social : 7 Rue du Chai des Farines 33000 BORDEAUX RCS Bordeaux 534684261 Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 08/05/2023, il a été décidé de ne pas renouveler les mandats de mission de Mr Lecat Bernard, commissaire aux comptes titulaire, et de Mr Philippe Bedue, commissaire aux comptes suppléant, qui sont arrivés à expiration. Modification au RCS de BORDEAUX.
L23EJ33598

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

DÉNOMINATION : SNC PATISSIER.

Forme : SNC.
Capital social : 1000 euros.
Siège social :
768 Route DE SEGUINARD
33190 MONGAUZY.
951 772 268 RCS de Bordeaux.

Aux termes de l'AGE en date du 18 juillet 2023, les associés ont décidé de transférer le siège social à 9 Porte de La Réole, 33580 MONSEGUR.

Mention sera portée au RCS de Bordeaux.
L23EJ33616

OPTIMAL

Société par actions
simplifiée unipersonnelle
Au capital de 2.000 euros
Siège social : 8, Au Mas
33 710 BOURG
RCS LIBOURNE 880 814 017

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes du procès-verbal de décision d'associé unique en date du 15 janvier 2023 de la société OPTIMAL, il a été décidé de transférer le siège social de la société. Anciennement au 13 rue du Pain de Sucre 33710 BOURG, le nouveau siège social se situe désormais à l'adresse suivante : 8, Au Mas - 33 710 BOURG

Mention sera faite au RCS de LIBOURNE

L23EJ33619

SCI KABARAVIC
Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 7 rue Jacques Gérald 33110
LE BOUSCAT
530 713 494 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 20/07/2023, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 7 rue Jacques Gérald, 33110 LE BOUSCAT au 10 rue de Saint Julien 33240 CUBZAC-LES-PONTS à compter de ce jour, et de modifier en conséquence les statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce.
L23EJ33625

POUR RECEVOIR
LE SERVICE RÉGULIER DE NOTRE JOURNAL

ABONNEZ-VOUS !

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

abonnement@echos-judiciaires.com

SCI KABARAVIC
Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 7 rue Jacques G rald 33110
LE BOUSCAT
530 713 494 RCS BORDEAUX

Aux termes d'un PV en date du 20/07/2023, l'AGE a d cid  de transf rer le si ge social du 7 rue Jacques G rald, 33110 LE BOUSCAT au 10 rue de Saint Julien 33240 CUBZAC-LES-PONTS   compter de ce jour, et de modifier les statuts. La Soci t  qui est immatricul e au RCS de BORDEAUX sous le num ro 530 713 494 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de LIBOURNE. La Soci t , constitu e pour 99 ann es   compter du 02/03/2011, a pour objet social l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propri t , la mise en valeur, la transformation, la construction, l'am nagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers et un capital de 1 000  compos  uniquement d'apports en num raire.

L23EJ33627

EURL BOUE C'PRO 33
Au capital de 1.000  
RCS Bordeaux 901 708 552

Suivant d lib ration de l'Assembl e G n rale Extraordinaire en date du 20/07/2023 l'associ  unique a d cid  de transf rer le si ge social   compter du 24/07/2023.

Ancienne mention : 103 rue Dupourdieu 33800 Bordeaux.

Nouvelle mention : 620 route de Clermont 40350 Mimbase.

La soci t  sera immatricul e au RCS de Dax et radi e du RCS de Bordeaux
L23EJ33636

EQUI-VIGNOBLES

Soci t  par actions simplifi e
au capital de 170 000 euros
port    800 000 euros
Si ge social : Ch teau Sansonnet
1 Sansonnet 33330 ST EMILION
838 985 661 RCS LIBOURNE

- Du proc s-verbal de l'Assembl e G n rale Extraordinaire en date du 15 avril 2023,

- Du certificat de d p t des fonds  tabli le 17 mai 2023 par la banque LE CRE-DIT LYONNAIS,

- Du proc s-verbal des d cisions du Pr sident du 18 mai 2023 constatant la r alisation de l'augmentation de capital,

Il r sulte que le capital social a  t  augment  d'un montant de 630 000 euros par  mission de 630 actions nouvelles de num raire, et port  de 170 000 euros   800 000 euros.

En cons quence, les articles 6 et 7 des statuts a  t  modifi .

Ancienne mention :

Le capital social est fix    cent

soixante-dix mille euros (170 000 euros).

Nouvelle mention :

Le capital social est fix    huit cent mille euros (800 000 euros).

POUR AVIS

Le Pr sident

L23EJ33640

Par AGEX du 14 juillet 2023, la SAS **LA REUSSITE**, capital 1.000 euros, si ge social : 13 rue Galil e ZI la morandiere 33185 LE HAILLAN, RCS BORDEAUX 920 871 217 a pris acte de la fin du mandat du Pr sident Monsieur Slimane ZEMOUCHE   compter du 14 juillet 2023. Monsieur Ramdane DJENDER demeurant 94 bis rue de la b chade appartement 15 33000 BORDEAUX est nomm  Pr sident pour une dur e illimit e. Lors de cette AGEX il a  t  d cid  que la d nomination sociale sera d sormais : RESTAURANT DES DELICES.

L23EJ33649

SCI LES JARDINS DE THILIA

Soci t  Civile Immobili re
de Construction Vente
au capital de 1.525 euros
Si ge social :
20-24 avenue de Canteranne
33608 PESSAC CEDEX
500 364 385 RCS BORDEAUX

L'Assembl e G n rale Extraordinaire du 19 juillet 2023, statuant   l'unanimit  des associ s, a d cid  la transformation   cette date, en Soci t  en Nom Collectif.

Cette transformation entra ne la publication des mentions modificatives suivantes :

Forme

- Ancienne mention : Soci t  Civile Immobili re de Construction Vente

- Nouvelle mention : Soci t  en Nom Collectif

Associ s

- SAS PROMOTION PICHET, sise   PESSAC (33600), 20/24 av de Canteranne immatricul e au RCS de Bordeaux sous le num ro 415.235.514

- SARL PROMOBAT, sise   PESSAC (33600), 20/24 av de Canteranne immatricul e au RCS de Bordeaux sous le num ro 410 048 755.

Objet social :

La soci t  a pour objet :

• La promotion immobili re et plus particuli rement, l'acquisition d'un ensemble immobilier sis   CADILLAC (33410), Chemin le Vergey, destin  pour partie   la r alisation d'un programme de construction vente de logements,

• L'activit  de lotisseur et de marchands de biens,

• Et g n ralement, toutes op rations industrielles, commerciales, financi res, civiles, mobili res ou immobili res, pouvant se rattacher directement ou indirectement   l'objet social ou   tout objet similaire ou connexe. «

D nomination sociale :

Ancienne d nomination : SCI LES JARDINS DE THILIA

Nouvelle d nomination : LES JARDINS DE THILIA

G rance :

Nomination de la SAS PROMOTION PICHET en tant que G rant.

Pour avis.

L23EJ33731

EY Soci t  d'Avocats
EY Soci t  d'Avocats
Hangar 16 - Quai de Bacalan
CS 20052 - 33070 BORDEAUX Cedex

Aux termes d'une d lib ration de l'assembl e g n rale ordinaire en date du 30 juin 2023 de la soci t  **BAGES BAZAAR**, SARL au capital de 209.300   - Hameau de Bages - 33250 PAUILLAC - 493 151 815

EY Soci t  d'Avocats
EY Soci t  d'Avocats
Hangar 16 - Quai de Bacalan
CS 20052 - 33070 BORDEAUX Cedex

Aux termes d'une d lib ration de l'assembl e g n rale ordinaire en date du 30 juin 2023 de la soci t  **LE CAFE LAVINAL**, SARL au capital de 140.000   - Hameau de Bages - Place Desquet - 33250 PAUILLAC - 491 458 543 R.C.S. BORDEAUX, il a  t  pris acte de la nomination de Monsieur Jean-Charles CAZES, domicili  Ch teau Lynch Bages - 33250 PAUILLAC, en qualit  de G rant en remplacement de Monsieur Jean-Michel CAZES, d c d  le 28 juin 2023.

L23EJ33745

SAFER NOUVELLE AQUITAINE

Au capital social de 4 143 056   dont le si ge social est   Verneuil sur Vienne (87) Les Coreix Immatricul e au RCS de LIMOGES 096 380 373

L'assembl e g n rale extraordinaire de la SAFER NOUVELLE AQUITAINE, r unie le 22 juin 2023, a d cid  de transf rer son si ge social de Verneuil sur Vienne (87430) « les Coreix »   Bruges (33520) - 16, avenue de Chavailles,   compter du 1er juillet 2023.

L'Assembl e g n rale ordinaire du 22 juin 2023 a ratifi , suite   l' lection   la pr sidence de la SAFER, la cooptation de M. Fabien JOFFRE en qualit  d'administrateur, personne physique, d c d e par le conseil d'administration en date du 22 juin 2023.

M. Fabien JOFFRE remplace M. Patrice COUTIN   compter du 22 juin 2023 au poste de Pr sident du conseil d'administration.

L23EJ33746

CF
Compagnie
Fiduciaire
Groupe CF
Soci t  d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

KABARAVIC
Soci t  par actions simplifi e
au capital de 433 820 euros
Si ge social : 7 RUE JACQUES GERALD,
33110 LE BOUSCAT
912 615 440 RCS BORDEAUX

Aux termes d'un PV en date du 20/07/2023, l'AGE a d cid  de transf rer le si ge social du 7 RUE JACQUES GERALD, 33110 LE BOUSCAT au 10 rue de Saint Julien 33240 CUBZAC-LES-PONTS   compter de ce jour et de modifier en cons quence l'article 4 des statuts.

L23EJ33757

ECHOS
JUDICIAIRES - GIRONDINS
SERVICE
ABONNEMENT
T L. 05 57 14 07 55
abonnement@echos-judiciaires.com

KABARAVIC
Soci t  par actions simplifi e
au capital de 433 820 euros
Si ge social : 7 RUE JACQUES GERALD,
33110 LE BOUSCAT
912 615 440 RCS BORDEAUX

Aux termes d'un PV en date du 20/07/2023, l'AGE a d cid  de transf rer le si ge social du 7 RUE JACQUES GERALD, 33110 LE BOUSCAT au 10 rue de Saint Julien 33240 CUBZAC-LES-PONTS   compter de ce jour et de modifier en cons quence l'article 4 des statuts.

La Soci t , immatricul e au RCS de BORDEAUX sous le num ro 912 615 440 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation apr s du RCS de LIBOURNE.

Pr sident : M. Karl TOUSSAINT DU WAST, demeurant 10 rue de Saint Julien 33240 CUBZAC-LES-PONTS,

L23EJ33759

Etude de
Ma tre Thibault SUDRE,
Notaire
12 Place des Quinconces
33000 QUINSAAC

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE ZAKHOR

Capital : 152,45  
Si ge social :
Rue Henri Chivaley - Le Clos Jullien
33360 QUINSAAC
R.C.S. BORDEAUX : 330 064 296

Aux termes d'un acte re u par Ma tre Thibault SUDRE le 02/05/2023, les associ s ont d cid  de :

1) nommer en qualit  de co-g rante, Madame Maryse Annie PERREIN  pouse BODKIER, n e   BEGLES (33130) le 5 d cembre 1949 demeurant   PARIS 8 ME ARRONDISSEMENT (75008) , 4 avenue Hoche.

L'article 17 des statuts a  t  modifi  en cons quence.

2) proroger la dur e de la soci t  de 50 ann es suppl mentaires, ce qui porte la dur e de la soci t    90 ans   compter de son immatriculation.

L'article 5 des statuts a  t  modifi  en cons quence.

D p t sera fait au R.C.S. de BORDEAUX.

Pour avis, le notaire.

L23EJ33760

CornetVincent
S gurel
Soci t  d'Avocats
49 rue Camille Godard
33001 BORDEAUX CEDEX

Aux termes des d cisions de l'associ  unique de la SAS MAISON MARLERE, Capital : 50.000 , Si ge social : 5 rue de Cond  - CS11030 - BP152 - 33081 BORDEAUX CEDEX, RCS BORDEAUX 530 780 006, en date du 10 mai 2023, et des d cisions du pr sident en date du 11 mai 2023, il a  t  proc d    une augmentation de capital en num raire d'un montant nominal de 5.500 , portant le capital de 50.000    55.500  par cr ation de 55 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale d'une valeur nominale de 100  chacune.

Les articles 7 et 8 des statuts ont  t  modifi s en cons quence.

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Soci t s de BORDEAUX.

Pour avis,

L23EJ33766

HERNANDEZ

Société par Actions simplifiée
au capital de 30 000 euros
Siège social : Lieudit La Bodetterie
33230 COUTRAS
RCS LIBOURNE 529 452 369

Aux termes d'une Assemblée Générale du 29 juin 2023, il a été décidé de ne pas renouveler les mandats des sociétés BOURDALE DUBAU AUDIT ET CONSEILS, Commissaire aux comptes titulaire, et de la société GROUPE SULLY, Commissaire aux comptes suppléant, et de ne pas procéder à leurs remplacements.

Pour avis, L23EJ33771



PHARMACIE PASTEUR

Société à responsabilité limitée
au capital de 50 000 euros
Siège social : 40 Cours Pasteur
33 000 BORDEAUX
820 804 979 RCS BORDEAUX

CONTINUATION MALGRÉ LA PERTE DES CAPITAUX

Aux termes d'une décision en date du 31 mars 2023, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis. La Gérance

L23EJ33776



Société d'Avocats
33, rue Raymond Poincaré
33110 LE BOUSCAT
05 56 02 89 90

« TOMODENSITOMETRE DES RADIOLOGISTES »

Société Anonyme au capital de 218 400 Euros
Siège social : 17, rue Thomas Edison -
33600 Pessac
R.C.S Bordeaux 323.305.920

Lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 20 juin 2023, il a été décidé de nommer en qualité d'administrateur M. Edouard Descat demeurant 33 rue Depe 33200 Bordeaux pour une durée de six ans. Mention sera faite au RCS de Bordeaux. Pour avis.

L23EJ33793

G.B. AUDIT CONSEIL

Société par actions simplifiée
au capital de 483 300 €
Siège social :
20, Rue de la Cabeyre B.P. 41
33240 ST ANDRE DE CUBZAC
452 778 467 RCS LIBOURNE

Aux termes d'une délibération en date du 29/06/2023, la collectivité des associés de la Société :

- a pris acte de la démission de David SAFFRAY de ses fonctions de Directeur Général de la Société à compter du 29/06/2023,

- a nommé David SAFFRAY demeurant au 50 Chemin de Gonin 33240 ST ROMAIN LA VIRVEE en qualité de Président pour une période de 2 ans en remplacement de Nicolas DIOT,

- a nommé Nicolas DIOT demeurant au 4 Chemin du Relais de Poste 33240 CADILLAC EN FRONSADAIS en qualité de Directeur Général. Pour avis. Le Président.

L23EJ33840



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupcf.com

LA PALETTE DES VINS

SARL
au capital de 100 000 euros
Siège social : 23 chemin d'Arcins - Cellule n°2
33360 LATRESNE
889 498 861 RCS BORDEAUX

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Par décision du 17/07/23, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 23 chemin d'Arcins - Cellule n°2, 33360 LATRESNE au 8 allée de Migelane, ZA Les Pins Verts, 33650 Saucats à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

L23EJ33845



Société d'Avocats
49 rue Camille Godard
33001 BORDEAUX CEDEX

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire en date du 13/07/2023, les associés de la SARL MAURAT, Capital : 40 000 euros, Siège social : 230 boulevard de la République, 33510 ANDERNOS-LES-BAINS, RCS BORDEAUX 522 955 764, ont décidé de nommer Monsieur Alex COUROUNEAU, demeurant 10 rue des Corbières, 33510 ANDERNOS-LES-BAINS en qualité de gérant, à compter de ce jour, en remplacement de Monsieur Romain MAURAT, décédé.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX,

Pour avis, L23EJ33846



Hangar 16 - Quai de Bacalan
CS 20052 - 33070 BORDEAUX Cedex

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 30 juin 2023 de la société DJMCS, SAS au capital de 1.249.540 € - Métairie de Cantemerle - 33460 MACAU - 917.752.560 R.C.S. BORDEAUX, il a été pris acte de la démission de Monsieur Jean-Charles CAZES de ses fonctions de Directeur Général.

L23EJ33852

FORESA FRANCE

SAS
au capital de 7 071 330 euros
Siège social :
Avenue des Industries
33440 Ambares et Lagrave
383 573 896 RCS BORDEAUX

Modification

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 30/06/2023, il a été décidé que Madame Gomez Comba Begoña, demeurant Lugar de Piñero, Num 38, 15280 Os Anxeles, Brión, A Coruña, ESPAGNE devient le représentant per-

manent de la société FINSA HOLDING France associé unique de FORESA France en remplacement de Monsieur JESUS GOMEZ AMOZA, demeurant Rua Virxe de Cerca 3-Santiago de Compostela (Espagne) à compter du 01/07/2023

Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX

L23EJ33922

PRADEMA

Société civile immobilière
Au capital de 1.000 €
Siège social
12 lieudit Andreau 33230 BAYAS
R.C.S. : 501 338 156 LIBOURNE

Suivant délibération de l'assemblée générale des associés en date du 21 juillet 2023, il a été pris acte du décès de Madame BECKER Eliane épouse JOLY et par conséquence de sa démission de ses fonctions de co-gérant de la société. Seul Monsieur Daniel JOLY reste gérant de la société.

Pour avis- la gérance. L23EJ33941



SCM CENTRE ORL BORDEAUX SUD

Société civile de moyens
au capital de 152,45 euros
Siège social : 337 route de Toulouse
33140 VILLENAVE D'ORNON
412 267 023 RCS BORDEAUX

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une délibération en date du 08/06/2023, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 337 route de Toulouse 33140 VILLENAVE D'ORNON au 4 rue de Bénédigues 33170 GRADIGNAN à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du TC de BORDEAUX.

Pour avis

La Gérance L23EJ33967



LOISIRS GIRONDINS VOYAGES

SARL au capital de 100 000 €
Siège social : 3 rue Eugène et Marc Dulout
33600 PESSAC
RCS de BORDEAUX n°381 819 564

L'AGE du 30/06/2023 a décidé à compter du 30/06/2023 de rendre effective la démission de Mme COSTE Jacqueline aux fonctions de co-gérante.

Modification au RCS de BORDEAUX

Pour avis
la gérance L23EJ34027



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupcf.com

AGULLO EDITIONS
Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
ramener à 9 500 euros
Siège social : 4 Rue Jules Michelet 33140 VILLENAVE D'ORNON
817 588 635 RCS BORDEAUX

Par décision en date du 1er juin 2023, les associés ont décidé à l'unanimité de réduire le capital social de 500 euros pour le ramener de 10 000 euros à 9 500 en vue de l'annulation des 5 actions auto-détenues par la société.

La Présidente a constaté en date du 19 juillet 2023 que cette réduction de capital se trouvait définitivement réalisée à cette même date.

Les mentions antérieurement publiées relatives au capital social sont ainsi modifiées :

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention : Le capital social est fixé à dix mille euros (10 000 euros).

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à neuf mille cinq cent euros (9 500 euros).

L23EJ34059



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupcf.com

A L'EAU ALEX
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 19 route de Hobre
33380 MIOS
849 734 686 RCS BORDEAUX

TRANSFERT DE SIEGE

Suivant décision du 18/07/2023, l'associée unique a décidé de transférer le siège social du 19 route de Hobre, 33380 MIOS au 12 rue Clément Ader ZA Masquet 33380 MIOS à compter du 18/07/2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis La Gérance

L23EJ34080



AVOCATS

ZEST'IMMO

SARL au capital de 1 000 €
Siège social : 28 Route de Genac
33880 ST CAPRAIS DE BORDEAUX
884 331 257 RCS Bordeaux

Aux termes d'une délibération en date du 26/06/2023, l'AGE des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis L23EJ34093

POUR VOTRE
COMMUNICATION PUBLICITAIRE

TÉL. 05 56 52 32 13
publicite@echos-judiciaires.com

VINCENTMECA33

SARL au capital de 5000 euros
9 cité FEAUGAS, 33100 BORDEAUX
909 886 160 RCS Bordeaux

Le gérant a décidé, le 01/02/2023, de transférer le siège social de la société, le 01/02/2023 au 26 rue des cèdres, 71640 GIVRY

La société sera radiée du RCS de Bordeaux et réimmatriculée au RCS de Chalon sur Saône

L23EJ34097

SOBOVI

Société Anonyme
au capital de 3.000.000 Euros
Siège social : 87, Quai de Paludate -
33800 BORDEAUX
RCS BORDEAUX B 316 655 919

Suivant délibération en date du 9 Juin 2023, l'Assemblée Générale Ordinaire a pris acte de la fin du mandat d'Administrateur de Monsieur Patrick BERNARD pour atteinte de la limite d'âge, et a décidé de ne pas le remplacer.

Cette même Assemblée a décidé de renouveler le Commissaire aux comptes qui est devenue la société PKF ARSILON Commissariat aux comptes, dont le siège social est 47 rue de Liège 75008 Paris, RCS Paris 811 599 406, pour une durée de 6 exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2028.

Pour avis,

Le Conseil d'Administration
L23EJ34104

MILLESIMA

S.A. au capital de 10 000 000 euros
87, Quai de Paludate
33 000 BORDEAUX
RCS BORDEAUX B 327 299 830

Suivant délibération en date du 9 Juin 2023, l'Assemblée Générale Ordinaire a constaté la fin du mandat d'Administrateur de Monsieur Patrick BERNARD à l'issue de l'Assemblée du fait de l'atteinte de la limite d'âge prévue par les statuts, et a décidé de ne pas le remplacer.

Pour avis

Le Conseil d'administration
L23EJ34106

VALDRONNE SA

Société Anonyme
au capital de 500.000 Euros
Siège social : 87, Quai de Paludate -
33800 BORDEAUX
RCS BORDEAUX N° 423 724 079

Aux termes d'une délibération en date du 9 juin 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires a décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société sus-désignée, en application de l'article L. 225-248 du code de commerce.

Par ailleurs, cette même assemblée a pris acte de la démission de Monsieur Bruno DEGUILLAUME de son mandat de Commissaire aux comptes, et qu'il n'est pas nécessaire de procéder à son remplacement, conformément à l'article L.823-1 alinéa 2 du Code de Commerce.

Pour avis

L23EJ34109

AVIS DE FIN DE LOCATION GERANCE

La location gérance du fonds de commerce de restauration rapide, à consommer sur place et à emporter, exploité à Bordeaux, 125 bis, cours Victor Hugo, confiée en location gérance par ASSP du 20/6/2022 par la société **ADAM**, 125 bis, cours Victor Hugo à Bordeaux, RCS Bordeaux 837 704 766, à la société **FOOD CITY**, 125 bis, cours Victor Hugo à Bordeaux, RCS Bordeaux 917 687 444, a pris fin le 31/5/2023 par sa résiliation selon ASSP du 31/5/2023. Pour avis.

L23EJ34121



EXTENCIA
2, rue Claude Boucher
CS 70021
33070 BORDEAUX CEDEX

« R-SMART »

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 20 000,00 Euros
Siège social : 41 Allée des Lettres Per-
sanes
33650 LA BREDE

R.C.S : BORDEAUX 823 188 347

FIN DE MANDAT COMMISSAIRES AUX COMPTES

Aux termes du procès-verbal d'AGO en date du 30 décembre 2022, il a été pris acte que les mandats de la société « AJC AUDIT » en qualité de Commissaire aux comptes titulaire et de la société « AJC » en qualité de Commissaire aux comptes suppléant sont arrivés à expiration lors de ladite Assemblée. Par conséquent, il a été décidé de ne pas renouveler lesdits mandats.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX. Pour avis, la présidente.

L23EJ34153



2DHOLDING

Société à responsabilité limitée
unipersonnelle au capital de 728 000 euros
Siège social : 65 rue de PROMIS
33100 BORDEAUX
800 339 087 RCS BORDEAUX

AVIS DE TRANSFORMATION

Transformation et transfert de siège social

Aux termes des décisions de l'associée unique en date du 01/07/2023, l'associé unique a décidé, à effet du même jour, de la transformation de la société en société par actions simplifiée sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son capital, son objet et les dates d'ouverture et de clôture demeurent inchangés.

Le siège social a été transféré à effet du même jour du 65 rue de PROMIS à BORDEAUX (33100) au 15 rue Gay LUSSAC à BORDEAUX (33100).

Dirigeants :

Monsieur Denis DANIEL, demeurant à BORDEAUX (33 100), 15 rue Gay LUS-SAC, gérant de la Société sous son ancienne forme de SARL, devient Président de la Société sous sa nouvelle forme de SAS.

Accès aux assemblées et vote : Tout actionnaire peut participer aux décisions collectives. Chaque action donne droit à une voix.

Transmission des actions : Les cessions entre associés sont libres. Toutes autres cessions d'actions sont soumises à l'agrément préalable de la Société.

Mention sera portée au RCS de BORDEAUX.

Pour avis, le Président

L23EJ34188

ABONNEZ VOUS

CAMILLE AVOCATS

Société d'Avocats
42, rue des Filatiers
31000 TOULOUSE
Tél : 05.61.55.39.39.
Fax : 05.61.32.60.41

GOGAILLE

Société par Actions Simplifiée au capital de 102000 €
Siège social : 5 ALLES DE TOURNY
33000 BORDEAUX
RCS de BORDEAUX 809853963

Par assemblée générale mixte du 20/06/2023, il a été décidé, à compter du 03/07/2023, d'augmenter le capital social pour le porter à 113363,30 €.

Articles 7 et 8 des statuts modifiés en conséquence.

Modification au RCS de BORDEAUX.
L23EJ34195

PERFORMANCE SOCIALE ORGANISATION

Société par actions simplifiée
au capital de 18 900 euros
Siège social : 87 Cours d'Albret, 33000 BORDEAUX

750 671 570 RCS BORDEAUX
Aux termes d'une délibération en date du 30/06/2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société par actions simplifiée PERFORMANCE SOCIALE ORGANISATION a décidé de transférer le siège social du 87 Cours d'Albret - 33000 Bordeaux au 1 Cours Aristide Briand - 33023 Bordeaux à compter du 30/06/2023 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

POUR AVIS
Le Président

L23EJ34206

CEME AQUITAINE

Société par actions simplifiée
au capital de 35 437,50 euros
Siège social : 15 Quai de la Souys
33270 FLOIRAC
418 827 994 RCS BORDEAUX

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

Le 12/06/2023, l'associé unique a décidé de nommer la SARL VINCENT GUILLEMIN, dont le siège est 4 rue de la Blancherie 33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 538 652 413, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire, en remplacement de M. Vincent GUILLEMIN et de renouveler M. Dominique LAGANNE, domicilié 3 rue René Martrenchar 33150 CENON, en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant.

Pour avis

L23EJ34227

FIDAL
AVOCATS

19 Avenue du Président JF Kennedy
BP 50330
33695 MERIGNAC CEDEX

L'assemblée générale mixte du 30/06/2023 de la société **VO AND CO**, SAS au capital de 90.000 euros, dont le siège était fixé au 213 rue du Jardin Public 33000 BORDEAUX, 531 009 272 RCS BORDEAUX, a décidé de transférer le siège social Avenue du Sablé d'Expert, Parc d'activités Simone Algayon, 33650 Saint Médard d'Eyrans et de modifier corrélativement l'article 4 des statuts.

L23EJ34239



LDA
Société d'Avocat
57 cours Pasteur
33000 Bordeaux

Par AGE du 20.07.2023, l'associée unique de la société **NICOLAS** - SAS - capital : 39.000€ - Siège : TRESSES (33370) 3 Avenue de Mellac - RCS BORDEAUX

412 696 627 a décidé d'adopter comme nouvelle dénomination sociale : **TCGN**. L'article 3 - Dénomination a été modifié en conséquence.

L23EJ34244



174 Avenue du Truc
33697 MERIGNAC
Tél : 05 56 12 41 41

CLIC ASSIST

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 26, avenue du Domaine de la Vialle - 33270 BOULIAC
890 409 477 RCS BORDEAUX

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'une délibération en date du 24/07/2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 26, avenue du Domaine de la Vialle - 33270 BOULIAC au 7, avenue de la Pointe - 33610 CANEJAN à compter du 28/07/2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, la Gérance

L23EJ34267



174 Avenue du Truc
33697 MERIGNAC
Tél : 05 56 12 41 41

EVIDENT

Société à responsabilité limitée
au capital de 14 000 euros
Siège social : 26, avenue du Domaine de la Vialle - 33270 BOULIAC
499.504.199 RCS BORDEAUX

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'une délibération en date du 24/07/2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 26, avenue du Domaine de la Vialle - 33270 BOULIAC au 7, avenue de la Pointe - 33610 CANEJAN à compter du 28/07/2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, la Gérance

L23EJ34291

SOCIETE HOTELIERE DU GOLF DU MEDOC

SAS au capital de 5 250 000 €
Siège social : CHEMIN DE COURMATEAU
33290 LE PIAN MEDOC
RCS BORDEAUX 484 240 924

L'AGO du 21/06/2023 a décidé à compter du 21/06/2023 de nommer en qualité de président Monsieur PELISSON GILLES, demeurant 193 BOULEVARD SAINT GERMAIN, 75007 PARIS en remplacement de Monsieur PELISSON GERARD, pour cause de décès.

Modification au RCS BORDEAUX.

VINCENT PARIS

L23EJ34296





HFM
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 300 000 euros
Siège social : 41, Route de Hourton
33160 ST AUBIN DE MEDOC
538 461 542 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 21 juillet 2023, l'associé unique a nommé : La société DEIXIS, domiciliée 4 chemin de la Croisière 33550 LE TOURNE, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire pour un mandat de trois exercices, soit jusqu'à la décision de l'associé unique sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Pour avis
La Gérance

L23EJ34341

LABADIE, LAPORTE, PARISOT, SEILLAN

Société civile de moyens
au capital de 609,80 €
Siège social :
6-8 avenue Georges Clémenceau
33140 VILLENAVE D'ORNON
RCS de BORDEAUX n°300 797 537

L'AGE du 13/07/2023 a décidé de modifier la dénomination sociale de la société anciennement LABADIE, LAPORTE, PARISOT, SEILLAN qui devient à compter du 13/07/2023 :

SCM DU PONT DE LA MAYE

L'article 1 des statuts a été modifié en conséquence.

Modification au RCS de BORDEAUX.

Pour avis
La gérance

L23EJ34368



DYLAUG

SASU au capital de 14 930 €
Siège social : 43 bis route de Bordeaux,
33950 LEGE CAP FERRET
RCS de BORDEAUX n°893 315 994

AVIS DE MODIFICATION ET POURSUITE D'ACTIVITÉ

En date du 06/04/2023, l'associée unique a décidé à compter du 06/04/2023 de :

- transférer le siège social de la société au 71 Avenue de la Mairie, Résidence Les Allées Océanes, 33950 LEGE CAP FERRET.

- qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.

Modifications au RCS de BORDEAUX

Pour avis
La présidente

L23EJ34424



HB2S
SAS au capital de 1 317 000€
Siège social : 93 bis Avenue de Magudas,
33700 MERIGNAC
820 041 036 RCS BORDEAUX

NOMINATION D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le 30/06/2023 l'AGO des associés a nommé la société FIDUCIAIRE AQUITAINE AUDIT, société par actions simplifiée pluripersonnelle immatriculée 818 914 186 RCS BORDEAUX, dont le siège social est situé Bât. C4-4, 9 Avenue Raymond Manaud, 33521 Bruges Cedex en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire pour un mandat de 3 exercices, soit jusqu'à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2025.

POUR AVIS

L23EJ34439



ECO 33

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 8 rue des Magnolias
33290 PAREMPUYRE
897611331 RCS BORDEAUX

AVIS DE TRANSFORMATION

Par décision du 24/07/2023, l'associé unique a décidé de transformer la Société en SARL unipersonnelle à effet du 01/08/2023.

La dénomination, l'objet, le siège, la durée et les dates d'ouverture et de clôture de de l'exercice social demeurent inchangées.

Gérant : Monsieur Julien CHIES, demeurant 8 rue des Magnolias, 33290 PAREMPUYRE.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis

L23EJ34457

AERIX SYSTEMS SAS au capital de 10.000 € Siège social : 25, rue Marcel Isartier 33700 Mérignac 889 844 510 RCS BORDEAUX En date du 5 juillet 2023, le président a constaté la réalisation définitive de l'augmentation du capital social d'un montant total de 55.029,60 € en numéraire décidée par décisions des associés en date du 10 mai 2023. Le capital est ainsi porté à 65.029,60 €. Les des statuts ont été modifiés en conséquence. Mention au RCS de Bordeaux.

L23EJ34488



LE BASSIN BLEU

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 8 Avenue du Général de Gaulle, Clauvey, 33950 LEGE CAP FERRET
891 535 254 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une AGO en date du 28/06/2023, Monsieur Mohamed DABOUS, demeurant 3 Allée de Montequieu, 77186 NOISIEL, a été nommé en qualité de Directeur Général, pour une durée illimitée, à compter du même jour.

Pour avis, Le Président

L23EJ34501



LE BASSIN BLEU CONSTRUCTION

Société par actions simplifiée
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 8 Avenue du Général de Gaulle, Clauvey,
33950 LEGE CAP FERRET
948 567 292 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une AGO en date du 03/07/2023, avec effet au 01/08/2023, Monsieur Mohamed DABOUS et Monsieur Nicolas BOULET ont démissionné de leurs fonctions de Directeur Généraux sans qu'il soit procédé à leur remplacement.

Pour avis, Le Président

L23EJ34502



SARL BERLUREAU

Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée
au capital de 384 057 €
Siège social : 8 Rue du Portail Rouge
33490 ST MAIXANT
500 189 790 RCS BORDEAUX

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'une délibération en date du 26.06.2023, l'AGE des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en sas à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination devient TWOrganic. Son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 384 057 €, divisé en 4 170 actions de 92,10 € chacune.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions au profit de tiers doit être autorisée par la Société.

Mme Sabine BERLUREAU, gérante, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par sa Présidente, Mme Sabine BERLUREAU, demeurant 53 Rue de l'Hermitage, 33200 BORDEAUX.

Pour avis

La Présidente

L23EJ34506



SCI OSTEOPRO
Société civile immobilière
au capital de 100 euros
Siège social : 10 rue Jean Bouin
33380 BIGANOS
822 948 337 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 18/07/2023, l'associée unique a décidé de transférer le siège social du 10 rue Jean Bouin, 33380 BIGANOS au 4 rue du Prieuré de Compran 33380 BIGANOS à compter du 18/07/2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis. La Gérance

L23EJ34512

Par PV du 22/5/2023, les associés de la société **CAFE LA GROSSE CLOCHE**, dont le siège social est à Bordeaux, 51, Cours Victor Hugo, RCS BORDEAUX 913 200 283, ont décidé de modifier la dénomination sociale qui devient LA FORNARINA. L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence. Par même assemblée, les associés ont pris acte de la démission de Mr Ramdane BELAÏDI de ses fonctions de président et ont nommé Mme Bouchra CHARKOUT, demeurant à Bordeaux, 21, Cours Victor Hugo, en qualité de nouveau président pour une durée indéterminée. Pour avis.

L23EJ34533



Cabinet Olivier DUBURCH
Avocat
12 rue du Petit Goave
33000 BORDEAUX
Tel : 06.84.75.14.90

L'EMBEILLIE

Société civile immobilière
au capital de 4.500 euros
Siège social : 41 bis avenue de Thouars
33400 TALENCE
SIREN 523 936 631 RCS BORDEAUX

L'assemblée générale à caractère mixte du 13 juillet 2023 a pris acte de la démission des co-gérantes Mesdames Odile SINNAEVE et Marie-Hélène CAVERT et décidé de nommer en remplacement, à effet immédiat et sans limitation de durée, Mesdames Perrine DUMONT GRAVELLIER, demeurant 12 Passage de la Villa, 33000 BORDEAUX et Margaux RICHOU, demeurant 102 Boulevard Georges Pompidou, 33000 BORDEAUX,

Une co-gérante

L23EJ34538

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55
abonnement@echos-judiciaires.com



SERVICE ANNONCE LÉGALE

TÉL. 05 56 52 32 13

annonces-legales@echos-judiciaires.com



DELIKAO SARL
au capital de 1 000 euros
Siège social : 22 Allées des journaliers
33950 LE GE CAP FERRET
901 436 394 RCS BORDEAUX

AVIS DE NON DISSOLUTION

Par AGEX du 05/07/23, les associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, ont décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

L23EJ34539



AIRNOVA

SAS au capital de 50 000 €
Siège social : 11-13 rue de Gironde
33300 BORDEAUX
RCS de BORDEAUX n°919 928 689

L'AGE du 04/07/2023 a décidé le transfert du siège social au 51 Quai Lawton, 33000 BORDEAUX à compter du 01/07/2023.

Pour avis
le président

L23EJ34546

SOL.TP

Société par Actions Simplifiée
au capital de 600000 €
Siège social : 375 AV DE TIVOLI
33110 BOUSCAT
RCS de BORDEAUX 479064735

Par décision de l'associé unique du 30/06/2023, et à compter du 01/01/2023, il a été pris acte de la fin du mandat en tant que commissaire aux comptes titulaire de la société BILANS JURIS CONSEILS ; en tant que commissaire aux comptes suppléant de M. LABROUSSE LAURENT. Il n'est pas décidé de procéder à leur renouvellement. Pour avis, la présidence Modification au RCS de BORDEAUX.

L23EJ34616



PAGOSI Société à responsabilité limitée au capital de 8 000 euros Siège social : 8, rue Eugène Freyssinet ZAC de Madère 33140 VILLENAVE D'ORNON 507 480 721 RCS BORDEAUX Aux termes d'une délibération en date du 04/07/2023 l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée PAGOSI a décidé de transférer le siège social du 8, rue Eugène Freyssinet ZAC de Madère, 33140 VILLENAVE D'ORNON au 1 rue Mercier 33450 MONTUSAN à compter du 1^{er} août 2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis. La Gérance

L23EJ34619



AMENAGEUR PROMOTEUR DE GI-RONDE
Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social 48 route de Libourne 33670 CURSAN
820 565 810 RCS BORDEAUX

Aux termes d'un PV de l'AGO du 30/03/2023, il résulte que les mandats de Monsieur Jean-Yves LAGARDERE, CAC titulaire et de Monsieur Eric DUTEMPS, CAC suppléant, sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de CAC.

L23EJ34622



GFA DU CHATEAU CLOS DE SALLES

Groupement Foncier Agricole au capital de 39 636,74 €
Siège social : Château du Pintey - Chemin de Roudet - 33500 LIBOURNE
419 938 386 RCS LIBOURNE

AVIS DE REMPLACEMENT DU GÉRANT

Par AGE en date du 30 avril 2022, Mme Marie-Angélique MERLET, demeurant 162 rue du Palais Gallien 33000 BORDEAUX, a été nommé en qualité de gérante pour une durée illimitée, en remplacement de M. Jean de CONINCK, décédé le 03 avril 2022.

L'article 13 des statuts a été modifié en conséquence par la suppression du nom de M. Jean de CONINCK.

Modification sera faite au Greffe du TC de LIBOURNE.

Pour avis
La Gérance

L23EJ34633

LES ERVINS, SCI au capital de 1 000 €
Siège social : 14 rue Victor Schoelcher, 33320 TAILLAN-MEDOC 878 145 374 RCS BORDEAUX

Selon AGE du 18/07/2023 le siège social a été transféré à compter du 18/07/2023 au 8 rue de la Fête, Résidence L'Autre Rive, appartement 051 - 33100 BORDEAUX. L'article 4 a été mis à jour. Mr Eric BOUSSENARD demeure désormais au 8 rue de la Fête, Résidence L'Autre Rive, appartement 051 - 33100 BORDEAUX. Modifications au RCS BORDEAUX. Pour avis la gérance.

L23EJ34667

TRANSFORMATION D'UNE SOCIÉTÉ EN SAS / SASU

Dénomination : **SARL NEW WOK.**

Forme : EURL.

Capital social : 30000 euros.

Siège social : Rue CHARLES TELLIER, 33130 BEGLES.

501120414 RCS de Bordeaux.

Aux termes de l'AGE en date du 18 juillet 2023, l'associé unique a décidé de transformer la société en société par actions simplifiée.

Président : Monsieur Jianbo WANG, demeurant 4 lotissement Belfontaine, 33270 BOULIAC.

Mention sera portée au RCS de Bordeaux.

L23EJ34752

SAB VITI

Société par Actions Simplifiée
au capital de 300 €
Siège social : 9 Clos des Valladiers Barail de Pécou 33660 GOURS
RCS LIBOURNE : 844 114 553

L'assemblée générale ordinaire du 1^{er} avril 2021 a nommé Madame CHAUF-FOUR Sylvie demeurant 9 clos des Valladiers Barail de Pécou 33660 GOURS Président de la société en remplacement de Madame SAVARY Amélie démissionnaire à compter du 1^{er} avril 2021.

En conséquence Madame CHAUF-FOUR Sylvie démissionne de son mandat de Directeur Général à compter du 1^{er} avril 2021.

Mention sera faite au RCS de LIBOURNE

Pour avis Le président

L23EJ34753

HOLDING DE NF

Société de Participations Financières de Profession Libérale Société par actions simplifiée (SPFPL SAS)
au capital de 258 490 euros
Siège social : 94 AV LEO LAGRANGE
33110 LE BOUSCAT
907 799 928 R.C.S. Bordeaux

Aux termes du procès - verbal de décision de l'associé unique du 20 Juillet 2023 :

Le capital social a été augmenté de 1 000 euros pour être porté à 258 490 euros, par voie d'apport en nature. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

• Ancienne mention

Le capital social s'élève à MILLE EUROS (1.000,00 €)

• Nouvelle mention

Le capital social s'élève à DEUX CENT CINQUANTE-HUIT MILLE QUATRE CENT QUATREVINGT-DIX EUROS (258.490,00 €)

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX

Pour avis,

L23EJ34757

HOLDING PROFESSIONNELLE NI

Société de Participations Financières de Profession Libérale Société par actions simplifiée (SPFPL SAS)
au capital de 257 857 euros
Siège social : 79 RUE NOTRE DAME
33000 BORDEAUX
908 534 795 R.C.S. Bordeaux

Aux termes du procès - verbal de décision de l'associé unique du 20 Juillet 2023 :

Le capital social a été augmenté de 1 000 euros pour être porté à 257 857 euros, par voie d'apport en nature. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

• Ancienne mention

Le capital social s'élève à la somme de MILLE EUROS (1.000,00 €)

• Nouvelle mention

Le capital social s'élève à la somme de DEUX CENT CINQUANTE-SEPT MILLE HUIT CENT CINQUANTE-SEPT EUROS (257.857,00 €).

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX

Pour avis,

L23EJ34765

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Dénomination : **SOLEIL 33.**

Forme : SARL.

Capital social : 1000 euros.

Siège social : 88 Avenue MIRIEU DE LABARRE, 33140 VILLENAVE D'ORNON.

909857898 RCS de Bordeaux.

Aux termes de l'AGE en date du 26 juillet 2023, les associés ont décidé de transférer le siège social à 4 lot Belfontaine, 33270 BOULIAC.

changement dénomination sociale en : CHEF AJI HOLDING

Mention sera portée au RCS de Bordeaux.

L23EJ34804

VALPA

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège Social : 28 chemin de Courtade
33185 LE HAILLAN
RCS BORDEAUX 450 802 749

Aux termes d'une délibération en date du 1^{er} juillet 2023, l'Assemblée Générale Mixte des associés statuant ordinairement a nommé à compter de ce jour madame Pascale CASTERA née GARCIA le 27 octobre 1968 à Bordeaux et domiciliée 11 montée du Vieux Pont 69260 CHARBONNIERES les BAINS ainsi que madame Valérie GENTNER née GARCIA le 11 novembre 1965 à Bordeaux et domiciliée 78 chemin Bosquet 78670 VILLENES sur SEINE, aux fonctions de gérantes de la société pour une durée illimitée en remplacement de madame Yvette GARCIA née BARDET et de monsieur Michel GARCIA démissionnaires à compter de ce même jour.

Aux termes d'une délibération en date du 1^{er} juillet 2023, l'Assemblée Générale Mixte des associés statuant extraordinairement a décidé de transférer le siège social de la société à compter du 1^{er} juillet 2023 du 28 chemin de Courtade 33185 LE HAILLAN au 11 montée du Vieux Pont 69260 CHARBONNIERES les BAINS et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La Gérance

L23EJ34807

PEPINIERES THOMAS

Société à responsabilité limitée
au capital de 543 972 €
Siège social : 66 Avenue du Haillan, 33160 SAINT MEDARD EN JALLES
392 084 166 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision de dissolution en date du 25 juillet 2023, la société DU-FI-DEV DUPOIRIER FINANCES ET DEVELOPPEMENTS, ayant son siège au 114 Boulevard Garderose, 33500 LIBOURNE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 430 334 144 RCS LIBOURNE a, en sa qualité d'associée unique de la société PEPINIERES THOMAS, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société PEPINIERES THOMAS peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis

L23EJ34811

**POUR RECEVOIR
LE SERVICE RÉGULIER DE NOTRE JOURNAL**

ABONNEZ-VOUS !

DUPOIRIER ESPACES VERTS

Société à responsabilité limitée
au capital de 121 296 €
Siège social : 114 Boulevard Garderose
33500 LIBOURNE
395 157 886 RCS LIBOURNE

Aux termes d'une décision de dissolution en date du 25 juillet 2023, la société DU-FI-DEV DUPOIRIER FINANCES ET DEVELOPPEMENTS, ayant son siège au 114 Boulevard Garderose, 33500 LIBOURNE, immatriculée sous le numéro 430 334 144 RCS LIBOURNE, a, en sa qualité d'associée unique de la société DUPOIRIER ESPACES VERTS, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société DUPOIRIER ESPACES VERTS peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de LIBOURNE.

Pour avis

L23EJ34812

DISSOLUTIONS



Société d'Expertise Comptable
Andemos - Cenon - Langon - Mérignac -
Poriets
www.a3caudit.com

H&S BUREAU

Société à Responsabilité Limitée en
liquidation
Au capital de 20 000 euros
Siège : 3 RUE DE FERRON, 33800
BORDEAUX
Siège de liquidation : 3 rue de ferron
33800 BORDEAUX
532 656 386 RCS BORDEAUX

L'AGE réunie le 30/04/2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Madame Véronique POMMIER, demeurant 3 rue de Ferron 33800 BORDEAUX, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 3 rue de ferron 33800 BORDEAUX. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

L23EJ30759

ODDS CORP

Société à Responsabilité Limitée au
capital de 2000 €

Siège social : 93 RUE BERNARD
ADOUR 33200 BORDEAUX RCS de BOR-
DEAUX 897595823

Par assemblée générale extraordinaire du 30/12/2022, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel à compter du 30/12/2022. Il a été nommé en qualité de liquidateur M. VILLAR Nicolas demeurant 13 rue Victor CAFFIN 33200 BORDEAUX, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation a été fixé au 389 avenue d'Ares 33200 BORDEAUX.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au RCS de BORDEAUX.

L23EJ30913



Société d'Expertise Comptable
Andemos - Cenon - Langon - Mérignac -
Poriets
www.a3caudit.com

JM EURO SCOOTER

Société à Responsabilité Limitée en
liquidation
Au capital de 7 600 euros
Siège social et de liquidation : 62 AV
AUGUSTE FERRET
33110 LE BOUSCAT
509 042 974 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 15/07/2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 15/07/2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Lionnel DE MARCOS LOUSA, demeurant 16 Rue Henri Barbusse 33110 LE BOUSCAT, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 62 avenue auguste Ferret 33110 LE BOUSCAT. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

L23EJ32154



FIDUCIAL
SOFIRAL
Rue du Cardinal Richaud
33000 Bordeaux

CATALEYA

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 500 euros
Siège social : 4 route de Pargade
33210 LANGON
Siège de liquidation : 9 Route de
Gascogne, 33490 SAINT MAIXANT
915 001 333 RCS BORDEAUX

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 07/07/2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Madame Margaux GERARDIN, demeurant 9 Route de Gascogne, 33490 SAINT MAIXANT, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 9 Route de Gascogne, 33490 SAINT MAIXANT. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, Le Liquidateur

L23EJ33368

ABONNEZ VOUS

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Dénomination : **NESIL.**
Forme :
SARL société en liquidation.
Capital social : 1000 euros.
Siège social :
14 RUE DE LA MERCI
33000 BORDEAUX.
518383831 RCS Bordeaux.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 juin 2023, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 juin 2023. Monsieur ONDER ALGUL, demeurant 11 TER RUE DU BOIS GRAMOND 33320 Eysines

a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.

Le siège de la liquidation est à l'adresse du liquidateur, adresse où doit être envoyée la correspondance.

Pour avis.

L23EJ33594



EXTENCIA
2, rue Claude Boucher
CS 70021
33070 BORDEAUX CEDEX

« SARL VICOM »
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1 000,00 Euros
Siège social : 7 Cours Pasteur
33000 BORDEAUX

R.C.S : BORDEAUX 508 360 688

DISSOLUTION

Aux termes du procès-verbal d'AGE en date du 31/12/2022, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter de cette date sans poursuite de son activité et sa mise en liquidation. A été nommé comme liquidateur Monsieur Stéphane GABAUDE et lui ont été conférés les pouvoirs les plus étendus pour effectuer les formalités correspondantes et procéder aux opérations de liquidation. Le siège de la liquidation est fixé à BORDEAUX (33000) - 7 Cours Pasteur, adresse à laquelle la correspondance devra être envoyée et les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

Pour avis, le liquidateur.

L23EJ33612

OPTIC INTER

Société à responsabilité limitée
En liquidation
au capital de 1 000 euros
Siège social : La Ferrière
Centre Commercial 33670 CREON
751 481 599 RCS BORDEAUX

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2023 : Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/06/2023 et sa mise en liquidation. L'assemblée générale susvisée a nommé comme liquidateur, Samia DJEDID, demeurant 12 Avenue François Mitterand 33560 CARBON-BLANC, Gérant de la Société, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé La Ferrière Centre Commercial 33670 CREON, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX CEDEX. Mention sera faite au RCS de BORDEAUX. Pour avis,

L23EJ33892

CGPL

Société par actions simplifiée
en liquidation
Au capital de 30 489,80 euros
Siège social :
13 Allée Rosa Bonheur
33160 ST AUBIN DE MEDOC
384 604 989 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 31/03/2023, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/03/2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Mme Christine LACROIX, demeurant 13 Allée Rosé Bonheur - 33160 ST AUBIN DE MEDOC, associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 13 Allée Rosa Bonheur - 33160 ST AUBIN DE MEDOC. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au RCS. Pour avis - Le Liquidateur

L23EJ33946



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

SCI BAT

SCI en liquidation au capital de 1 524,49 €
Siège social : 11 RUE DES GRAVIERES
33290 BLANQUEFORT
Siège de liquidation : 34 RUE DES GRA-
VIERES 33290 BLANQUEFORT
387 794 514 RCS BORDEAUX

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'AGEX du 31/05/2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/05/2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Bruno GASPARI, demeurant 34 rue des Gravières 33290 BLANQUEFORT, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 34 RUE DES GRAVIERES 33290 BLANQUEFORT. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au GTC de BORDEAUX, en annexe au RCS.

L23EJ34013

ECHOS
JUDICIAIRES - GIRONDINS

**POUR VOTRE
COMMUNICATION
PUBLICITAIRE**

TÉL. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com



SARL CHAUSSINAND

Société à responsabilité limitée au capital de 500€,
Siège social : BORDEAUX (33200), 76 avenue d'Eysines.
884 207 812 RCS de BORDEAUX

AVIS DE DISSOLUTION

Suivant Assemblée générale, en date à BORDEAUX, du 26 juillet 2023, les associés ont décidé de la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation à compter du 26 juillet 2023.

Ils ont nommé Madame Sylvie CHAUSSINAND, en qualité de liquidateur, domiciliée à BORDEAUX (33200), 76 avenue d'Eysines.

Le siège de liquidation est fixé à BORDEAUX (33200), 76 avenue d'Eysines.

Les formalités de dissolution de la société seront déposées au RCS de BORDEAUX.

L23EJ34742

TOM' OUVRAGES ENVIRONNEMENT

S.A.R.L. au capital de 2 000 €
Siège social :
15 rue Colette Besson - 33380 MIOS
847 668 316 RCS Bordeaux

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2021, l'associé unique a approuvé les comptes définitifs de liquidation ; donné au liquidateur, Monsieur Thomas DRUMAIN, quitus de sa gestion et l'a déchargé de son mandat de liquidateur ; constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite décision.

La société sera radiée au registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

Pour avis, le liquidateur

L23EJ33506

CLOTURE DE LIQUIDATION

TP CONCIERGERIE

SARL en liquidation au capital de 2000 €
Siège social : 32B Rue Victor Hugo
33185 LE HAILLAN
R.C.S. BORDEAUX 904 087 343

Par décision du 20/07/2023, l'assemblée générale a approuvé le compte définitif de liquidation amiable, déchargé de son mandat le liquidateur : Monsieur Thibaut TALLEC demeurant 32B Rue Victor Hugo, 33185 LE HAILLAN, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation amiable à compter du 20/07/2023.

Les comptes de liquidation amiable seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

L23EJ33884

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

LAGEX du 31/05/2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter 31/05/2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Bruno GASPARI, 34 RUE DES GRAVIERES 33290 BLANQUEFORT, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 34 RUE DES GRAVIERES 33290 BLANQUEFORT. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au GTC de BORDEAUX, en annexe au RCS.

L23EJ34019

CLÔTURES

SCI LOCATIM

société civile immobilière
au capital de 1 525 €
siège social : 19 rue Edouard Branly
33110 LE BOUSCAT
RCS Bordeaux D 425 286 242

L'assemblée générale du 30 juin 2023 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, et prononcé la clôture de la liquidation au 30 juin 2023. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux.

Pour avis, le liquidateur.

L23EJ33394



174 Avenue du Truc
33697 MERIGNAC
Tel : 05 56 12 41 41

SCI SAINT LAURENT

Société civile immobilière en liquidation
au capital de 35 000 euros
Siège social et de liquidation : 61 bis, rue du Moulineau - 33170 GRADIGNAN
452 234 651 RCS BORDEAUX

CLOTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 15/06/2023 à GRADIGNAN a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Jean-Marie SEVERINI de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis, le Liquidateur

L23EJ33643



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

PHARMACIE GAFSI

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée en liquidation
au capital de 2 500 euros
Siège social : 13 rue Fernand Barthélémy
33200 BORDEAUX
Siège de liquidation : 13 rue Fernand Barthélémy 33200 BORDEAUX
811 178 771 RCS BORDEAUX

AVIS DE DISSOLUTION

L'AGE réunie le 04/01/2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Mounir GAFSI domicilié 13 rue Fernand Barthélémy 33200 BORDEAUX, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 13 rue Fernand Barthélémy 33200 BORDEAUX. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX, en annexe au RCS.

Pour avis

Le Liquidateur

L23EJ34738



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

TERRANAUT

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 200 euros
Siège social : Vallon de Fongaban, 33330 ST EMILION
Siège de liquidation : Vallon de Fongaban 33330 ST EMILION
842 445 371 RCS LIBOURNE

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

L'AGO réunie le 05/06/23 au au siège social a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mme Lisa Ann BOLGER, demeurant Vallon de Fongaban, 33330 ST EMILION, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de Commerce de LIBOURNE, en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre.

L23EJ33498

ABONNEZ VOUS



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

HOLDING HERNANDEZ MARTIN
Société par actions simplifiée en liquidation

Au capital de 7 500 euros
Siège social : 48 allée Fontebrière
33470 GUJAN MESTRAS
Siège de liquidation : 48 allée Fontebrière
33470 GUJAN MESTRAS
478 303 563 RCS BORDEAUX

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 5 juillet 2023 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur François HERNANDEZ-MARTIN, demeurant 48 allée Fontebrière 33470 GUJAN MESTRAS, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre. Pour avis. Le Liquidateur

L23EJ33660

ECHOS
JUDICIAIRES - GIRONDINS

SERVICE
ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

abonnement@echos-judiciaires.com

ANNONCES LÉGALES



Carine SOUQUET-ROOS
Avocat
148, rue Sainte Catherine
33000 BORDEAUX
Tél : 05.47.50.06.07



Pour l'exploitation du fonds pris en liquidation-gérance, Monsieur AISSEYNE Anis gérant de la S.A.R.L. MARGOUM s'engage à demander l'immatriculation de la société (en formation) au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux.

Pour insertion L23EJ33741

BPANTET CONSEIL

Société à responsabilité limitée à associé unique en liquidation au capital de 10 000 euros
Siège : 2, rue Pierre Raul Riquet 33700 MERIGNAC
489 865 212 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 25 juillet 2023 l'associé unique a :

- approuvé les comptes de liquidation ;
- donné quitus au Liquidateur Monsieur Bernard PANTET demeurant 2, rue Pierre Paul Riquet 33700 MERIGNAC et déchargé ce dernier de son mandat ;
- prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

L23EJ34178



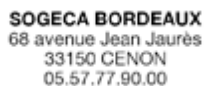
MICLO COIFFURE
Société à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 7 000 euros
Siège social : 10 centre commercial Les Miquelots - Bâtiment B - 33260 LA TESTE DE BUCH
Siège de liquidation : 27, rue du Professeur Paul Langevin - 33260 LA TESTE DE BUCH
519 143 085 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 21 juillet 2023, l'associé unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Bruno FRESQUET, demeurant 27 rue du Professeur Paul Langevin 33260 LA TESTE DE BUCH, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis
Le Liquidateur

L23EJ34186



SCI VIA 08-Société Civile Immobilière en liquidation au capital de 1 000 euros - Siège social : 70 rue Jean Renaud Dandicolle-33000 BORDEAUX (Gironde)-754 068 542 RCS BORDEAUX- L'assemblée générale des associés du 31 décembre 2022 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus à la liquidatrice et l'a déchargée de son mandat, et prononcé la clôture de la liquidation de la société.- Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX. Pour avis, La liquidatrice.

L23EJ34213



SCI JACK 65

SCI au capital de 94 518,39 €
Siège social : 37 rue Laporte 33200 BORDEAUX
RCS de BORDEAUX n°405 189 523

L'assemblée générale ordinaire du 12/06/2023 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. DEBAIG Denis de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 12/06/2023.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis
le liquidateur

L23EJ34400

SCEA PERRON DE LA GRAVE

Société civile en liquidation
Au capital de 7620 euros
Siège social : Soullignac (Gironde)
Bourg est
RCS : Bordeaux 403 776 701

CLOTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'un acte en date du 30 juin 2023, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux.

Pour avis,
Le liquidateur

L23EJ34494

BEAUTIFUL CARS 33

Société par actions simplifiée au capital de 1 000,00 €
Siège social : 11 rue Fernand Habasque 33000 BORDEAUX
RCS BORDEAUX B 882 369 390

L'AGE du 17 juillet 2023 a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus de la gestion et décharge du mandat de liquidateur Madame Elodie BOYER demeurant 10 rue Vassily Kandinsky 33320 LE TAILLAN MEDOC

Les comptes du liquidateur ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX.

Le liquidateur

L23EJ34530

LOCATIONS GERANCES

AVIS DE LOCATION-GERANCE

Suivant acte sous seing privé en date à Bordeaux du 15 juin 2023;

Monsieur **BENAMIRA Fouad** demeurant 11, Quai des Salinières 33000 BORDEAUX, propriétaire du fonds de commerce ayant comme enseigne « Sandwicherie La Brèche » immatriculé au R.C.S de Bordeaux sous le numéro : 813 229 457,

a donné en location-gérance,

à la **S.A.R.L. MARGOUM** (en formation) au capital de 500 €, ayant son siège social 24 avenue Georges Clémenceau 33150 CENON, ledit fonds de commerce de restaurant, sandwicherie, à consommer sur place ou à emporter, situé au n° 11 Quai des Salinières 33000 BORDEAUX, pour une durée de deux ans allant du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2025 et renouvelable par tacite reconduction.

FONDS DE COMMERCE



Société d'Expertise Comptable
Andemos - Cenon - Langon - Mérignac - Portets
www.a3caudit.com

SAPORI DI ROMA
SARL AU CAPITAL DE 60 000 €
Siège social : 17 avenue du Général Leclerc 33430 BAZAS

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 30/06/2023 à BAZAS, enregistré au SDE BORDEAUX le 03/07/2023, référencé 3304P61 2023 A 05691

Monsieur David GONAT, demeurant 32 TER, rue saint Antoine 33430 BAZAS, a fait apport à la société SAPORI DI ROMA, SARL en formation au capital de 60 000 €, ayant son siège social 17 avenue du général Leclerc, 33430 BAZAS, en cours d'immatriculation au RCS BORDEAUX.

D'un fonds de commerce de « Restauration rapide, vente de pizzas à emporter » exploité à BAZAS pour lequel Monsieur David GONAT est immatriculé au RCS de BORDEAUX sous le numéro 921496006

Ledit fonds évalué à 30 000 €, moyennant l'attribution de 3 000 parts sociales de 10 € chacune.

La Société sera propriétaire du fonds à compter de son immatriculation et en aura la jouissance à compter du même jour

Les créanciers de l'apporteur pourront dans le délai de dix jours suivant la dernière en date des publications légales, faire la déclaration de leurs créances au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX et pourront, dans le même délai, faire opposition par acte extrajudiciaire auprès de Monsieur David GONAT, demeurant 32 TER, rue saint Antoine 33430 BAZAS, chez qui domicile a été élu à cet effet.

L23EJ31394



Yves MOUNIER
Avocat à la Cour
6 bis, rue de la Croix de Seguey 33000 BORDEAUX
Tél : 05.56.52.74.60

CESSION FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date à Bordeaux du 8 juillet 2023 enregistré au service des impôts de Bordeaux le 12 juillet 2023, dossier 2023 00024800, réf. 3304P61 2023 A 06071,

La Société LA FERME AUX DELICES D'AUDREY, SAS au capital de 1 000,00 €, dont le siège social est sis Place du 14 Juillet, 33510 ANDERNOS-LES-BAINS, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 838 465 276, représentée par Monsieur Christophe CONTIERO, en sa qualité de Président Directeur Général dûment habilité à cet effet

A CEDE A
Monsieur Bruno GALLAIS, né le 1^{er} mai 1969 à Libourne (Gironde), de nationalité française, demeurant 9, rue Waldeck Rousseau 33560 CARBON BLANC, Madame Marie-Pierre Nathalie CHINOURE épouse GALLAIS, née le 16 février 1966 à PERIGUEUX (Dordogne), de nationalité française, demeurant 9, rue Waldeck Rousseau, 33560 CARBON BLANC,

Madame Christine Lydie ESTEYNE épouse MARROT, née le 23 juillet 1960 à ORLEANS (Loiret), de nationalité française, demeurant 30 rue du Docteur Schweitzer 33510 ANDERNOS,

Agissant pour le compte d'une Société à constituer dénommée LA CREMERIE DU BASSIN, SAS dont le capital sera de 2 000 €, dont le siège sera situé 9, rue Waldeck Rousseau 33560 CARBON BLANC, dont ils seront associés majoritaires.

LES ELEMENTS D'UN FONDS DE COMMERCE de vente par tous moyens de produits crémeries frais ou conditionnés, vente de produits confituriers, restauration, bar à fromage, vins situé Marché Municipal, Place du 14 Juillet, 33510 ANDERNOS-LES-BAINS, moyennant le prix de

SOIXANTE DIX MILLE EUROS (70 000,00 €), s'appliquant comme suit :

- aux éléments incorporels, pour la somme de 50 000,00 €

- aux éléments corporels, pour la somme de 20 000,00 €

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 08.07.23.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, et toutes les correspondances, à la SELARL FIRMA sise 54 cours Georges Clemenceau, 33000 BORDEAUX.

Pour avis L23EJ33163



Yves MOUNIER
Avocat à la Cour
6 bis, rue de la Croix de Seguey 33000 BORDEAUX
Tél : 05.56.52.74.60

CESSION FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date à Bordeaux du 11 juillet 2023 enregistré au service des impôts de Bordeaux le 12 juillet 2023, dossier 2023 00024765, réf. 3304P61 2023 A 06088,

La Société 403 AVENUE, SASU au capital de 1 500,00 €, dont le siège social est sis 1 rue de l'Esperanto, 33310 LORMONT, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 899 968 499, représentée par la SELARL FIRMA, Mandataire Judiciaire auprès des Tribunaux de la Cour d'Appel de BORDEAUX, élisant domicile en son étude sise 54 cours Georges Clemenceau, 33000 BORDEAUX, agissant en qualité de Mandataire Judiciaire de la liquidation judiciaire de la SASU 403 AVENUE dans le cadre des dispositions de l'article R.644-2 du Code de Commerce, nommée à cette fonction par jugement rendu par le Tribunal de Commerce de Bordeaux le 5 avril 2023,

A CEDE A
Monsieur Said MAHI, né le 20 décembre 1985 à AKLIM (Maroc), de nationalité Marocaine, demeurant Chez Res Beguey, 8 rue Pina Bausch, Appt. 4, 33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX, célibataire, agissant tant à titre personnel que pour le compte d'une Société à constituer qui sera immatriculée au RCS de BORDEAUX, dont il sera associé majoritaire.

LES ELEMENTS D'UN FONDS DE COMMERCE de coiffure et esthétique, sis 403 avenue d'Eysines, 33110 LE BOUSCAT, moyennant le prix de HUIT MILLE EUROS (8 000,00 €), s'appliquant comme suit :

- aux éléments incorporels, pour la somme de 3 000,00 €

- aux éléments corporels, pour la somme de 5 000,00 €

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 11.07.23.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, et toutes les correspondances, à la SELARL FIRMA sise 54 cours Georges Clemenceau 33000 BORDEAUX.

Pour avis L23EJ33167

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55
abonnement@echos-judiciaires.com

Suivant acte reçu par Me Quitterie BOUNAUD, le 11 juillet 2023, enregistré au service départemental de l'enregistrement de Bordeaux, le 12 juillet 2023, Dossier 2023 00024811, référence 3304P61 2023 N 03334,

La société dénommée **EURL ARNAUDIN**,

Société à responsabilité limitée, au capital de SIX MILLE EUROS (6.000,00 €) dont le siège social est à BERSON (33390), 4 zone d'activité Florimont Est, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de LIBOURNE sous le numéro 484 483 722

A cédé à

La société dénommée **GARAGE VIRAL PNEUS**,

Société par actions simplifiée, au capital de MILLE EUROS (1.000,00 €), dont le siège social est à BERSON (33390), zone d'activité Florimont Est RD D137, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de LIBOURNE sous le numéro 952 753 903, représentée par Monsieur Alexis LE DONNE, demeurant 2 rue Philippe Destribats à VILLENAVE D'ORNON (33140), agissant en qualité de Président de la société, et par Monsieur Virgil CHOISIR, demeurant à BLANQUEFORT (33290), 4 rue de la Plantille, agissant en tant que Directeur Général de la société.

Le fonds mixte de commerce et artisanal de mécanique automobile, achat et vente de véhicules d'occasion, vente à la commission de véhicules neufs, exploité à BERSON (33390), zone d'activité Florimont Est, connu sous le nom de EURL ARNAUDIN, objet d'une immatriculation au registre du commerce et des sociétés de LIBOURNE, sous le numéro 484 483 722, comprenant tous les éléments corporels et incorporels dudit fonds.

Moyennant le prix de 60.000,00 €, savoir :

- éléments incorporels : QUARANTE-CINQ MILLE EUROS (45.000,00 €)

- matériel et mobilier commercial : QUINZE MILLE EUROS (15.000,00 €)

Entrée en jouissance a été fixée au jour de l'acte.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Me BOUNAUD, notaire à BLAYE (33390), 1 Place des Cônes, où domicile a été élu à cet effet

L23EJ33433



CESSION FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date à Bordeaux du 11 juillet 2023 enregistré au service des impôts de Bordeaux le 17 juillet 2023, dossier 2023 00024986, réf. 3304P61 2023 A 06112,

La Société VEGA IMMOBILIER, SAS au capital de 30 000,00 €, dont le siège social est sis 33 Place des Martyrs de la Résistance, 33000 Bordeaux, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 881 001 564, représentée par la SCP SILVESTRI-BAUJET, Mandataire Judiciaire auprès des Tribunaux de la Cour d'Appel de BORDEAUX, élisant domicile en son étude sise 23 rue du Chai des Farines, 33000 BORDEAUX, agissant es qualité de Mandataire Judiciaire de la liquidation judiciaire de la SAS VEGA IMMOBILIER dans le cadre des dispositions de l'article R.644-2 du Code de Commerce, nommé à cette fonction par jugement rendu par le Tribunal de Commerce de Bordeaux le 5 avril 2023,

A CEDE A

La Société ETUDE SAINT-SEURIN, SAS au capital de 80 000,00 €, dont le siège social est sis 19 Place des Martyrs de la Résistance, 33000 Bordeaux, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 527 600 043, représentée par son Président Monsieur Dayan LOMONT, dûment habilité à cet effet

LES ELEMENTS D'UN FONDS DE COMMERCE de transactions immobilières, gestion immobilière, sis 33 Place des Martyrs de la Résistance, 33000

Bordeaux, moyennant le prix de TRENTE CINQ MILLE EUROS (35 000,00 €), s'appliquant comme suit :

- aux éléments incorporels, pour la somme de 26 640,00 €
- aux éléments corporels, pour la somme de 8 360,00 €

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 17 juillet 2023.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, et toutes les correspondances, à la SCP SILVESTRI-BAUJET sise 23 rue du Chai des Farines 33000 BORDEAUX.

Pour avis

L23EJ34221



CESSION DE FONDS LIBÉRAL

Suivant acte sous seing privé en date à BORDEAUX du 14/07/2023, enregistré le 21/07/2023 au SDE de BORDEAUX, dossier n°2023 00025494 référence 3304P61 2023 A 06211,

Maître Pejman TOULOUSE-KHATIR, Avocat au Barreau de BORDEAUX, né le 2 août 1985 à SETE (34), de nationalité Française, inscrit à l'INSEE sous le SIREN n°824 629 323, domicilié professionnellement 11-11bis, Cours du Chapeau Rouge à BORDEAUX (33000),

A cédé à :

La société **THÉKA**, Société à Responsabilité Limitée au capital de 100,00 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le n°953 734 076, ayant son siège social 243, rue Judaïque à BORDEAUX (33000)

Le fonds libéral de cabinet d'Avocat, sis à BORDEAUX (33000), 11-11bis, Cours du Chapeau Rouge.

La cession a été consentie et acceptée moyennant le prix principal de 62 000 €, s'appliquant aux éléments incorporels pour 60 000 € et au matériel pour 2 000 €.

Date d'entrée en jouissance le 14/07/2023.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours en date de la dernière des publications légales prévues par la loi, au Cabinet THÉKA, Société à Responsabilité Limitée d'Avocats au capital de 100,00 €, en son siège social 243, rue Judaïque à BORDEAUX (33000), représentée par Maître Pejman TOULOUSE-KHATIR, où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis

L23EJ34455



Suivant acte sous seing privé en date à Bordeaux des 7 et 15 juin 2023 enregistré au service des impôts de Bordeaux le 16 juin 2023, dossier 2023 00020556, réf. 3304P61 2023 A 05108,

La Société **ILOTECH**, SASU au capital de 100 000,00 €, dont le siège social est sis 91 rue du Loup, 33000 BORDEAUX, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 811 690 734, représentée par la SELARL EKIP, Mandataire Judiciaire auprès des Tribunaux de la Cour d'Appel de BORDEAUX, élisant domicile en son étude sise 2 rue de Caudéran, CS 41176, 33001 BORDEAUX CEDEX, agissant es qualité de Mandataire Judiciaire de la liquidation judiciaire de la SASU ILOTECH dans le cadre des dispositions de l'article L 642-19 du Code de Commerce, nommé à cette fonction par jugement rendu par le Tribunal de Commerce de Bordeaux le 7 décembre 2022, et spécialement autorisé en vertu d'une ordonnance en date du 12 mai 2023,

A CEDE A

Monsieur Rachid AHIL, né le 2 juin 1968 à CASABLANCA (MAROC), de nationalité française, demeurant 181, Boulevard Macdonald, 75019 PARIS, marié avec Madame Céline LEBAS de LACOUR,

agissant tant à titre personnel que pour le compte d'une Société à constituer dénommée DEPIIL ZOU, SAS dont le capital sera de 1 000,00 €, dont le siège sera situé 91 rue du Loup, 33000 BORDEAUX, qui sera immatriculée au RCS de BORDEAUX, dont il sera associé majoritaire.

LES ELEMENTS D'UN FONDS DE COMMERCE de centre esthétique, épilation définitive et rajeunissement cutané, vente de toutes prestations et produits associé, sis 91 rue du Loup, 33000 BORDEAUX, moyennant le prix de VINGT QUATRE MILLE HUIT CENT EUROS (24 800,00 €), s'appliquant comme suit :

- aux éléments incorporels, pour la somme de 20 000,00 €
- aux éléments corporels, pour la somme de 4 600,00 €
- aux marchandises en sus, pour la somme de 200,00 €

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 13 mai 2023.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, et toutes les correspondances, à la SELARL EKIP, 2 rue de Caudéran CS 41176 33001 BORDEAUX CEDEX.

Pour avis

L23EJ34581



CESSION FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date à Bordeaux des 7 et 15 juin 2023 enregistré au service des impôts de Bordeaux le 19 juin 2023, dossier 2023 00020660, réf. 3304P61 2023 A 05126,

La Société **ILOTECH**, SASU au capital de 100 000,00 €, dont le siège social est sis 91 rue du Loup, 33000 BORDEAUX, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 811 690 734, représentée par la SELARL EKIP, Mandataire Judiciaire auprès des Tribunaux de la Cour d'Appel de BORDEAUX, élisant domicile en son étude sise 2 rue de Caudéran, CS 41176, 33001 BORDEAUX CEDEX, agissant es qualité de Mandataire Judiciaire de la liquidation judiciaire de la SASU ILOTECH dans le cadre des dispositions de l'article L 642-19 du Code de Commerce, nommé à cette fonction par jugement rendu par le Tribunal de Commerce de Bordeaux le 7 décembre 2022, et spécialement autorisé en vertu d'une ordonnance en date du 12 mai 2023.

A CEDE A

Monsieur Rachid AHIL, né le 2 juin 1968 à CASABLANCA (MAROC), de nationalité française, demeurant 181, Boulevard Macdonald, 75019 PARIS, marié avec Madame Céline LEBAS de LACOUR, agissant tant à titre personnel que pour le compte d'une Société à constituer dénommée DEPIIL MI, SAS dont le capital sera de 1 000,00 €, dont le siège sera situé quai Armand Lalande, 33000 BORDEAUX, dont il sera associé majoritaire.

LES ELEMENTS D'UN FONDS DE COMMERCE de centre esthétique, épilation définitive et rajeunissement cutané, vente de toutes prestations et produits associé, sis 1 quai Armand Lalande, 33000 BORDEAUX, moyennant le prix de DIX HUIT MILLE DEUX CENT EUROS (18 200,00 €), s'appliquant comme suit :

- aux éléments incorporels, pour la somme de 16 000,00 €
- aux éléments corporels, pour la somme de 2 000,00 €
- aux marchandises en sus, pour la somme de 200,00 €

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 13 mai 2023.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en

date des publicités légales, et toutes les correspondances, à la SELARL EKIP, 2 rue de Caudéran CS 41176 33001 BORDEAUX CEDEX.

Pour avis

L23EJ34583

REGIMES MATRIMONIAUX

Monsieur Christian Paul Louis **LAURIAC**, retraité, né à JUVISY SUR ORGE (91260), le 13 août 1948 et Madame Joëlle Marguerite Denise **PICHON**, retraitée, née à ORLEANSVILLE (ALGERIE), le 21 avril 1950, demeurant ensemble à LE TAILLAN MÈDOC (33320), 15 rue de Pechon, mariés à la Mairie de PAU (64000), le 24 juillet 1971, initialement sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la communauté universelle avec attribution intégrale au conjoint survivant.

L'acte a été reçu par Me Céline CAMPAGNE-IBARCO, notaire à BLANQUEFORT, le 19 juillet 2023.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Céline CAMPAGNE-IBARCO, notaire à BLANQUEFORT, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent.

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil - Me Céline CAMPAGNE-IBARCO
L23EJ34513

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Pascale BURGAUD, Notaire associé de la Société d'exercice libéral à responsabilité limitée «SELARL Office Notarial d'Andernos Les Bains», titulaire d'un Office Notarial à ANDERNOS-LES-BAINS (Gironde), 91 Boulevard de la République, CRPCEN 33028, le 4 avril 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la séparation de biens pure et simple entre :

Monsieur Laurent Didier **DUBARRY**, ingénieur en informatique, et Madame Isabelle Angèle Françoise **HEBERT**, retraitée de l'éducation nationale, demeurant ensemble à ANDERNOS-LES-BAINS (33510) 18 rue des Cèpes.

Monsieur est né à BORDEAUX (33000) le 2 décembre 1966,

Madame est née à SAINTE-ADRESSE (76310) le 17 avril 1966.

Mariés à la mairie de GRADIGNAN (33170) le 15 septembre 2012 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Tous deux de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L23EJ34712

CRÉATEURS D'ENTREPRISES
POUR ÊTRE BIEN INFORMÉS

ABONNEZ-VOUS !

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 20 février 2016,

Madame Yvette Madeleine NICOLAU, en son vivant retraitée, demeurant à SAINT-AUBIN-DE-MEDOC (33160) 22 allée des Châtaigniers.

Née à VIC-EN-BIGORRE (65500), le 26 juillet 1922.

Célibataire.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

Décédée à SAINT-AUBIN-DE-MEDOC (33160) (FRANCE), le 10 mars 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Adrien DUTOUR, Notaire à BORDEAUX, le 12 mai 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Julia MARTINS, notaire à BORDEAUX, 14 rue Lamourous, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de BORDEAUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23EJ33638

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 15 octobre 2017, **Madame Françoise Nicole Valentine BRUNET**, en son vivant retraitée, demeurant à MERIGNAC (33700) 10 rue André Malraux Résidence Le Club, Bât E9. Née à BORDEAUX (33000), le 11 juillet 1944.

Célibataire.

Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à BORDEAUX (33000) (FRANCE), le 1^{er} mars 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître

Hervé DESQUEYROUX, Notaire associé de la SOCIÉTÉ TITULAIRE D'OFFICES NOTARIAUX, à BORDEAUX (Gironde), 23 Avenue du Jeu de Paume et à PARIS (2^{ème} arrondissement), 32 rue Etienne Marcel, le 10 juillet 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître DESQUEYROUX, notaire à BORDEAUX (33200) 23 avenue du Jeu de Paume, référence CRPCEN : 33015, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BORDEAUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23EJ33694

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 3 février 2005, et son codicille en date du 7 juillet 2005.

Madame Denise Jacqueline GIANOTTI, en son vivant retraitée, demeurant à BORDEAUX (33200) 10 rue STEHELIN RESIDENCE LAVOISIER BAT B APT 84.

Née à ARCUEIL (94110), le 18 juin 1935.

Veuve de Monsieur Christian Bertrand Barthélemy François ALLEMANE et non remariée.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à BORDEAUX (33000) (FRANCE), le 25 mai 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Laetitia BRUN-TEISSEIRE,

Notaire associé de la SARL «Aymeric AGNES, Laetitia BRUN-TEISSEIRE, Pierre -Adrien MUNIER,

Notaires associés», titulaire d'un Office Notarial à BORDEAUX (Gironde), 11, Cours de Verdun, le 10 juillet 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître BRUN-TEISSEIRE, notaire à BORDEAUX 11 Cours de Verdun, référence CRPCEN : 33138, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BORDEAUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23EJ33743

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 6 septembre 2015,

Madame Gabrielle LOPEZ, en son vivant retraitée, demeurant à ARCACHON (33120) 28 rue Lucien Pinneberg.

Née à ARCACHON (33120), le 4 août 1925.

Veuve de Monsieur Pierre Jean DUMORA et non remariée. Décédée à LE TEICH (33470), le 18 juin 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Philippe JEAN, Notaire membre de la Société à Responsabilité Limitée « Office Notarial B'A » d'ARCACHON (Gironde), 14, Boulevard Général Leclerc, le 20 juillet 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Philippe JEAN, notaire à ARCACHON, référence CRPCEN : 33059, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BORDEAUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23EJ33894

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 8 août 2014,

Madame Elisabeth, André DUCAMIN, en son vivant retraitée, demeurant à ARES (33740) 14 avenue de la Libération.

Née à ARES (33740), le 8 décembre 1922.

Veuve de Monsieur Pierre, Yves MANO et non remariée.

Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à ARES (33740), le 20 mai 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Pascale BURGAUD, Notaire associé de la Société d'exercice libéral à responsabilité limitée « SELARL Office Notarial d'Andernos Les Bains » «, titulaire d'un Office Notarial à ANDERNOS-LES-BAINS (Gironde), 91 Boulevard de la République, le 14 juin 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Pascale BURGAUD, notaire à ANDERNOS-LES-BAINS (33510) 91, boulevard de la République, référence CRPCEN : 33028, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BORDEAUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis Maître Pascale BURGAUD
L23EJ34295



AVIS DE DEPOT DE TESTAMENT

Par testaments olographes 16/11/1981 et 05/06/1986, **Madame Pascale Chantal LORIGNY**, née à VAUX SUR MER, le 21 août 1953, demeurant à BEGLES (33130), Cité Maurice Thorez, bat A2 apt 14, célibataire, décédée à BEGLES, le 06 décembre 2022, a institué un ou plusieurs légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Yann JOUANDET, suivant procès-verbal en date du 19/06/2023, dont une copie authentique a été reçue par le tribunal judiciaire de BORDEAUX, le 05/07/2023.

Les oppositions sont à former en l'étude SAS OFFICE NOTARIAL JONZ'ACTE, notaires à Mirambeau (17150), 71 avenue de la République, notaire chargé du règlement de la succession.

L23EJ34815

RECTIFICATIFS

Rectificatif à l'annonce devant paraître le 21/07/2023 dans Les Echos Judiciaires du 21/07/2023, concernant la société ELYPHE, en cours d'immatriculation, dont le siège est 3 Impasse Pierre Pes 33440 SAINT-LOUIS-DE-MONTFERRAND. Il fallait lire : «Capital: 430 000 €» et non «340 000€».

L23EJ33595



Rectificatif à l'annonce n°L23EJ31746, concernant **DUPHIL PRUVOST AVOCATS**, parue le 14 juillet 2023, il convenait de lire : nouvelle dénomination : **KLEMA AVOCATS**

L23EJ34139

Rectificatif à l'annonce relative à l'immatriculation de la SAS **NIKADO** parue le 21/07/2023 : La SAS est pluripersonnelle et non «à associé unique» initialement mentionnée. Avis.

L23EJ34485

Rectificatif à l'annonce parue le 20/07/2023 concernant la société : **COUD'HAIR**, il y avait lieu de lire Siège social : 1, avenue du Vivier 33610 Canéjan

L23EJ34541

RECTIFICATIF Dans l'annonce L23EJ33014 parue le 21 juillet 2023, concernant la société **3C NUTRITION CONSEIL** il fallait lire : RCS LIBOURNE au lieu de RCS BORDEAUX. Le reste est sans changement.

L23EJ34573

Rectificatif à l'annonce n°L23EJ33214 du 21-07-2023, concernant la société **TONNELLERIE DU MONDE**, il fallait lire «il a été pris acte de la fin du mandat du Commissaire aux Comptes suppléant, la société AUDITEX, à compter du 30/06/2023 et il a été décidé de ne pas pourvoir à son remplacement»

L23EJ34731

ADDITIFS

GFA J M 2 C

Additif à l'annonce parue le 30/09/2022 dans les ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS il convient d'ajouter : Le GFA, immatriculée au RCS d'ALBI sous le numéro 537 840 035 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de LIBOURNE

L23EJ34197

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX

EXTENSION DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 19 juillet 2023)

SARL DECORELA - SARL SAHE, 17 Avenue de la Somme, Centre Commercial Mérignac Soleil, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 880 568 092. Non communiquée. Jugement d'extension d'une procédure de liquidation judiciaire ouverte initialement à l'égard de la société DECORELA SARL, date de cessation des paiements le 31 mai 2022 et confirmant la désignation du liquidateur SELARL Ekip' 2 Avenue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302546000889

PUBLIER VOTRE
ANNONCE LÉGALE EN LIGNE SUR :
annoncelegale.echos-judiciaires.com

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 19 juillet 2023)

SARL C.M.P.N., 31 Avenue du Général Leclerc, 33290 Parempuyre, RCS BORDEAUX 398 405 969. Peinture extérieure, peinture intérieure, revêtement des sols et des murs. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 décembre 2021, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujiet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302546000799

DUFLOS EP GARCIA Stéphanie, Bénédicte, Sylviane, Quartier des Cavailles, Centre Commercial la Morlette, Villa Laurea, 33150 Cenon, RM 422 245 415. Coiffure En Salon. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 avril 2023, désignant liquidateur SELARL Firma 54 Allée Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302546000909

EL KADDOURI Mohamed, 26 Rue André Ouley, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 749 905 626. Commerce De Viande Halal Et Alimentation Générale, Plats Cuisinés. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 janvier 2022, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302546000818

SARL PHILIPPE FARGEON IMMOBILIER, 7 Place Édouard Délaye, 33110 le Bouscat, RCS BORDEAUX 538 961 434. Agence immobilière. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 21 janvier 2023, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujiet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302546000821

SARL ABYSSE-SPA, 169 Avenue de la Libération, 33110 le Bouscat, RCS BORDEAUX 794 957 704. Soins de beauté centre de remise en forme vente de produits de parfumerie de produits de beauté et de toilette de produits diététiques. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 29 juin 2023, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujiet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302546000827

SARL LES CASTORS VERTS, 13 C Rue Gilbert Cauderan, 33320 Eysines, RCS BORDEAUX 804 821 387. Travaux d'installation électriques, tous travaux, travaux d'installation thermiques et climatisation, travaux de couverture. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 12 juin 2023, désignant liquidateur SELARL Firma 54 Allée Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302546000830

SAS BOUAB, Parc Haut Brion Bât 1, 152 Avenue Jean Jaurès, 33600 Pessac, RCS BORDEAUX 808 210 728. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation

des paiements le 24 janvier 2022, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Avenue de Cauderan BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302546000836

SARL ATLAS CONSTRUCTION 33, 1 Rue Albert Einstein, 1^{er} Étage, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 814 426 201. Non communiqué. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 janvier 2022, désignant liquidateur SELARL Firma 54 Allée Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302546000839

SAS CONSEIL HABITAT, 5 Allée de Tourny, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 818 408 007. Courtage en travaux. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 mai 2023, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Avenue de Cauderan BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302546000843

SARLU GB PROCESS, 99b Rue de Lacanau, 33200 Bordeaux, RCS BORDEAUX 821 112 257. Multiservices, ménage, entretien des intérieurs, nettoyage de locaux intérieur et extérieur, entretien et création d'espaces verts. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 janvier 2021, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujiet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302546000846

SAS HABIT-NETT SERVICES, 27 Rue des Poilus, Résidence Maeva Apt 2, 33600 Pessac, RCS BORDEAUX 850 470 824. Service à la personne 1^{ère} catégorie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 janvier 2022, désignant liquidateur SELARL Firma 54 Allée Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302546000878

SAS BORDEAUX HORIZONS, 10 Rue Raymond Bierge, 33140 Villenave-D'Ornon, RCS BORDEAUX 882 627 706. Agence immobilière, transaction sur immeubles et fonds de commerce. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 27 juin 2023, désignant liquidateur SELARL Firma 54 Allée Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302546000895

SARL LA HUTTE VERTE, 13c Rue Gilbert Cauderan, 33320 Eysines, RCS BORDEAUX 901 582 254. Toutes prestations de services auprès des entreprises, mise en relation commerciale, prospection, suivi commercial. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 12 juin 2023, désignant liquidateur SELARL Firma 54 Allée Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302546000903

ZAIDI Neji, 13 Rue Colette, Res Colette Ent C Apt 101, 33150 Cenon. Travaux D'Étanchéification. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 mai 2023, désignant liquidateur SELARL Firma 54 Allée Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302546000907

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 19 juillet 2023)

SARL INCISIF, 1 Rue René Martrenchar, 33150 Cenon, RCS BORDEAUX 500 842 661. Non communiqué. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 13 janvier 2023 désignant mandataire judiciaire SELARL Ekip' 2 Avenue de Cauderan BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302546000814

SAS MG ONE, 31 Rue des Fonderies, 33380 Biganos, RCS BORDEAUX 805 075 959. Vente de prêt à porter, chaussures et accessoires. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 10 juin 2023 désignant mandataire judiciaire SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302546000833

SARL LE BEFORE BORDELAIS, 13 Avenue Charles de Gaulle, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 822 677 605. Bar restaurant. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 30 novembre 2022 désignant mandataire judiciaire SELARL Ekip' 2 Avenue de Cauderan BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302546000849

SAS SERENDE TRANSPORTS SERVICES (SAS STS), 5 Avenue Gustave Eiffel, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 834 396 202. Transport de marchandises ou location de véhicules avec conducteur destinés au transport de marchandises à l'aide de véhicules n'excédant pas trois tonnes et demie ; groupe de colis et stockage. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 2 janvier 2023 désignant mandataire judiciaire SELARL Ekip' 2 Avenue de Cauderan BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302546000860

SASU FABEA, 9 Rue Montgolfier, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 839 800 521. Magasin de déguisements. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 30 juin 2023 désignant mandataire judiciaire SCP Silvestri-Baujiet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302546000866

SASU FABEA, 9 Rue Montgolfier, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 839 800 521. Magasin de déguisements. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 30 juin 2023 désignant mandataire judiciaire SCP Silvestri-Baujiet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302546000863

SAS AQUA BUSINESS CLUB (ABC), 71 Rue Edouard Branly, 33160 Saint-Médard-En-Jalles, RCS BORDEAUX 894 076 884. Toutes prestations de services ayant pour objectif de mettre en relation des clients et des fournisseurs au moyen de tous supports de communication. animation de réseaux professionnels. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 30 décembre 2022 désignant mandataire judiciaire SELARL Ekip' 2 Avenue de Cauderan BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302546000898

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE SAUVEGARDE

(Jugement du 19 juillet 2023)

SARL ASM33 (ASM33), 16 Rue Pablo Picasso Local 4 Zone Artisanale Alfred de Musset, 33140 Villenave d'Ornon, RCS BORDEAUX 487 681 124. Ambulance. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de sauvegarde et désignant mandataire judiciaire SELARL Firma 54 Allée Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302546000809

SAS HRCC IMMO, 138 Cours de la Somme, 33800 Bordeaux, RCS BORDEAUX 847 667 656. Activités de transactions sur immeubles et fonds de commerce, la location immobilière et la gérance immobilière. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de sauvegarde et désignant mandataire judiciaire SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302546000870

SAS TECHNIQUES ET BATIMENTS, 110 Rue Joseph Fauré, 33100 Bordeaux, RCS BORDEAUX 421 002 312. Entreprise du bâtiment tous corps d'état, construction d'ouvrages neufs, restauration d'immeubles anciens, bureau, d'étude pour organisation et pilotage; coordination, étude de chantiers; marchand de biens; promotion immobilière. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de sauvegarde et désignant mandataire judiciaire SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302546000804

AUTRE JUGEMENT ET ORDONNANCE

(Jugement du 27 juin 2023)

SAS FG FIBRE D2, 128 Allée des Violettes, 33140 Cadaujac, RCS BORDEAUX 844 353 334. Raccordement réfection de points de Mutualisation. Prononce la liquidation judiciaire sous le n 2023J653., date de cessation des paiements : 12/06/2023., désigne liquidateur : Maître Jacques de LATUË, 14 rue Boudet, 33000 BORDEAUX.,

13302546081006

PLAN DE REDRESSEMENT

(Jugement du 19 juillet 2023)

SARL CG AUTO, 96 Avenue Pasteur, 33185 le Haillan, RCS BORDEAUX 852 851 344. Centre d'entretien réparation lavage tous types de véhicules vente pièces détachées et produits pour l'automobile. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 10 ans nomme Commissaire à l'exécution du plan SELARL Firma 54 Allée Georges Clémenceau 33000 Bordeaux.

13302546000882

(Jugement du 21 juin 2023)

SARL VENTORIS IT, 264 Boulevard Godard, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 494 549 751. La prestation dans le conseil, la formation et le service hors activités Réglementées. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur la SELARL PHILAE, 123 avenue Thiers, 33100 BORDEAUX et la SCP SILVESTRI-BAUJET, 23 rue du Chai des Farines, 33000 BORDEAUX.
13302546026270

(Jugement du 19 juillet 2023)

SAS BASPYC, 16 Allée Charles Perrault, 33470 Gujan-Mestras, RCS BORDEAUX 821 358 520. Restaurant. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux.
13302546000854

SAS INTELLIGENT MOBILITY TECHNOLOGIES, 39 Avenue de l'Hippodrome, Res les Cottages Bât F apt 312, 33320 Eysines, RCS BORDEAUX 848 259 149. Professionnels mettant à disposition de sa clientèle une ou plusieurs voitures de transport avec chauffeur y compris la formation des agents ou des entreprises du même secteur d'activité et du VTC. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Firma 54 Allée Georges Clémenceau 33000 Bordeaux.
13302546000874

SARL VISION PROTECT SECURITY, 24 Rue Vilaris, 33800 Bordeaux, RCS BORDEAUX 852 932 359. Activité de surveillance humaine, surveillance par des systèmes électroniques de sécurité, le géomètre de biens et de personnes. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux.
13302546000885

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 25 juillet 2023)

SARL SM ROBINETTERIE, 1 Rue Gabriel Faure, 33150 Cenon, RCS BORDEAUX 394 554 117. Négoce en gros et détail d'articles de plomberie sanitaire chauffage et climatisation. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302546300761

GOURAULT Jean, 30 Avenue du Professeur Auriac, 33140 Villenave d'Ornon. Non Communiquée. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302546300843

SARL ASSURA (ASSURA), 64 Cours de l'Argonne, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 397 907 122. Vente en gros et détail de serrures et matériel électronique et fabrication, pose de menuiserie aluminium, Pvc bois et les fermetures du bâtiment. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302546300767

SARL GUI LIN, Lotissement Jean Baptiste Ingres, Lot Numéro 2, 33260 la Teste-de-Buch, RCS BORDEAUX 413 186 008. Restauration asiatique sur place ou à emporter. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302546300770

SARL DENIS (RDC), 71 Avenue de la Mairie, les Allées Océanes, 33950 Lège Cap Ferret, RCS BORDEAUX 453 962 276. Vente de fruits et légumes, épicerie, crèmerie fromagerie vins et spiritueux. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302546300773

SARL LA CRAPAUDINE, 39 Avenue du 8 Mai 1945, 33210 Touloune, RCS BORDEAUX 508 428 562. Rôtisserie et préparation de plats cuisinés chauds et froids. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302546300776

SARL MULTI MICRO FRANCE, Avenue Henri Becquerel, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 533 609 996. Non communiquée. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302546300779

SARL LA PANIERE A PAIN, 243 Rue Sainte-Catherine, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 789 713 229. Boulangerie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302546300782

SARL API SERVICES, Rue Léon Jouhaux, Res Parc Richelieu Bât a Appartement 38, 33800 Bordeaux, RCS BORDEAUX 810 024 984. Transport de colis et marchandises avec véhicules de moins de 3,5 t, import export, vente de fruits et légumes, bazar. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302546300787

SAS MD ESTHETIC, 335 Rue Georges Bonnac, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 810 664 649. Vente de matériel esthétique et cosmétique en gros et demi gros. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302546300790

SAS ADISHOP BAYONNE, 176 Boulevard du Président Wilson, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 811 223 296. Vente de prêt à porter chaussures et accessoires sous la marque Adidas Originals. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302546300793

SARL COURTAGES TRAVAUX SUD GIRONDE, 9 Lieu-Dit Montaugé, 33190 Bagas, RCS BORDEAUX 811 348 739. Courtage en travaux : recherche Négociation et sélection d'entreprises du bâtiment pour le compte de professionnels et particuliers la coordination de chantiers l'acquisition de terrains en vue de la construction d'un ou Plusieurs bâtiments et vente desdits immeubles. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302546300796

SARL BERTHELET, 75 Passage du Parc, 33240 Saint-André-de-Cubzac, RCS BORDEAUX 814 895 777. Achat, vente, installation de matériels et abonnements téléphoniques et informatiques, de systèmes de Géolocalisation et accessoires, câblage, réseaux. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302546300799

SAS NATURE ET POTAGER EN VILLE, 30 Rue Dilly Prolongée, 33130 Bègles, RCS BORDEAUX 817 743 214. La production de plantes comestibles ou ornementales en pots, contenants souples ou autres contenants aux fins de commercialisation, la Production de légumes, fruits et autres plantes comestibles en Pleine terre ou hors aux fins de commercialisation. culture. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302546300801

SAS LES DEUX RIVES, 4 Cours de Verdun, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 820 505 626. Bar, brasserie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302546300804

SAS LIONYX GROUP, 16-18 Rue de l'Hermitte, 33520 Bruges, RCS BORDEAUX 823 365 978. Commerce lié à l'amélioration de l'habitat chez le particulier et le professionnel, éclairage Led, énergies Renouvelables, import export. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302546300807

SAS BAT AQUASOL 33, 10 le Peyrat, 33410 Sainte-Croix-Du-Mont, RCS BORDEAUX 823 438 155. Travaux de maçonnerie, béton armé, réalisation de piscines, terrassement, hydrauliques. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302546300810

SAS PIRES, Commercial Grand Tour les Places Galerie Marchande Leclerc N47, 33560 Sainte-Eulalie, RCS BORDEAUX 828 251 389. Vente de prêt-à-porter féminin, masculin, chaussures et vente d'accessoires de mode et toutes activités connexes se rapportant à l'objet. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302546300813

SARL GRAVEY CHARPENTE COUVERTURE, 2001 Route de Castelnau, 33160 Saint-Aubin-De-Médoc, RCS BORDEAUX 826 805 077. Charpente, couverture, terrasse bois. maison ossature bois. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302546300816

SAS JCGA, 3 Rue de la Gare, 33290 Parempuyre, RCS BORDEAUX 832 729 321. Réparation de véhicules automobiles, de carrosserie, vente de véhicules neufs et d'occasion, vente de pneumatiques et de pièces détachées, location de véhicules automobiles, intermédiaire et mise en relation entre clients et garages automobiles par tous moyens et notamment par voie électronique ou informatique. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302546300819

SAS TENG, 24 Cours de la Somme, 33800 Bordeaux, RCS BORDEAUX 841 396 542. Le financement, la propriété de restaurants de toute nature et de tous établissements se rapportant à la restauration et aux métiers de services. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302546300822

SAS LRVH, 14-16 Rue Victor Hugo, Ch, 33260 la Teste-De-Buch, RCS BORDEAUX 849 248 216. Fleuriste. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302546300825

SARL MANU'L, 69 Avenue de la Libération, 33110 le Bouscat, RCS BORDEAUX 881 922 751. La vente au détail de produits alimentaires, épicerie fine. La vente de vins et spiritueux. la vente sur place ou à emporter de produits ou transformés. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302546300828

SAS FOLLES DE FRINGUES, 63 Route de Léognan, 33140 Villenave-D'Ornon, RCS BORDEAUX 884 826 256. Le commerce de détail en magasin et par internet de vêtements spécialisés en grandes tailles. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302546300831

SAS O'Ptit Paradis, 18 Rue Pierre Paul de Riquet, 33610 Canéjan, RCS BORDEAUX 899 826 887. Accueil de jeunes enfants sous la forme de crèche. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302546300834

PINTO GOMES Domingos, 30 Rue Alexis Labro, 33130 Bègles, RM 481 398 295. Travaux De Charpente. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302546300837

DUAL FRIAS Gabriel, 7 Allée de Chartres, 33000 Bordeaux, RM 881 385 413. Travaux De Maçonnerie Générale Et Gros Oeuvre Du Bâtiment. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302546300839

BAUBADOIR Nabil, 9 Rue Roland Oudot, 33700 Mérignac, RM 435 114 822. Carrelage. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302546300841

SA SYNERTEC CONSULTANTS, Rue Cantelaudette, 33310 Lormont, RCS BORDEAUX 397 648 486. Formation et conseil en informatique sur tous matériels vente location de matériel bureautique et informatique, recrutement, formation commerciale, travail temporaire, gestion, vente par correspondance. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302546300764

AUTRE JUGEMENT PRONONÇANT

(Jugement du 07 juin 2023)

SAS AQUITAINE-FITO3, Avenue Marcel Paul, Rond Point de l'Agora, 24750 Boulazac Isle Manoïre, RCS PERIGUEUX 841 448 251. L'exploitation d'une salle de sport et vente d'accessoires liés à l'activité. Jugement du tribunal de commerce de BORDEAUX , prononce en date du 07/06/2023 , l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sous le numéro 2023J00579 , date de cessation des paiements le 30/04/2023 désigne Administrateur la SELARL FHB, 3 rue de la Verrerie, 33000 BORDEAUX, avec pour mission : assistance Mandataire judiciaire la SELARL PHILAE, 123 avenue Thiers, 33100 BORDEAUX , Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au Bodacc.
13302546014462

SARL RB UNIT, 24 au Bourg, 33390 Mazon, RCS LIBOURNE 837 881 515. Conseil en activité sportive, conseil en recrutement et ressources humaines dans le secteur sportif, négociation et gestion des contrats sportifs. Jugement du tribunal de commerce de BORDEAUX , prononce en date du 07/06/2023 , l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sous le numéro 2023J00580 , date de cessation des paiements le 30/04/2023 désigne Administrateur la SELARL FHB, 76 cours Georges Clémenceau, 33000 BORDEAUX, avec pour mission : assistance , Mandataire judiciaire la SELARL PHILAE, 123 avenue Thiers, 33100 BORDEAUX , Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au Bodacc.
13302546018037

TRIBUNAL DE COMMERCE DE
LIMOGES

SAS SOCIETE ORPHEE LONGCHAMP RCS PARIS 332 737 675 36 RUE DE COURCELLES 75008 PARIS Clôture de la procédure pour insuffisance d'actif. Radiation d'office art. R.123-129 1° du code de commerce. Jugement du Tribunal de Commerce de LIMOGES en date du 05/04/2023.
L23EJ34317

ABONNEZ VOUS

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

SAS L'ILOT COULEURS RCS PARIS 533 010 690 142 Rue de Clignancourt 75018 Paris 18^e Arrondissement Jugement du Tribunal de Commerce de Paris en date du 26/01/2023 : Ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire sous le numéro P202300136, date de cessation des paiements : 15/05/2022, liquidateur judiciaire la SELARL AXYME en la personne de Me Jean-Charles Demortier, 62 boulevard de Sébastopol, 75003 PARIS. Les créanciers sont invités à produire leur titre de créances entre les mains du mandataire judiciaire dans un délai de deux mois à compter de la publication au BODACC du présent jugement.

L23EJ34305

TRIBUNAL DE COMMERCE DE STRASBOURG

SARL SOLUTION HABITATION RCS STRASBOURG 890 593 312 5 Allée de L'Europe 67960 Entzheim Jugement du Tribunal Judiciaire de STRASBOURG en date du 09/01/2023 : prononce la liquidation judiciaire et ordonne la cessation immédiate de l'activité, désigne la SELARL MJ SYNERGIE, prise en la personne de Maître Nicolas FLESCHE, 5 rue des Frères Lumière, 67201 ECKBOLSHEIM en qualité de liquidateur.

L23EJ34309

SAS CLESTRA HAUSERMAN RCS STRASBOURG 798 005 674 1 Route du Docteur Schweitzer 67400 Illkirch -Graffenstaden Jugement du Tribunal Judiciaire de STRASBOURG en date du 13/10/2022 arrête le plan de cession, à effet du 13/10/2022 à 0h00, comme suit :

- la cession des actifs et activités de la société CLESTRA HAUSERMAN à la société JESTIA conformément aux termes de l'offre du 23/09/2022 et de son addendum du 05/10/2022, et exposé lors de l'audience du 10/10/2022, et DIT que les activités cédées seront exercées sous sa seule et entière responsabilité à compter de cette date conformément aux dispositions de l'art. L642-8 du code de commerce,

- la cession des titres MECANALU détenus par la société CLESTRA HAUSERMAN à la société INSTALLUX, conformément aux termes de l'offre du 09/09/2022 et de ses addenda des 21/09/2022 et 05/10/2022, et exposée lors de l'audience du 10/10/2022, et DIT que les titres reprise seront exploités sous sa seule et entière responsabilité à compter de cette date, conformément aux dispositions de l'art. L642-8 du code de commerce,

- la cession de 30% des titres CLESTRA HAUSERMAN LTD détenus par la société CLESTRA HAUSERMAN à la société KC GTEEN HOLDINGS CO LTD, conformément aux termes de l'offre du 09/09/2022 et de ses addenda des 23/09/2022 et 05/10/2022, et exposée lors de l'audience du 10/10/2022, et DIT que les titres cédés seront exploités sous sa seule et entière responsabilité à compter de cette date, conformément aux dispositions de l'art. L642-8 du code de commerce.

L23EJ34312

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BORDEAUX

Par jugement en date du 20 Juillet 2023 Le Tribunal, Prononce la reprise de la procédure de liquidation judiciaire à l'égard de :

Association LA PLUME ET LE CRAYON 8 rue Teulère 33000 BORDEAUX CEDEX, en qualité de liquidateur et désigne Me MANDON pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié. Fixe à douze mois le délai dans lequel Me MANDON devra établir la liste des créances déclarées conformément à l'article L 624-1 du code de commerce.

L23EJ33761

Par jugement en date du 20 Juillet 2023 Le Tribunal, Prononce l'ouverture de la procédure de sauvegarde à l'égard de :

E.A.R.L. CASTAGNET Activité : Viticulture Lieudit Jeantieu 33490 SAINT ANDRÉ DU BOIS RCS de Bordeaux: 340 647 114

Nomme la S.E.L.A.R.L. EKIP', demeurant 2 rue de Caudéran - BP 20709 - 33007 BORDEAUX cedex, en qualité de mandataire judiciaire et désigne Me MANDON pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié.

Fixe à douze mois le délai dans lequel la S.E.L.A.R.L. EKIP' devra établir la liste des créances déclarées conformément à l'article L 624-1 du code de commerce. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de la S.E.L.A.R.L. EKIP' dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse <http://www.crediteurs-services.com>

L23EJ33762

Par jugement en date du 26 Juillet 2023 Le Tribunal, Prononce l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire à l'égard de :

Madame Stéphanie LAPLANCHE épouse CHARLIER Activité : Enseignement de la conduite 72 avenue Austin Conte 33560 CARBON-BLANC ENTREPRENEUR INDIVIDUEL SIRET : 519 895 031 00036

Fixe provisoirement au 21 Juin 2023 la date de cessation de paiements.

Nomme la S.C.P. SILVESTRI BAU-JET, demeurant 23 rue Chai des Farines - 33000 BORDEAUX, en qualité de liquidateur et désigne Me SILVESTRI pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié. Fixe à douze mois le délai dans lequel Me SILVESTRI devra établir la liste des créances déclarées conformément à l'article L 624-1 du code de commerce. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de Me SILVESTRI dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse <http://www.crediteurs-services.com>

L23EJ34716

MANDATAIRES ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES

RECHERCHE REPRENEURS

2 BRANCHES D'ACTIVITES : PLÉBAC

Couverture, bardage et étanchéité TOP TOIT

Service de maintenance et rénovation de la toiture

Situation : Sud-Ouest

Effectifs : entre +/- 30 salariés

CA 2022 : 6,8 M€

SCP CBF ASSOCIÉS

Administrateurs Judiciaires Associés

CBF ASSOCIÉS
ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES

58 rue de Saint-Genès 33000 BORDEAUX

Contat : Maître Thibaut PATARD-PIEDMONT / Mme Charline LAMBERT

TEL : 05 57 59 09 56 / FAX : 05 57 12 43

E-mail : tpatard-piedmont@cbfassociés.com

et clambert@cbfassociés.com

Informe les repreneurs potentiels que le délai fixé pour le dépôt des offres est porté au : **vendredi 25 août 2025 à 12h**

Une note de présentation et un accès à la data room seront adressés aux candidats sur demande écrite précisant leur identité et justifiant de la capacité technique, commerciale et financière à intervenir dans cette affaire.

INTERNET : [HTTP://WWW.AJ-DATAROOM.FR](http://WWW.AJ-DATAROOM.FR)



REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS



SELARL EKIP' – MANDATAIRES JUDICIAIRES

2 RUE DE CAUDÉRAN, BP 20709
33007 BORDEAUX CEDEX

À VENDRE LOT DE COPROPRIÉTÉ PARTIES PRIVATIVES À USAGE COMMUN AU SEIN D'UNE RÉSIDENCE SITUÉE A LA ROCHE POSAY (86270) 53 Avenue des fontaines

Les offres devront impérativement être adressées auprès de la SELARL EKIP', prise en la personne de Maître Christophe MANDON, 2 rue de Caudéran BP 20709 - 33007 BORDEAUX avant le **01-09-2023 à 12h**

Les pièces du dossier ne seront accessibles qu'après communication par courriel de l'attestation de confidentialité dûment paraphée et librement téléchargeable sur le site : www.ekip.eu Onglet : «cession d'actif»

Référence : 19658

Coordonnées de la personne en charge du dossier :
cecile.kollen@ekip.eu

DESCRIPTIF SUR LE SITE WWW.MJ-SO.COM

24H/24H

PUBLICATION DE VOTRE
ANNONCE LÉGALE EN LIGNE VIA
NOTRE PLATEFORME WEB :

annoncelegale.echos-judiciaires.com



REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS



SELARL EKIP' – MANDATAIRES JUDICIAIRES
6-7 BOULEVARD ARISTIDE BRIAND
33500 LIBOURNE

**À VENDRE
FONDS DE COMMERCE D'ACHAT VENTE LOCATION
ET MAINTENANCE EQUIPEMENTS PROFESSIONNELS
DES METIERS DE BOUCHE**

Matériel de bureau, d'exploitation, véhicules, stock
A SAINT-MARIENS (33620)
ZA Le Pont de Cotet

Les offres devront impérativement être adressées auprès de la SELARL EKIP', prise en la personne de Maître Christophe MANDON, 6 et 7 Boulevard A Briand 33506 LIBOURNE avant le **10-08-2023 à 12h**
Les pièces du dossier ne seront accessibles qu'après communication par courriel de l'attestation de confidentialité dûment paraphée et librement téléchargeable sur le site : www.ekip.eu Onglet : «cession d'actif»

Référence : 43216

Coordonnées de la personne en charge du dossier :
charlotte.landureau@ekip.eu

DESCRIPTIF SUR LE SITE WWW.MJ-SO.COM

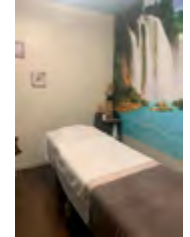
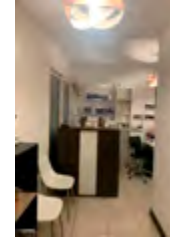


BORDEAUX MANDATAIRES JUDICIAIRES - BMJ

REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS



SCP SILVESTRI-BAUJET – MANDATAIRES JUDICIAIRES
23 RUE DU CHAI DES FARINES
33000 BORDEAUX



**À VENDRE FONDS DE COMMERCE
D'INSTITUT DE BEAUTÉ**

situé 4 avenue de la Dame Blanche
33320 LE TAILLAN MÉDOC

Dossier n° **13791** sur demande à la
SCP SILVESTRI-BAUJET, Mandataires Judiciaires
23 rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux

DESCRIPTIF SUR LE SITE WWW.MJ-SO.COM



REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS



**SELARL PHILAE
MANDATAIRES JUDICIAIRES**
123 AVENUE THIERS 33100 BORDEAUX



**À VENDRE
FONDS DE COMMERCE
d'achat, vente de chaussures,
chaussons cuir ou textiles et
maroquinerie**

Situé 55 rue de la Forteresse
A BLANQUEFORT (33290)

Droit au Bail du bâtiment dénommé : «CHALET» de 320 m² commençant à courir le 01-10-2019 pour se terminer le 30-09-2028
Loyer mensuel 3.787,46€

Offres à adresser à SELARL PHILAE, 123 avenue Thiers à Bordeaux (33100) fax : 05 56 79 09 65 Email : contact@philaemj.fr
Réf : 8088

DESCRIPTIF ET PIÈCES SUR LE SITE WWW.MJ-SO.COM



BORDEAUX MANDATAIRES JUDICIAIRES - BMJ

REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS



SCP SILVESTRI-BAUJET – MANDATAIRES JUDICIAIRES
23 RUE DU CHAI DES FARINES
33000 BORDEAUX



**À VENDRE FONDS DE COMMERCE
D'INSTITUT DE BEAUTÉ**

situé 169 avenue de la libération
33110 LE BOUSCAT

Dossier n° **13811** sur demande à la
SCP SILVESTRI-BAUJET, Mandataires Judiciaires
23 rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux

DESCRIPTIF SUR LE SITE WWW.MJ-SO.COM



REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS



**SELARL PHILAE
MANDATAIRES JUDICIAIRES**
123 AVENUE THIERS 33100 BORDEAUX



**À VENDRE
FONDS DE COMMERCE DE
BOULANGERIE**

Situé 240 avenue de la Libération
A LE BOUSCAT (33110)
Bail tous commerces de 191 m²
Loyer 3.047,51 € HT et HC

Offres à adresser à SELARL PHILAE, 123 avenue Thiers à
Bordeaux (33100) fax : 05 56 79 09 65
Email : contact@philaemj.fr
Réf : 7743

DESCRIPTIF ET PIÈCES SUR LE SITE WWW.MJ-SO.COM



BORDEAUX MANDATAIRES JUDICIAIRES - BMJ

REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS



SCP SILVESTRI-BAUJET – MANDATAIRES JUDICIAIRES
23 RUE DU CHAI DES FARINES
33000 BORDEAUX



**À VENDRE ENSEMBLE DE BOULANGERIE PÂTISSERIE
CHOCOLATERIE**

situé 2 rue d'Angleterre
33720 PODENSAC

Dossier n° **13617** sur demande à la
SCP SILVESTRI-BAUJET, Mandataires Judiciaires
23 rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux

DESCRIPTIF SUR LE SITE WWW.MJ-SO.COM

POUR RECEVOIR LE SERVICE RÉGULIER DE NOTRE JOURNAL

ABONNEZ-VOUS !

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM

ANNONCES LÉGALES

Bornes de recharge TVA à 5,5 %

Les travaux d'installation et d'entretien de bornes de recharge pour véhicules électriques bénéficient du taux réduit de TVA à 5,5 % à compter du 6 juillet 2023.

A compter du 6 juillet 2023, les travaux d'installation et d'entretien de bornes de recharge pour véhicules électriques bénéficient du taux réduit de TVA de 5,5 % (les acomptes payés avant cette date restent soumis au taux normal).

La mesure est issue de la loi de finances pour 2023. Un arrêté vient d'en fixer les exigences techniques et les critères de qualification des prestataires, permettant son entrée en vigueur.

Le taux de 5,5 % s'applique aux prestations de pose, d'installation et d'entretien d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques dans les locaux à usage d'habitation et destinées à leurs résidents : maisons individuelles, logements dans les immeubles collectifs, établissements d'hébergement collectif, logements de fonction. Il n'est plus exigé que les locaux soient achevés depuis plus de deux ans (Code général

des impôts, article 279-0 bis). Peu importe la qualité du client auquel sont facturés les travaux : propriétaire, syndicat de copropriétaire, locataire, etc.

Le client n'est plus tenu de remettre au prestataire une attestation de la nature des travaux et de la nature des locaux.

La nature des travaux est identique à celle définie pour les travaux d'amélioration de la qualité énergétique des logements (Code général des impôts, article 278-0 bis A). Les travaux d'entretien sont le nettoyage, l'entretien, le dépannage et la réparation.

Les infrastructures doivent satisfaire aux normes NF EN 62196-2, NFC61-314, ou selon le cas, aux articles L. 53-12 ou L. 353-13 du Code de l'énergie.

Les travaux doivent être effectués par des professionnels titulaires d'une qualification pour l'installation des infrastructures de recharge délivrée par un organisme de qualification accrédité. ■

Référence - Arrêté du 22 juin 2023, ECOE2311568A

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX		
	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE EN %
2021 T3	119,7	+ 3,46 %
2021 T4	118,59	+ 2,42 %
2022 T1	120,61	+ 3,32 %
2022 T2	123,65	+ 4,43 %
2022 T3	126,13	+ 5,37 %
2022 T4	126,05	+ 6,29 %

source : INSEE

Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :
- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

SÉCURITÉ SOCIALE PLAFOND MENSUEL	
2023 : 3 666 €	
Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (43 992 €)	

BARÈME KILOMÉTRIQUE 2023			
VOITURES		DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL	
PUISSANCE FISCALE	JUSQU'À 5 000 KM	DE 5 001 À 20 000 KM	AU-DELÀ DE 20 000 KM
3 CV	d x 0,529	(d x 0,316) + 1 065 €	d x 0,370
4 CV	d x 0,606	(d x 0,340) + 1 330 €	d x 0,407
5 CV	d x 0,636	(d x 0,357) + 1 395 €	d x 0,427
6 CV	d x 0,665	(d x 0,374) + 1 457 €	d x 0,447
7 CV et plus	d x 0,697	(d x 0,394) + 1 515 €	d x 0,470
VÉLO-MOTEUR		DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL	
CYLINDRÉE	JUSQU'À 2 000 KM	DE 2 001 À 5 000 KM	AU-DELÀ DE 5 000 KM
moins de 50 cm ³	d x 0,315	(d x 0,079) + 711 €	d x 0,198
MOTOS		DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL	
PUISSANCE	JUSQU'À 3 000 KM	DE 3 001 À 6 000 KM	AU-DELÀ DE 6 000 KM
1 ou 2 CV	d x 0,395	(d x 0,099) + 891 €	d x 0,248
3, 4 ou 5 CV	d x 0,468	(d x 0,082) + 1 158 €	d x 0,275
plus de 5 CV	d x 0,606	(d x 0,079) + 1 583 €	d x 0,343

INDICE DES PRIX (BASE 100 EN 2015 À PARTIR DE 2016) CE CHANGEMENT DE BASE N'AFFECTE EN RIEN LE NIVEAU DE L'INDICE ET SON ÉVOLUTION			
	MAI 2022	MAI 2023	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	110,97	117,44	+ 5,1 %
INDICE HORS TABAC	110,95	116,54	+ 5 %
INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL			
TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE EN %	
3 ^e TRIMESTRE 2022	136,27	+ 3,49 %	
4 ^e TRIMESTRE 2022	137,26	+ 3,5 %	
1 ^{er} TRIMESTRE 2023	138,61	+ 3,49 %	
SMIC			
HORAIRE		MENSUEL (35 H)	
11,52 €		1 747,20 €	

TENDANCES BOURSE



SÉBASTIEN HÉNIN
Directeur de la Gestion Privée
Alienor Capital

INDICES ACTIONS							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Pays
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
CAC 40	7 415,45	3,5%	14,5%	18,9%	7 577,00	6 594,57	France
SBF 120	5 656,09	3,6%	13,7%	17,1%	5 764,67	5 063,88	France
EURO STOXX 50	4 391,30	2,8%	15,8%	21,8%	4 408,59	3 856,09	Europe
S&P 500	4 567,85	5,0%	19,0%	15,2%	4 567,85	3 808,10	USA
NASDAQ 100	15 554,48	4,5%	42,2%	26,2%	15 841,35	10 741,22	USA
FOOTSIE 100	7 691,80	3,1%	3,2%	5,3%	8 014,31	7 256,94	Royaume-Uni
DAX 30	16 211,59	2,4%	16,4%	22,7%	16 357,63	14 069,26	Allemagne
SMI	11 231,41	0,1%	4,7%	0,9%	11 595,25	10 516,40	Suisse
NIKKEI	32 682,51	-0,3%	25,2%	18,0%	33 753,33	25 716,86	Japon
SSE COMPOSITE	3 231,52	1,1%	4,6%	-0,6%	3 395,00	3 089,26	Chine
VALEURS RÉGIONALES							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Rendement 2022
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
AEIS FARMA	13,90	0,0%	2,7%	26,8%	14,28	13,54	-
AIR MARINE	1,07	0,0%	0,0%	1,9%	1,07	1,07	-
ASHLER ET MANSON	3,70	-5,1%	-18,5%	33,1%	4,58	3,40	0,8%
BLUE SHARK PS	3,78	0,0%	0,0%	0,0%	3,78	3,78	-
CERINNOV GROUP	3,56	4,7%	212,8%	215,6%	3,60	1,12	-
CHEOPS TECHNOLOGY	63,00	-1,6%	7,7%	1,6%	66,50	54,00	2,4%
DOCK.PETR.AMBES AM	480,00	0,4%	1,3%	6,7%	530,00	458,00	7,9%
EAUX DE ROYAN	84,00	-5,6%	1,8%	-4,5%	94,00	76,50	7,3%
EUROPLASMA	0,12	-38,9%	-82,8%	-99,2%	2,38	0,12	-
FERMENTALG	0,66	-14,1%	-56,9%	-70,2%	1,66	0,64	-
GASCOGNE	4,12	-0,7%	-7,8%	24,8%	4,48	3,98	-
GPE BERKEM	4,15	-15,0%	-14,3%	-46,1%	7,12	3,90	1,4%
GPE PAROT (AUTO)	1,92	7,9%	-10,3%	16,4%	2,21	1,74	-
HYDROGENE DE FRANCE	17,44	11,4%	-16,6%	-35,4%	22,70	13,50	-
HUNYVERS	14,15	-9,3%	19,4%	17,6%	15,85	11,90	-
I.CERAM	6,00	-23,1%	-41,2%	-54,9%	13,95	5,75	-
I2S	5,95	-1,7%	-2,5%	-4,0%	6,45	5,60	2,4%
IMMERSION	2,78	-6,1%	8,6%	-38,5%	4,60	2,32	-
IMPLANET	0,17	-8,9%	-0,7%	-7,8%	0,26	0,16	-
KLARSEN DATA	3,33	-7,8%	116,2%	49,3%	3,85	1,47	-
LECTRA	26,10	-7,3%	-25,9%	-25,1%	40,70	26,10	1,8%
LEGRAND	91,10	4,7%	21,8%	18,0%	92,88	75,22	2,1%
MON COURTIER ENERGIE	9,66	0,4%	-	-	9,70	9,65	-
MULTIMICROCLOUD	0,19	0,0%	-52,5%	-55,8%	0,44	0,19	-
O SORBET D'AMOUR	2,44	0,0%	101,7%	4,3%	2,46	1,20	-
OENEO	13,90	1,5%	-0,7%	-2,1%	15,50	12,85	2,2%
POUJOLAT	25,50	-2,3%	-8,3%	12,7%	32,60	22,80	0,9%
SERMA TECH.	430,00	0,0%	0,0%	31,9%	430,00	428,00	3,4%
UV GERMI	5,82	34,1%	76,4%	37,6%	6,08	3,40	-
VALBIOTIS	4,36	7,4%	21,1%	-29,0%	5,26	3,00	-



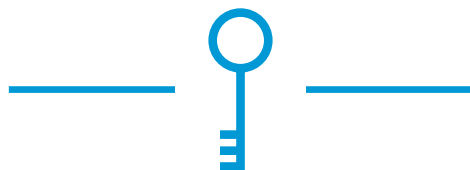
**GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS
ET GESTION DE FONDS**

18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : 05 56 81 17 22
www.alienorcapital.com

Sources : Euronext, Banque de France, CPaR

« Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. »

NE RENDEZ PAS LES CLÉS À LA FIN DES VACANCES.



Achat ou vente, retrouvez l'ensemble
des annonces immobilières des
notaires girondins sur :
chambre-gironde.notaires.fr



Chambre des notaires
de la Gironde